# Table des matières

1 • Carnet cartographique	. 5
2 • Organigramme de la CREA	. 27
3 • Statuts de la CREA	. 29
4 • Liste alphabétique des communes avec leurs principales caractéristiques	. 33
5 • Liste des sites et monuments classés et inscrits,	
Aires de mise en valeur de l'architecture et du Patrimoine , secteur sauvegardé	
et des édifices labellisés Patrimoine du XXº siècle	. <b>61</b>
6 • Liste des zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique	
présentes sur le territoire de la CREA (ZNIEFF de type I et de type II)	. 83
7 • Bibliographie	. 89

# Annexe 1 Carnet cartographique

# Ordre de présentation des cartes

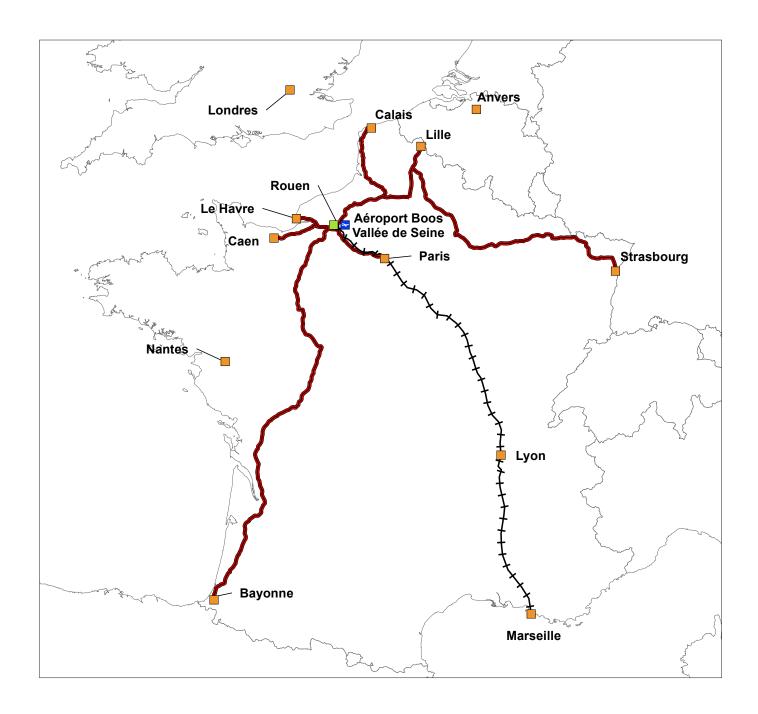
### Cartes générales de la CREA

- 1 Situation sur le territoire français et le nord de l'Europe
- 2 Le territoire de la CREA
- 3 Les EPCI constitutifs de la CREA
- 4 Le PNR au cœur de la Haute Normandie
- 5 Les forêts sur le territoire de la CREA
- 6 Les espaces naturels protégés
- 7 Les transports en commun
- 8 Développement Economique
- 9 Les équipements culturels touristiques sportifs et de loisirs de la CREA

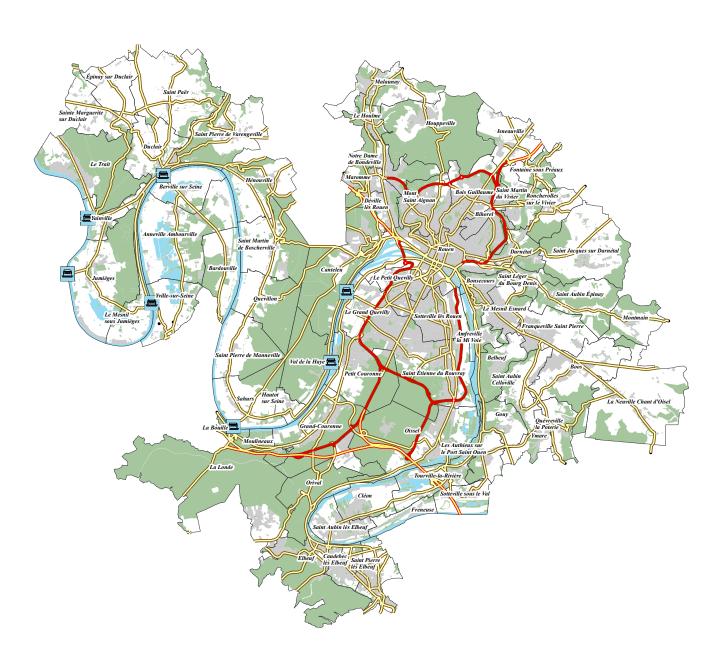
# **Cartes des secteurs**

- 10 Le secteur de Rouen
- 11 La rive gauche rouennaise
- 12 La vallée du Cailly
- 13 La vallée de l'Aubette et du Robec
- 14 Le plateau Nord
- 15 Le plateau est de la boucle de Rouen
- 16 Le territoire elbeuvien
- 17 Le Secteur de la Bouille
- 18 Les boucles d'Anneville-Ambourville et Jumièges
- 19 Le Trait Yainville
- 20 La vallée de l'Austreberthe

# 1 - Situation sur le territoire français et le nord de l'Europe



# 2 - Le territoire de la CREA



# Réseau routier — AUTOROUTE — ECHANGEUR — PRINCIPAL — VOIE RAPIDE 0 2,5 5 — Kilomètres

# 3 - Les EPCI constitutifs de la CREA





La Seine

### Les communautés d'agglomération

Communauté de l'Agglomération Elbeuf Boucle de Seine

Communauté de Communes Seine Austreberthe

Communauté de Communes du Trait-Yainville

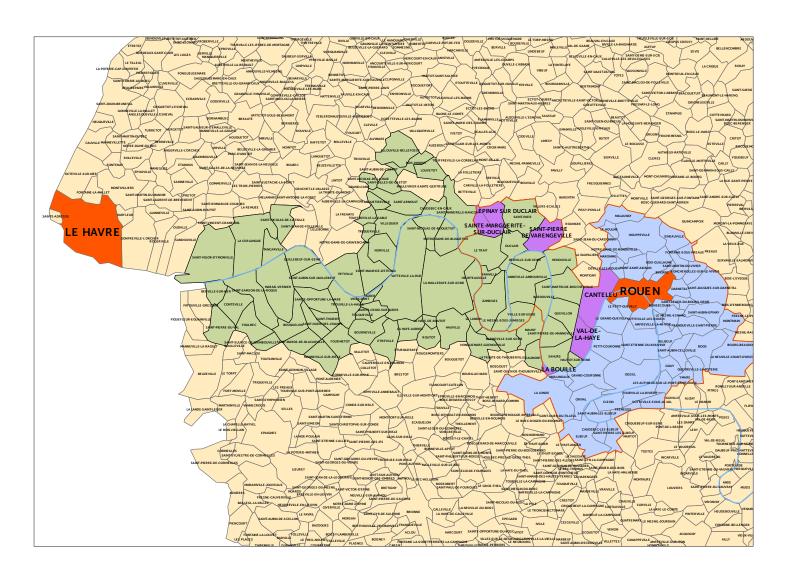
Communauté de l'Agglomération Rouennaise

1310 Nombre d'habitants



Plan réalisé par le service géomatique - QB - Février 2011

# 4 - Le Parc Naturel Régional au cœur de la Haute Normandie



# Légende Limite CREA Seine Parc Naturel Régional des Boucles de Seine Normande Nouvelles communes périmètre d'étude - CREA Communes CREA hors PNR 0 1.5 3 6 Km

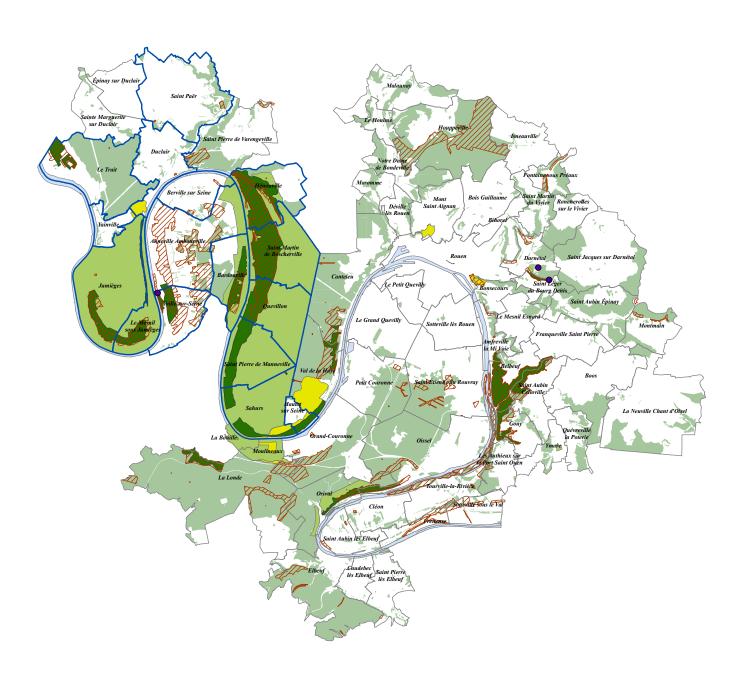
# 5 - Les forêts sur le territoire de la CREA







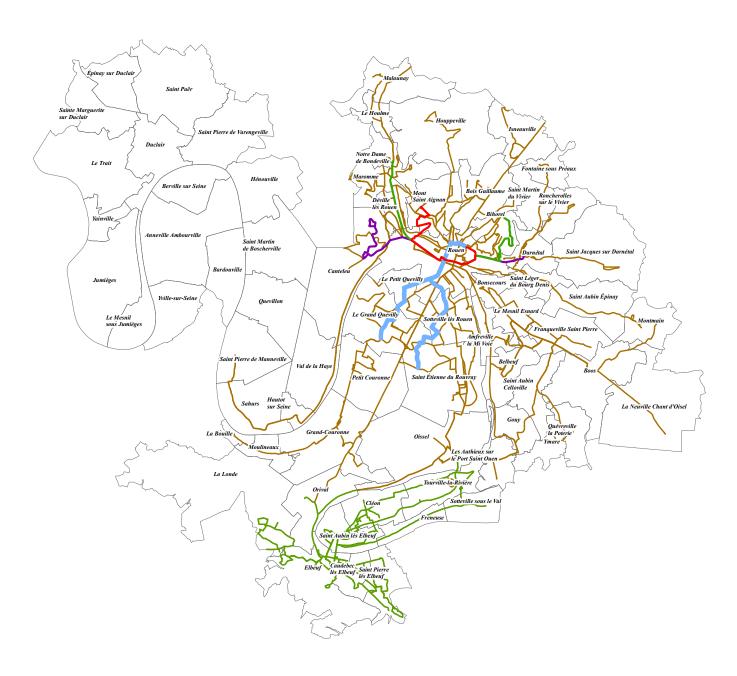
# 6 - Les espaces naturels protégés



# Légende

Espaces Naturels Sensibles
 ZNIEFF
 Zone Natura 2000
 Sites Classés
 Sites Inscrits
 Communes appartenant au PNR

# 7 - Les transports en commun

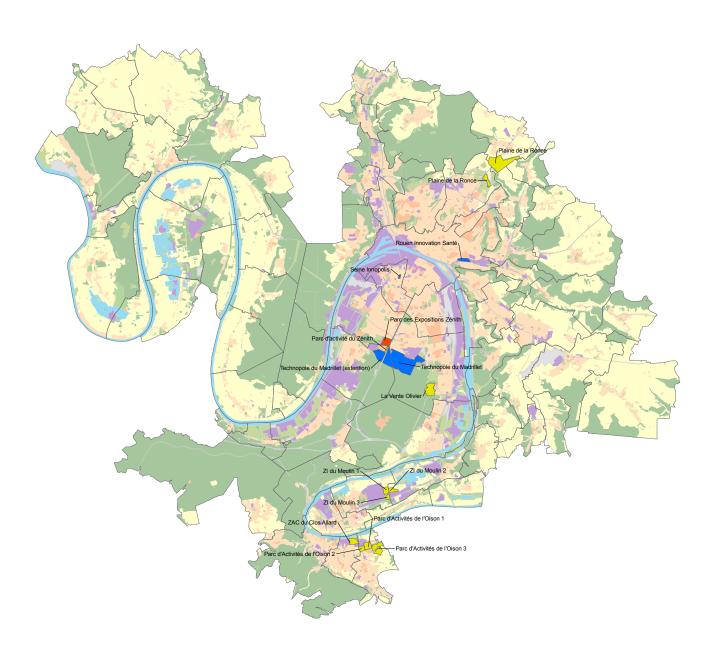


# Légende

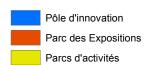
# Réseaux de transport en commun de la CREA

T1
T2
T3
Métro
Autre lignes
Ligne TEA

# 8 - Développement Economique

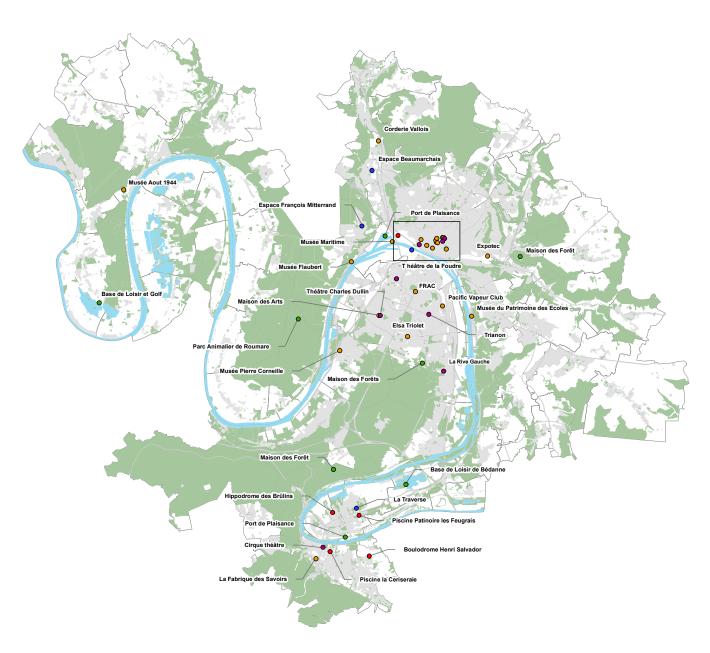


# Légende

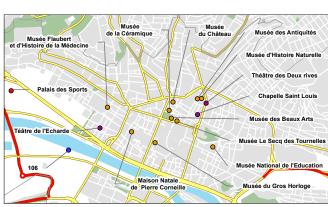


Service géomatique - QB - Mai 2011

# 9 - Les équipements culturels touristiques sportifs et de loisirs de la CREA

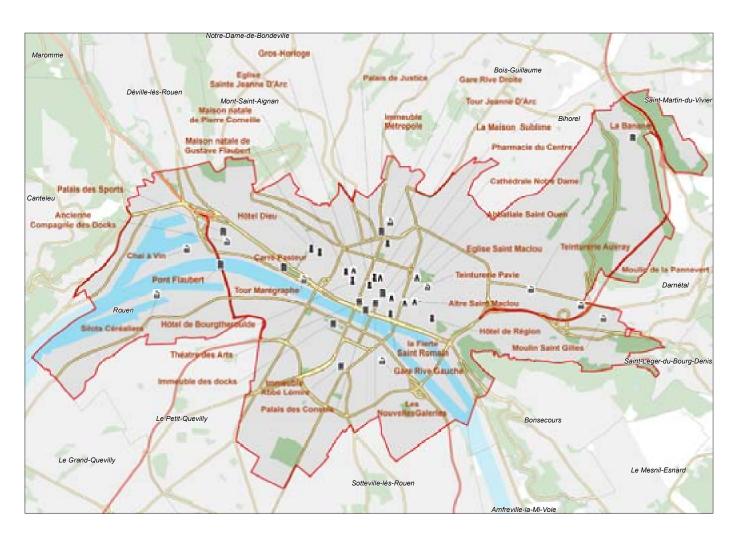


- LOISIR
- MUSEE
- MUSIQUE
- SPECTACLE
- SPORT





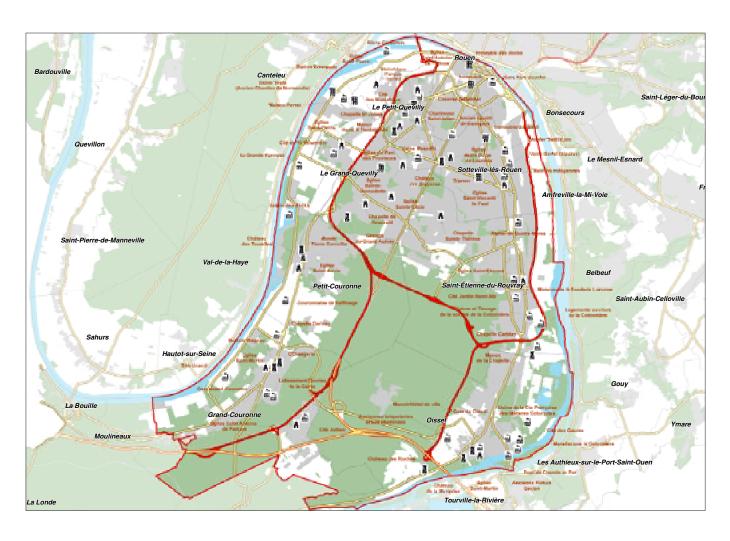
# 10 - Le secteur de Rouen



- Patrimoine historique
- Patrimoine industriel
- Patrimoine du 20e siècle
- Patrimoine issu de Reconstruction
- A Patrimoine religieux
- 0 500 1 000 Mètres

# 11 - La rive gauche rouennaise

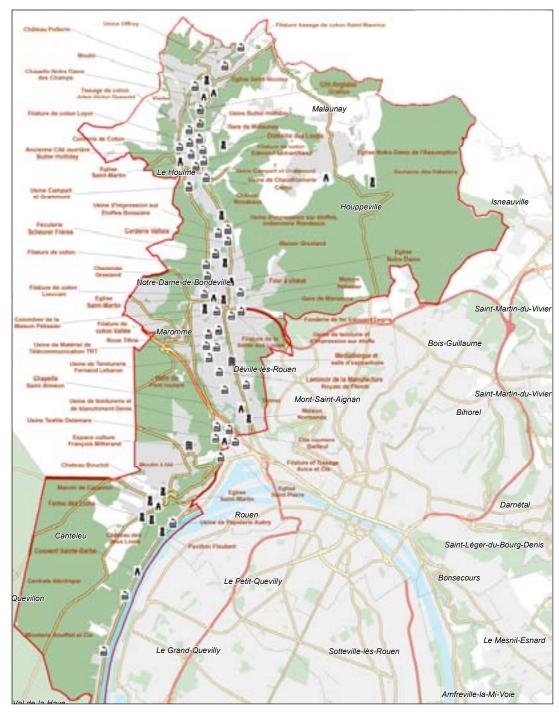




- Patrimoine religieux
- Patrimoine historique
- Patrimoine Industriel
- Patrimoine du 20e siècle
- Patrimoine issu de Reconstruction



# 12 - La vallée du Cailly



- Patrimoine historique
- Patrimoine industriel
- Patrimoine du 20e siècle
- A Patrimoine religieux
- 0 1 2 Kilomètres

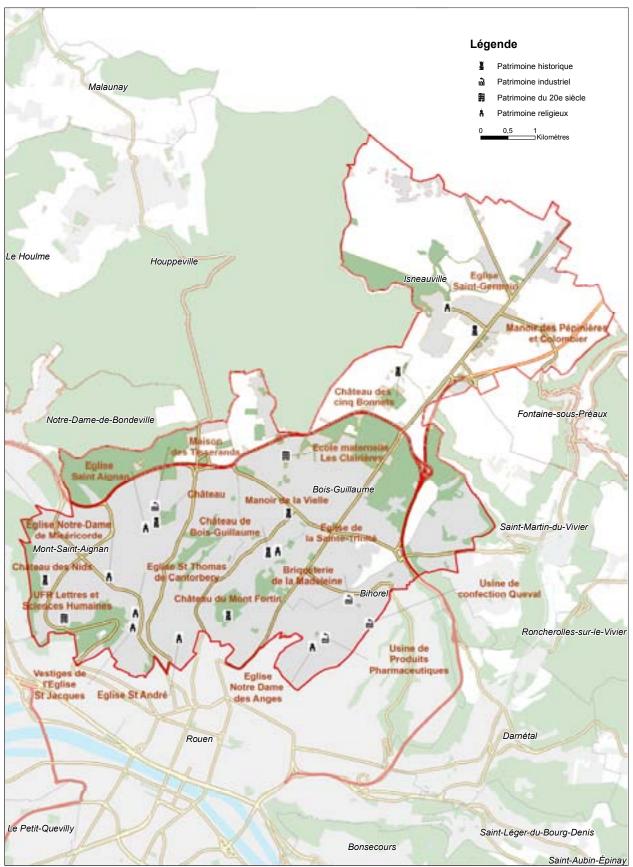
# 13 - La vallée de l'Aubette et du Robec





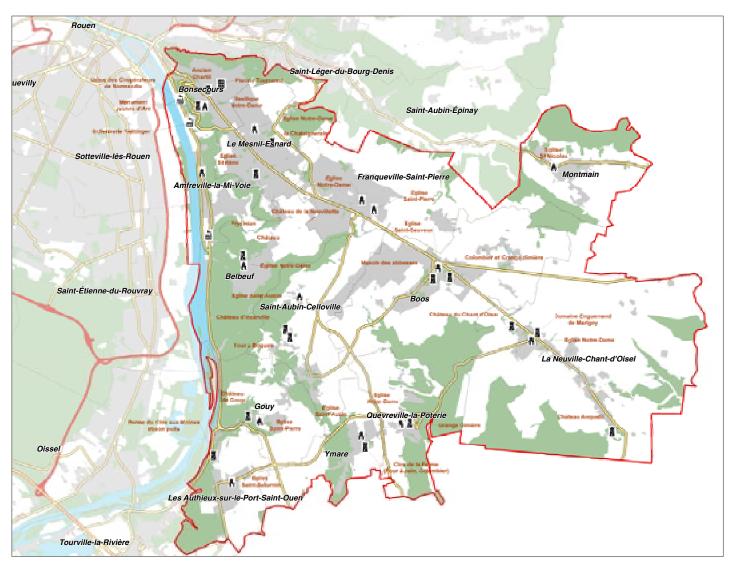


# 14 - Le plateau Nord



# 15 - Le plateau est de la boucle de Rouen

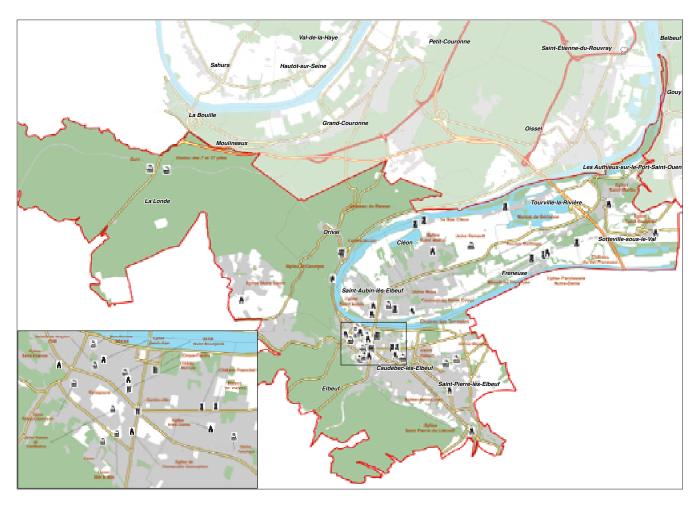




# Légende Patrimoine historique Patrimoine Industriel Patrimoine du 20e siècle Patrimoine religieux 1 2 Killomètres



# 16 - Le territoire elbeuvien



- A Patrimoine religieux
- Patrimoine historique
- Patrimoine industriel
- Patrimoine du 20e siècle
- Patrimoine issu de Reconstruction



# 17 - Le Secteur de la Bouille



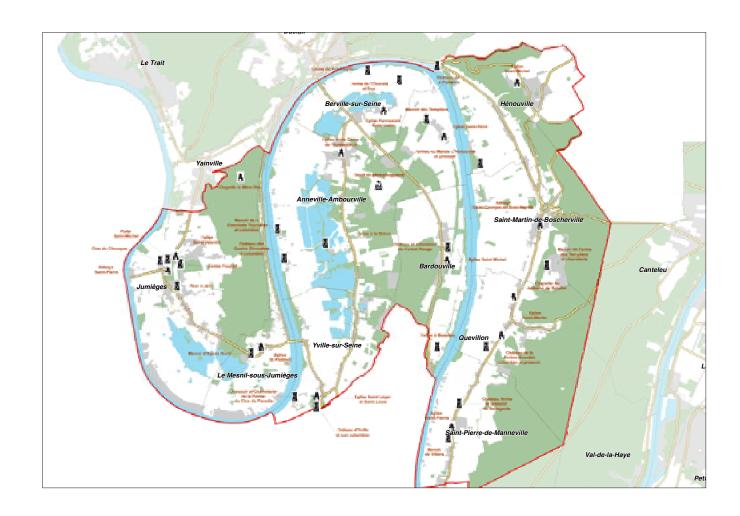


- Patrimoine historique
- A Patrimoine religieux





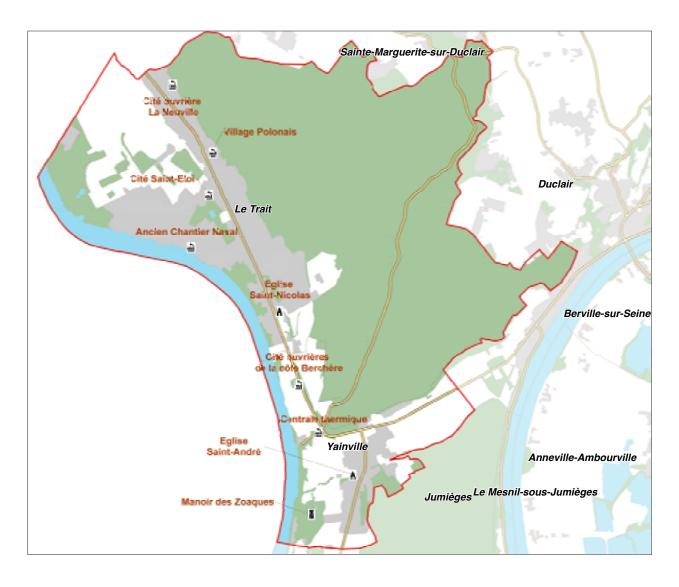
# 18 - Les boucles d'Anneville-Ambourville et Jumièges





# 19 - Le Trait Yainville

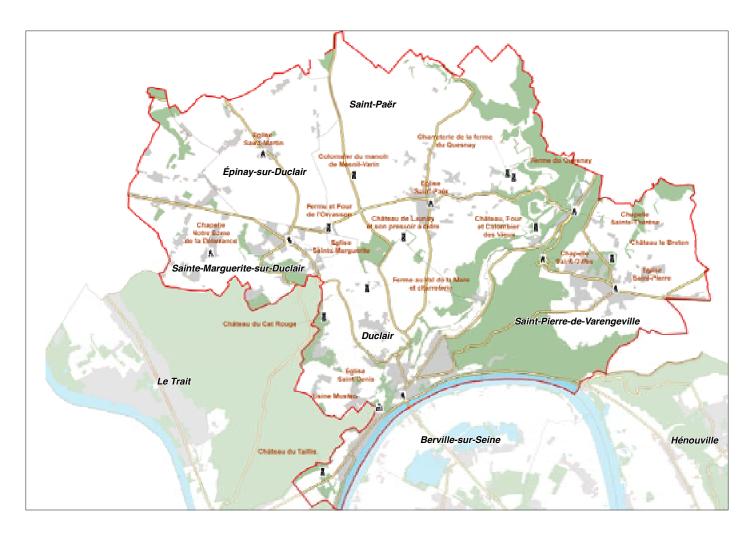




- A Patrimoine religieux
  Patrimoine historique
  Patrimoine industriel
  Patrimoine du 20e siècle
- 0 1 2 Kilomètres



# 20 - La vallée de l'Austreberthe

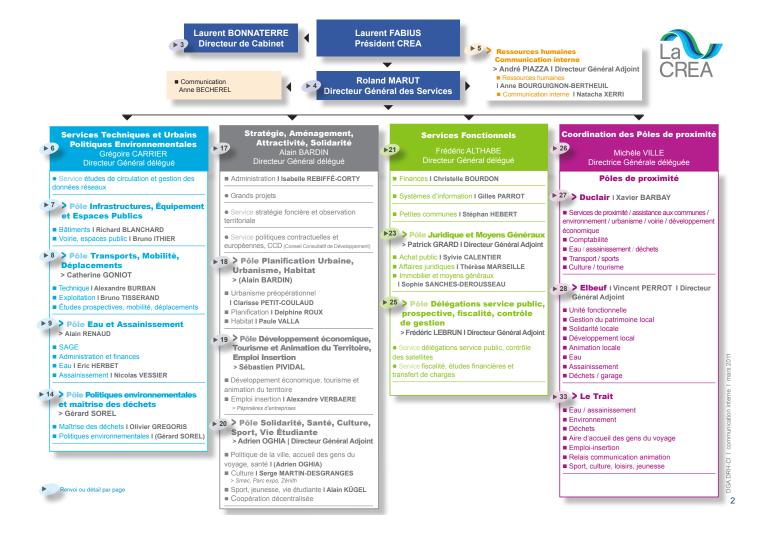


- Patrimoine religieux
- Patrimoine historiq
- Patrimoine industriel
- Patrimoine du 20e siècle



# Annexe 2

# Organigramme de la CREA



Prévention, CLST contrat local de sécurité dans les transports Alain MARGOT

Politique de la ville accueil des gens du voyage, santé (Adrien OGHIA)



Culture, animation Serge MARTIN-DESGRANGES Directeur

Pôle Solidarité, santé, culture, sport,

vie étudiante

Adrien Oghia Directeur Général Adioint

Administration
Camille DESANTE
Séverine HARDI
Brigitte LATRECHE

Secrétariat Yvonne ROBIN-DESEVRE

•

Sports, jeunesse, vie étudiante

Alain KÜGEL

# Accueil et gestion des équipements Gens du voyage

Didier JUE Chef de service

- ► Assistante administrative accueil gens du voyage Nathalie MOURON
- ► Secrétariat Karine DEBAN
- ► Gestion locative Nathalie BOULENGER
- ► Coordination technique des aires Jacky THIERRY

▶ Entretien des aires Hervé BENARD Georges BOBELIN Jérôme GOMMARD X

► Coordination locative Eric MESSELE ZE

► Accueil toutes aires et régie Mickaël BENARD Johann BOURDON X

Politique de la ville, cohésion sociale, santé, citoyenneté

Uzam SEBINWA Chef de service

Charles BAYLET Adjoint

- ► Secrétariat Marie PORCO

Grands événements, action culturelle, bibliothèques, patrimoine culturel (Serge MARTIN-DESGRANGES)

▶ Production, aide à la programmation Transeuropéennes

- ▶ Organisation et aide à la programmation Transeuropéennes, budget, orchestre Pop Francis GRAVIGNY
- ► Editions, publications Nicolas CARBONNIER

Gestion des équipements, animations et partenariat

Christine GAILLARD Directrice Adjointe

- ► Suivi Zénith, Parc Expo, SMAC
- ► Conférences, expositions Fanny MOBAS-MANGANE
- ► Jeunesse Karim RABEHI

Alain KÜGEL Chef de service

Emmy BOUE Chef de service

► Secrétariat Patricia COQUEREL

► Secrétariat Paule GUEVILLE

Jeunesse, vie étudiante

communication interne 1 mars 2011 DGADRH-CI I 20

# Annexe 3

# Statuts de la CREA

### Article 1er : Constitution

En application des dispositions combinées des articles L. 5211-41-3 et L. 5216-1 et suivants du code général des collectivités territoriales, il est créé une communauté d'agglomération entre les communes ci-après:

AMFREVILLE-LA-MIVOIE, ANNEVILLE-AMBOURVILLE.

BARDOUVILLE, BELBEUF,

BERVILLE-SUR-SEINE,

BIHOREL,

BOIS-GUILLAUME, BONSECOURS,

BOOS, CANTELEU,

CAUDEBEC-LES-ELBEUF,

CLEON, DARNETAL,

DEVILLE-LES-ROUEN,

DUCLAIR, ELBEUF.

EPINAY-SUR-DUCLAIR, FONTAINE-SOUS-PREAUX, FRANQUEVILLE-SAINT-PIERRE,

FRENEUSE, GOUY.

GRAND-COURONNE, HAUTOT-SUR-SEINE,

HENOUVILLE, HOUPPEVILLE, ISNEAUVILLE, JUMIEGES, LA BOUILLE, LA LONDE,

LA NEUVILLE-CHANT-D'OISEL,

LE GRAND-QUEVILLY,

LE HOULME, LE MESNIL-ESNARD,

LE MESNIL-SOUS-JUMIEGES,

LE PETIT-QUEVILLY,

LE TRAIT,

LES AUTHIEUX-SUR-LE-PORT-SAINT-OUEN,

MALAUNAY, MAROMME, MONTMAIN,

MONT-SAINT-AIGNAN,

MOULINEAUX,

NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE,

OISSEL, ORIVAL,

PETIT-COURONNE,

QUEVILLON,

QUEVREVILLE-LA-POTERIE, RONCHEROLLES-SUR-LE-VIVIER,

ROUEN, SAHURS,

SAINT-AUBIN-LES-ELBEUF, SAINT-AUBIN-CELLOVILLE, SAINT-AUBIN-EPINAY,

SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY, SAINT-JACQUES-SUR-DARNETAL, SAINT-LEGER-DU-BOURG-DENIS, SAINT-MARTIN-DE-BOSCHERVILLE,

SAINT-MARTIN-DU-VIVIER,

SAINT-PAER,

SAINT-PIERRE-DE-MANNEVILLE, SAINT-PIERRE-DE-VARENGEVILLE, SAINT-PIERRE-LÈS-ELBEUF,

SAINTE-MARGUERITE-SUR-DUCLAIR,

SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN, SOTTEVILLE-SOUS-LE-VAL, TOURVILLE-LA-RIVIERE,

VAL-DE-LA-HAYE, YAINVILLE,

YMARE,

YVILLE-SUR-SEINE,

issue de la fusion de :

- la communauté d'agglomération ELBEUF-BOUCLE DE SEINE (AGGLO D'ELBEUF),
- la communauté de l'agglomération ROUENNAISE (CAR.),
- la communauté de communes SEINE-AUSTREBERTHE (CCSA),
- la communauté de communes LE TRAIT-YAINVILLE (COMTRY).

### Article 2 : Dénomination

La communauté d'agglomération ainsi créée prend la dénomination de : Communauté de l'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe (C.R.E.A.).

### Article 3 : Durée

La communauté d'agglomération est créée pour une durée illimitée,

### Article 4 : Siège

Le siège de la communauté d'agglomération est fixé dans l'immeuble « Norwich House », 14 bis avenue Pasteur - 76000 Rouen.

### Article 5 : Compétences

La communauté d'agglomération exerce sur l'ensemble de son périmètre les compétences obligatoires et optionnelles suivantes, conformément aux statuts des EPCI préexistants :

### 5.1 : Compétences obligatoires

- 1) En matière de développement économique: création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire qui sont d'intérêt communautaire; actions de développement économique d'intérêt communautaire;
- 2) En matière d'aménagement de l'espace communautaire : schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; création et réalisation de zones d'aménagement

concerté d'intérêt communautaire ; organisation des transports urbains au sens du chapitre Il du titre Il de la loi n° 82-1153 du 30 décembre 1982 d'orientation des transports intérieurs ;

- 3) En matière d'équilibre social de l'habitat: programme local de l'habitat; politique du logement d'intérêt communautaire; actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire; réserves foncières pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat; action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées; amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire;
- 4) En matière de politique de la ville dans la communauté: dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale d'intérêt communautaire ; dispositifs locaux, d'intérêt communautaire, de prévention de la délinquance.

### 5.2 : Compétences optionnelles

- 1) Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire ;
- 2) Assainissement;
- 3) Eau;
- 4) En matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie: lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie, élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés ;

5) Construction, aménagement, entretien, gestion et animation d'équipements culturels, socio-culturels, socio-éducatifs, sportifs, d'intérêt communautaire. La communauté exerce, en outre, les compétences facultatives suivantes:

### 5.3 : Compétences facultatives

- 1) Activités ou actions culturelles, sportives ou sociales d'intérêt communautaire ;
- 2) Restructuration, reconversion et extension de zones d'activités existantes, à la demande de l'une des communes membres ; restructuration et mise en valeur des friches notamment industrielles d'intérêt communautaire ;
- 3) Participation aux études d'urbanisme communales ; participation à la révision et à la modification des POS, PLU et cartes communales ; révision et modification des PLU intercommunaux existants ; définition et mise en oeuvre d'une politique foncière pour le développement économique, la protection de l'environnement ou la réalisation d'équipements et d'aménagements d'intérêt communautaire, notamment par la réalisation et la gestion d'un programme d'action foncière d'agglomération et par la constitution de réserves foncières ;
- Actions en faveur du logement des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite;
- 5) Création et gestion de terrains d'accueil pour les gens du voyage ;
- 6) Amélioration du cadre de vie, notamment par des actions sur les paysages ; mise en valeur du potentiel environnemental et touristique des espaces naturels ; définition et mise en oeuvre d'une politique d'écologie urbaine, de préservation et de valorisation des espaces ruraux, forestiers et des paysages dans l'agglomération ; sensibilisation du public et soutien à l'éducation au respect de l'environnement ; conception et mise en oeuvre de la politique en faveur du vélo ;
- 7) Réalisation et gestion d'équipements de loisirs d'intérêt communautaire ;
- 8) Actions de prévention des risques industriels et environnementaux ; participation financière aux réseaux d'alerte ;
- 9) Définition et mise en oeuvre d'une politique du développement touristique; création et gestion des offices de tourisme en vue notamment de la création et de la gestion d'un office de tourisme communautaire assurant les missions d'accueil, d'information, de commercialisation de produits touristiques, de promotion touristique du territoire de la communauté;
- Participation à l'implantation intercommunale d'activités scientifiques, technologiques, de recherche ou universitaires;
- 11) Promotion intercommunale de la jeunesse;
- 12) Petites communes: la communauté pourra apporter son concours aux communes de moins de 4 500 habitants pour les problèmes spécifiques rencontréspar elles, notamment grâce à :
  - des aides logistiques,
  - des conseils techniques, administratifs, juridiques et financiers,
  - la participation aux aménagements des communes ;
- 13°) Réseaux de télécommunication à haut débit ;
- 14°) Participation au financement des services d'incendie et de secours.

### Article 6 : Modalités particulières d'exercice des compétences

- 6-1 : Un règlement d'application des compétences précise les modalités de mise en oeuvre des compétences de la communauté d'agglomération ; Ce règlement est adopté par le conseil communautaire ;
- 6-2: Une charte communautaire précise les modalités des relations entre les communes et la communauté d'agglomération ;
- 6-3: La communauté pourra apporter sa garantie à des emprunts contractés par d'autres organismes pour des réalisations en lien avec ses compétences.

### Article 7: Instances communautaires

La communauté est administrée par un conseil composé de délégués élus par les conseils municipaux des communes membres. Chaque commune dispose, de droit, d'un délégué et d'un délégué supplémentaire par tranche entière de 4000 habitants.

Aucune commune ne peut disposer de plus de la moitié des sièges. Le nombre d'habitants retenu est celui de la population totale de chaque commune, telle qu'elle résulte du dernier recensement général ou, le cas échéant, du dernier recensement complémentaire dûment homologué.

Le conseil de la communauté d'agglomération élit en son sein un bureau composé d'un président, de vice-présidents et de membres. Le nombre de vice-présidents et de membres est fixé par le conseil de la communauté d'agglomération. La ville de Rouen et au moins une commune de moins de 4500 habitants doivent être représentées au bureau.

### Article 8 : Receveur communautaire

Les fonctions de receveur de la communauté d'agglomération sont exercées par le comptable de la trésorerie de Rouen municipale.

## **Article 9**: Droits et obligations

L'ensemble des droits et obligations des EPCI préexistants, relatifs aux compétences transférées, sont repris par la communauté de l'agglomération Rouen - Elbeuf - Austreberthe dans les conditions fixées à l'article L. 5211-41-3 du code général des collectivités territoriales.

VU pour être annexé à l'arrêté préfectoral du 22 décembre 2009

Le préfet, Rémi Caron



# Annexe 4 Liste alphabétique des communes avec leurs principales caractéristiques



### **ANNEVILLE-AMBOURVILLE**

Les deux anciennes communes d'Anneville-sur-Seine et d'Ambourville ont été réunies en décembre 1975. La commune actuelle, qui regroupe un peu plus de 1 000 habitants, est bordée par la Seine à la fois à l'est et à l'ouest, le fleuve formant à cet endroit un méandre très resserré. Elle fait partie du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande. Au Moyen Âge, Anneville possédait un petit port et les barques venaient s'amarrer jusque devant l'église. La commune possède un patrimoine bâti ancien encore conservé, notamment des manoirs et châteaux datant du XVIIe siècle édifiés en brique et en pierre, attestant d'anciens fiefs (château des Quatre girouettes, manoirs de La Cheminée Tournante ou de La Seigneurie...). Le sous-sol d'Anneville renferme également des vestiges archéologiques (villae gallo-romaines). Avec l'extraction de granulats, le paysage de la commune a été profondément modifié en quelques décennies. D'anciens sites d'extraction ont déjà été transformés en étangs.



### **AMFREVILLE-LA-MIVOIE**

La commune, qui regroupe un peu plus de 3 000 habitants, est située en amont de Rouen, le long de la Seine, de part et d'autre du fleuve, sur ses deux rives. L'appellation « la mi-voie » vient de l'époque à laquelle une seule des berges était aménagée pour le halage, la rive gauche de la Seine étant inondable et souvent marécageuse. Les ouvriers du fleuve n'avaient pas d'autre choix que de passer par la mi-voie (chemin de halage). Si Amfreville compte actuellement une seule entreprise importante, la commune a été autrefois industrielle (fabrique d'alun et de nitrate de plomb, fonderie...) et un berceau de la batellerie (chantiers navals). Son centre a été réhabilité et mis en valeur en 1997, suite et grâce à l'ouverture d'une rocade le long du fleuve, déviation de la route nationale qui lui a permis de quitter un statut d'axe principal de circulation.



### LES AUTHIEUX-SUR-LE-PORT-SAINT-OUEN

Formée des Authieux, sur le plateau, et du hameau de Port-Saint-Ouen, le long de la Seine, cette commune résidentielle, dont la population a augmenté de façon notable avec la construction de plusieurs lotissements, regroupe aujourd'hui 1 200 habitants. Le Port-Saint-Ouen a été, à partir de 1030 et durant plusieurs siècles, une dépendance de l'Abbaye Saint-Ouen de Rouen. C'est à cet endroit, en 1449, que quelques temps avant la reddition du roi de France Charles VII, se sont rencontrés les émissaires du roi de France Charles VII, et ceux de Sommerset, gouverneur anglais de Rouen.



### **BARDOUVILLE**

Ce village de 600 habitants, situé sur la rive gauche de la Seine, fait face à l'abbaye Saint-Georges-de-Boscherville à Saint-Martin-de-Boscherville. Jusqu'en 1968, un passage d'eau par barque desservait la commune et la reliait à la rive opposée, où se trouve l'abbaye. Le passé de Bardouville est lié à cette abbaye et à la présence du fleuve qui borde le village sur 5 km. La commune, qui fait partie du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande offre la diversité de paysages de forêts, de plaines dominant la vallée et de marais bordant le fleuve. Ancien village de pêcheurs, Bardouville a une image rurale. L'activité proto-industrielle d'extraction et de cuisson de l'argile a laissé de nombreuses traces sur le territoire de la commune : aménagements de carrières et vestiges sur les rives de Seine liés à la présence de tuileries, de briqueteries et de pavages, maillage de chemins sur les coteaux né des nécessités de transporter la matière première. Les productions et l'extraction d'argile crue étaient embarquées au port d'Yville-sur-Seine, la commune voisine, à bord de bateaux les acheminant le long de la Seine. Le lieu-dit des « terres rouges » témoigne de ce passé.



### **BELBEUF**

Cette commune résidentielle des plateaux de Rouen, qui regroupe un peu plus de 2 000 habitants, bénéficie d'un environnement privilégié (vue sur la vallée de la Seine, présence du coteau de Saint-Adrien, proximité des bois...). La commune est bien connue pour son église creusée dans la falaise. Son château a été construit entre 1764 et 1780 pour le marquis de Belbeuf. Le parc du château conserve un colombier datant du XVIe siècle. Constituant un réservoir de biodiversité, le coteau de Saint-Adrien bénéficie du soutien européen pour la conservation du milieu naturel, visant à préserver notamment les espèces endémiques et les éboulis des coteaux calcaires de la vallée de la Seine où fleurit encore parfois la célèbre violette de Rouen.



### BERVILLE-SUR-SEINE

Ce village de près de 600 habitants est situé en bordure de la Seine, sur sa rive gauche, niché dans le creux d'un méandre du fleuve. La commune fait partie du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande. Comme chez ses deux voisines, Ambourville et Bardouville, la culture de la vigne a connu à l'époque médiévale un certain développement. Ancien village de pêcheurs, la commune a implanté sur son sol des carrières d'extraction de granulats alluvionnaires à la fin du XX° siècle. Le site d'une ancienne carrière a été reconverti récemment en une réserve écologique et ornithologique, élaborée dans le cadre d'une démarche de valorisation et de protection environnementale. Berville est desservie par un bac qui la relie à Duclair, sur la rive droite de la Seine. C'est le passage d'eau le plus important de la région, les carrières de la rive gauche, sur la presqu'île d'Anneville, drainant un grand nombre de camions.

### **BIHOREL**

Située sur le plateau nord de Rouen, Bihorel comporte trois quartiers : le vieux Bihorel (accolé à Rouen à mi-pente, ainsi que le début du plateau), le plateau des Provinces (quartier d'immeubles collectifs derrière le vieux Bihorel), le Chapitre (quartier résidentiel plus au nord). La commune regroupe 8 500 habitants, répartis de façon égale dans chacun des trois secteurs. Cette ville résidentielle, détachée en 1892 de Bois-Guillaume, s'est étendue avec les constructions du plateau des Provinces en 1965 et du domaine du Chapitre en 1970.



### **BOIS-GUILLAUME**

La commune, qui regroupe 13 000 habitants, est située sur les hauteurs de Rouen, à proximité immédiate du centre ville et de la gare de Rouen, et à côté de la forêt Verte, une des forêts domaniales de la CREA. De belles propriétés y sont construites. Les seigneurs de Bois-Guillaume figurent dans l'histoire : d'abord lors de la première croisade en 1096, puis dans les guerres du XIIe siècle. A été attestée la présence de vignobles au début du XVIe siècle, de verreries à bouteilles en 1814 et d'un château au lieu-dit « Les Cinq Bonnets », aujourd'hui disparu. Une variété de pomme y a été inventée à la fin du XIXe siècle ou au début du XXe siècle, appelée la « transparente » de Bois-Guillaume. Les implantations des activités économiques autour de la Cité de l'Agriculture datent des années 1970.



### **BONSECOURS**

Dénommée successivement Blosville (Bloville), puis, de 1797 à 1959, Blosseville-Bonsecours, cette commune résidentielle, qui regroupe près de 7 000 habitants est située au sud-est de Rouen, sur sa périphérie. Elle est réputée pour le panorama qu'elle offre sur la ville de Rouen et pour sa basilique de style néogothique, construite au second quart du XIX<sup>e</sup> siècle, qui domine toute l'agglomération. La commune est construite sur le site de l'ancien monastère Sainte-Catherine qui était un lieu de séjour pour les rois, notamment pendant les guerres opposant le roi de France au duc de Normandie. Le camp de Sainte-Catherine, en fait le château de Thuringe, a été occupé en 1592 par Henri IV. Le pèlerinage à Notre-Dame de Bonsecours, attesté dès le XVI<sup>e</sup> siècle, se serait surtout développé après la disparition en 1597 de l'abbaye de Sainte-Catherine.





### **BOOS**

Jusqu'à la révolution, le bourg est une paroisse de l'Abbaye de Saint Armand. Il devient commune en 1790, puis chef-lieu du canton en 1801, et il s'agrandit en 1823 avec le rattachement à la paroisse de Franquevillette, dévolue en grande partie aux religieuses des Emmurées de Rouen au XIVe siècle. La commune conserve sur son sol un patrimoine ancien, notamment un colombier décoré de faïences datant du début du XVIe siècle. C'est l'abbesse Guillemette d'Assy qui commande la décoration de ce colombier à Masséot Abaquesne, originaire de Cherbourg et alors très peu connu. Cet artisan effectuera par la suite des travaux de pavement et de décoration murale pour le roi de France à Fontainebleau et pour le connétable de Montmorrency à Ecouen. Le colombier est décoré de briques de couleur et de carreaux de faïence aux motifs tous différents. Un terrain d'aviation existait depuis 1937, utilisé par les militaires pendant la deuxième guerre mondiale, mais ce n'est qu'en 1968 que l'aéroport est créé et ouvert à la circulation aérienne publique. Comptant 600 habitants en 1950, la commune en comprend aujourd'hui près de 3 100, et son centre commercial est un point de ralliement pour de nombreux habitants du plateau est du territoire.



### LA BOUILLE

La Bouille, petit village édifié au pied d'impressionnantes falaises, conserve le charme d'un environnement privilégié et d'un patrimoine ancien. Classée commune à haute fréquentation touristique journalière, lovée dans un large méandre de la Seine, ce petit village de 800 habitants est réputé pour son atmosphère tranquille à l'écart de la circulation, son positionnement particulier entre bord de Seine et falaise, son site naturel préservé, ses ruelles, ses maisons anciennes, ses restaurants gastronomiques et le va-et-vient de son bac qui la relie à Sahurs sur la rive droite du fleuve. Avant le développement de l'automobile, de la fin du XVIe siècle à 1932, le fameux bateau de La Bouille assurait la liaison entre Rouen, le Roumois et la Basse Normandie. Ce village, où est né Hector Mallot, a inspiré au XIXe siècle de nombreux peintres impressionnistes.



### CANTELEU

Le plateau de Canteleu a été défriché au XIIIe siècle, notamment par des moines et des religieux qui ont laissé la trace de leur passage dans le Clos aux Moines ou la Béguinière. Très étendue, la commune se morcelle, d'abord en seigneuries, puis en hameaux, le tout regroupé autour de l'église construite au XVIe siècle. Les grands ensembles actuels de la Cité Rose et de la Cité Verte, construits à partir de 1955, ne font pas oublier que la commune, qui s'étend en bordure de la forêt de Roumare, le long de la Seine et sur le plateau, a été essentiellement et durant des siècles une ville de villégiature, où ont été construits plusieurs châteaux. La commune, qui regroupe aujourd'hui 14 200 habitants, est née de la fusion de Canteleu, Bapeaume, Croisset, Biessart et Dieppedalle, qui ont tous joué un rôle important dans le développement de la ville. Le hameau de Croisset au bord de la Seine est célèbre pour la maison que Gustave Flaubert a occupée pendant près de 40 ans.

### **CAUDEBEC-LES-ELBEUF**

La ville se situe dans une « zone-tampon » d'échanges entre les campagnes du plateau, la forêt et le fleuve. Ici devait se situer l'ancienne Uggate gallo-romaine mentionnée dans l'Itinéraire d'Antonin, que des vestiges ont permis de positionner à côté de l'église. La première mention d'une paroisse figure dans une charte de Richard Ier, duc de Normandie de 943 à 996.

En 1789, Caudebec, d'un point de vue administratif, est rattachée au canton d'Elbeuf. La loi du 18 juin 1857 ampute la commune de toute sa partie rurale, transférée à la nouvelle commune de Saint Pierre les Elbeuf. Les usines de filature déjà implantées dans la région avant la Révolution font progressivement de Caudebec le faubourg d'Elbeuf, de population majoritairement ouvrière. Les industries et les commerces se développent, et le nombre d'habitants atteint son apogée en 1891.

L'activité textile de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle est encore bien visible à travers la présence de plusieurs édifices en brique, notamment à titre d'exemples, les logements ouvriers de la rue de la République, aménagés dans les cours fermées par les commerces et les portes cochères sur rue ou l'usine Decroux -Tissus de Gravigny, de la rue Sadi-Carnot, bâtiment fonctionnel construit sur deux niveaux avec 22 fenêtres toutes identiques en façade.

L'activité textile drapière, des activités industrielles (chimie, métallurgie, confection), ainsi que le commerce se sont donc développés au XIX<sup>e</sup> et début du XX<sup>e</sup> siècle. Depuis, de nombreux immeubles et des lotissements ont été construits. La commune regroupe aujourd'hui près de 10 000 habitants.



# CLEON

La commune a subi depuis le milieu du XXe siècle de profondes transformations. Jusqu'alors, Cléon est un village relativement isolé regroupant des ouvriers agricoles, des tisserands à domicile et des propriétaires, héritiers des acheteurs des biens nationaux de l'abbaye de Saint-Ouen et du prince de Lambesc, duc d'Elbeuf. Le sol de sable et de caillou, peu propice à la culture, constituera par la suite un atout. Les sablières et l'extraction des graviers se multiplient en effet à l'époque de la Reconstruction entreprise après 1945. Dans le cadre de l'aménagement du territoire, la potentialité d'une main-d'œuvre disponible et la situation géographique entraînent l'implantation d'une fonderie et d'ateliers pour la Régie Renault à partir de 1958. Depuis, d'autres entreprises se sont implantées à Cléon qui bénéficie de la proximité de l'autoroute A13. La commune connaît alors des modifications spectaculaires, tant pour le nombre d'habitants qui a décuplé en cinquante ans, que pour la configuration sociologique, l'urbanisme, l'équipement, la vie associative et les activités culturelles et sportives. La commune regroupe aujourd'hui près de 5 800 habitants





### DARNETAL

Ce chef-lieu de canton limitrophe de Rouen est la réunion de deux anciennes paroisses, Longpaon et Carville. Deux églises sont encore présentes dans la ville, appartenant aux deux paroisses jadis bien distinctes. L'église de Carville, incendiée en 1562, a été reconstruite au XVIIe siècle. Sa tour de style gothique flamboyant est maintenant séparée du reste de l'édifice. La ville est traversée par les rivières du Robec et de l'Aubette qui ont permis d'actionner dès le Moyen Âge de nombreux moulins. À partir du XVIIe siècle, et plus particulièrement aux XVIIIe et XIXe siècles, leurs rives accueillent des filatures de textile. Les draps de Darnétal rivalisent longtemps avec ceux de Rouen... D'autres entreprises sont également implantées à cette époque dans la cité ouvrière qui ne connaît un déclin industriel qu'un peu après la Seconde Guerre mondiale. Les traces de ce passé sont encore très présentes dans la ville et de nombreux édifices sont toujours visibles : bâtiments de filature, teinturerie, tissage ou minoterie, moulins à blé et à foulon, etc. Le bâtiment réhabilité de l'ancienne usine Lucien Fromage accueille désormais l'École d'Architecture de Normandie au coeur d'un parc paysager. La commune regroupe aujourd'hui 9 400 habitants.



### **DEVILLE-LES-ROUEN**

À dix minutes au nord de Rouen, la commune de Déville-Lès-Rouen regroupe 10 500 habitants. Du XIIIe au XVIe siècle, c'est le lieu de villégiature des archevêques de Rouen. La commune est traversée par la rivière du Cailly, dont les rives ont favorisé l'activité textile dès le XVI<sup>e</sup> siècle et permis le développement et la prospérité industrielle jusqu'au XIXe siècle. A partir du XVIIIe siècle et au XIXe siècle, deux activités prédominent à Déville : la métallurgie, représentée par le travail du plomb, du cuivre et du fer, et le textile qu'il soit lainier, cotonnier ou linier. Durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l'industrie du coton s'impose tandis que disparaissent les sites lainiers et liniers. De nombreuses activités annexes au travail du coton voient également le jour (produits chimiques, moulins à bois de teinture, ateliers de gravure, blanchisseries) et plusieurs grands sites métallurgiques sont implantés (laminoir plomb, affinerie hydraulique, fonderies de cuivre et de fer). Une briqueterie a existé également en 1881, à proximité de la gare. Sur près de 40 établissements artisanaux ou industriels recensés dans la ville, six sont encore en place aujourd'hui. L'activité industrielle a façonné l'image de la ville, entre les maisons de brique à étages, héritages de l'habitat ouvrier, sur la rive gauche de la vallée, et les maisons bourgeoises des industriels, plus proches de la rivière. La vallée du Cailly, à la fois verte et arborée, est une zone tampon entre la campagne et la ville.

### **DUCLAIR**

Cette commune de 4 100 habitants est située en bordure de Seine sur sa rive droite, et bordée par la rivière de l'Austreberthe. La commune bénéficie d'une situation privilégiée: porte d'entrée du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, elle est située sur la Route des Fruits et au carrefour de grandes abbayes normandes (notamment à Saint-Martin-de-Boscherville et Jumièges). Des moulins servaient autrefois au bord de l'Austreberthe à produire des céréales, du papier et de l'huile ou à la production de filature. Au début du XXe siècle, le port de Duclair connaît une activité florissante (livraison du fer venant de Suède, chargement du blé). En 1991, la fermeture de l'usine Mustad (clous et visserie), marque le déclin industriel

L'animation du fleuve se traduit aujourd'hui par l'activité des péniches qui chargent les sables et les graves extraits des carrières proches, ainsi que par le va-et-vient du bac entre les deux rives, les voiliers et les grands bateaux de croisière qui ont remplacé les bateaux à vapeur utilisés autrefois entre le Havre et Rouen. La situation géographique de la ville, nichée au cœur de la vallée de la rivière de l'Austreberthe et au pied de la Seine, la voue à la nature (randonnée, kayak, pêche à la truite...). La commune conserve sur son sol un patrimoine bâti ancien, notamment le château du Taillis (XVI°/XVII° siècle, en pierre) et le château du Cat rouge (XVIII° siècle). Duclair est aussi réputée pour son canard qui fait partie d'une savoureuse gastronomie locale.



Château du taillis

### **ELBEUF-SUR-SEINE**

La commune, qui regroupe 17 300 habitants, est blottie au creux d'un méandre de la Seine, dans un cadre environnemental de qualité. Sur 1600 hectares, 1200 d'entre-eux sont des espaces forestiers, ruraux ou de plans d'eau. Rattachée d'abord au domaine ducal, la commune a été érigée en seigneurie de la maison du Vexin en 1025. En 1203, elle appartient à la famille d'Harcourt, puis en 1417, à la maison de Lorraine, qui conserve Elbeuf jusqu'à la Révolution. La ville connaît un essor économique et commercial dès l'époque médiévale grâce à son petit cours d'eau, le Puchot, qui favorise très tôt l'activité textile. Manufacture royale dès 1667, elle sera réputée pour la qualité et la production de ses draps de laine pendant plusieurs siècles. Un important patrimoine industriel (manufactures, usines, ateliers...) ou lié à cette activité (maisons de maître, logements patronaux et ouvriers, équipements...) ont été conservés et réhabilités dans un cadre de reconversion. Au XIXe siècle, le désenclavement géographique de la ville est marqué par la construction du pont suspendu (1843), les lignes ferroviaires Paris-Rouen, de Rouen-Serquigny (1865) et de Rouen-Orléans (1883). Tandis que la population s'accroît, de nouveaux quartiers sont urbanisés au sud et à l'est de la ville. Les grands changements ont lieu après la Seconde Guerre mondiale, notamment : disparition du textile, nouveau paysage urbain avec la Reconstruction puis les grands ensembles, réaménagement du quartier textile Blin & Blin en 1983, ouverture en 1994 de la voie sur berge, et enfin restructuration d'un nouveau bâtiment Blin en 2009/2010 pour y accueillir des équipements culturels, notamment le musée, les archives et le centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine, ainsi que des organismes de formation.



Le Cirque-Théâtre



### **EPINAY-SUR-DUCLAIR**

Ce petit village, qui regroupe 500 habitants sur 660 hectares, est situé à l'extrémité nord-ouest du territoire de la Crea. Entouré à l'est et au sud par les communes de Saint-Paër et Sainte-Marguerite-sur-Duclair, il bénéficie d'un environnement naturel préservé et de la proximité immédiate du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande.



# **FONTAINE-SOUS-PREAUX**

Cette commune du canton de Darnétal, qui regroupe 560 habitants, a longtemps été dépendante du château de Préaux, où le Robec prend sa source. Plusieurs moulins à grains et à papier se sont installés sur son cours, jusqu'à ce que la ville de Rouen capture le Robec, en 1872, pour pourvoir à son alimentation en eau de source. La commune, située à une vingtaine de minutes du centre de Rouen, est devenue résidentielle et appréciée pour la qualité de son cadre de vie.



# FRANQUEVLLE-SAINT-PIERRE

Cette commune est née de la fusion, en octobre 1970, de Notre-Dame-de-Franqueville et de Saint-Pierre-de-Franqueville, reconstituant ainsi l'ancien domaine seigneurial de Franqueville (avec le hameau de Franquevillette, rattaché à la commune de Boos). Ces deux communes avaient déjà été réunies une pre-mière fois en 1820, avant d'être séparées en 1852. Cette commune résidentielle du plateau est de Rouen a connu au cours des dernières décennies, une importante croissance démographique, suite à la création de plusieurs lotissements. La commune s'est dotée de nouvelles infrastructures et a su évoluer à travers les siècles, en conciliant patrimoine et modernité. Elle regroupe aujourd'hui 5 400 habitants.

### **FRENEUSE**

Une vue aérienne permet de distinguer à Freneuse quatre zones étroites parallèles à la Seine : les îles (pâtures inondables), la rive (oseraies), la « côte » et le plateau. A l'écart des grandes circulations, c'est un village-rue bordé de maisons (autrefois de fermes aussi), qui regroupe 940 habitants. Le fleuve a été source de richesses (pêche, moulin) et de danger (inondation). Les terrains consacrés à l'agriculture étaient de petite taille. Les vins, jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, étaient réputés. Sous l'ancien Régime, Freneuse est le siège d'une basse puis d'une haute justice et d'une sergenterie. Grâce à sa situation abritée des vents du nord par la côte, le village, apprécié pour son climat, son calme et la beauté des bords de Seine, était apprécié des peintres, des écrivains et des artistes. Un passage d'eau permettait de rejoindre la rive gauche à Martot. Pendant la période de forte activité textile, la construction du pont d'Elbeuf a facilité le déplacement des fileuses et des tisserands à main qui étaient jusqu'alors approvisionnés à leur domicile. A partir des années 50, des maisons apparaissent sur l'île et sur la côte.



### GOUY

Cette petite commune de 800 habitants, qui borde la Seine sur sa rive droite, est connue pour conserver sur son sol une grotte ornée de peintures et de dessins du paléolithique supérieur, rare vestige datant de cette époque subsistant dans la région. Les terres de Gouy, comme celles de plusieurs communes environnantes, ont appartenu durant des siècles aux abbayes de Jumièges et de Saint-Ouen de Rouen et ont été le siège de la Grande Paneterie de Normandie.



### **GRAND-COURONNE**

La ville, qui regroupe actuellement 9 400 habitants, est située sur la rive gauche de la Seine, à proximité de Rouen. Elle accueille des équipements portuaires du grand port maritime de Rouen. La découverte, en 1815, de sarcophages mérovingiens ou carolingiens, atteste la présence d'une nécropole du Haut Moyen Âge. De grands domaines agricoles monastiques existaient déjà sur le site de Couronne avant le IX<sup>e</sup> siècle. La distinction entre Grand et Petit-Couronne apparaît dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Le manoir royal, propriété de Philippe le Bel, est détruit au XV<sup>e</sup> siècle par Charles VII. Du XII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, le bourg est un village rural à dominante agricole. Cette commune a peu bénéficié de la première révolution industrielle qui est intervenue entre 1830 et 1840. Le hameau des Essarts a été rattaché à Grand-Couronne en 1844. La Première Guerre mondiale a marqué les prémices de l'essor économique de la ville ; la vocation traditionnellement agricole de la commune a changé dans les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle avec l'implantation de plusieurs activités industrielles d'importance : aciéries, engrais, papeteries...





# LE GRAND-QUEVILLY (nom usuel : GRAND-QUEVILLY)

La ville est située sur la rive gauche de la Seine, à proximité immédiate de Rouen. Elle accueille des équipements portuaires du grand port maritime. Depuis son origine, la ville a été le témoin de nombreux évènements historiques qui ont modelé sa physionomie : industrialisation, Première Guerre mondiale, Seconde Guerre mondiale, urbanisation.... Avec la création du Boulevard de l'Industrie au bord duquel les usines vont être plus tard implantées, le bourg de 2 000 habitants a vécu en 1886 un moment décisif de son développement. De localité rurale, il va devenir centre industriel. Les Chantiers de Normandie, implantés en 1894, sont le symbole de ce riche passé. De 1894 à 1897, 12 voiliers sont construits dont le fameux Quevilly, lancé devant 6 000 spectateurs en 1897. Rachetés en 1898, puis en 1901, les Chantiers connaissent une modernisation totale et le passage de la construction de voiliers à celle de navires à vapeur. En 1958, 1 700 personnes sont employées sur le site : c'est l'apogée. Pour diverses raisons, les Chantiers de Normandie voient diminuer leur activité jusqu'à la fermeture en décembre 1986. 458 navires ont été construits de 1893 à 1986. Une page de l'histoire industrielle est tournée. A partir des années 1960, la commune connaît un important développement autour d'un nouveau centre ville et de grands ensembles. Longtemps dominée par la construction navale et l'industrie chimique, l'activité économique de la commune est aujourd'hui très diversifiée. Plus de 300 entreprises sont installées sur la commune, grandes entreprises, PME, PMI, artisans, commerçants, professions libérales, sociétés de services. La commune regroupe aujourd'hui 26 300 habitants.



### **HAUTOT-SUR-SEINE**

Cette petite commune de 350 habitants, qui borde la Seine sur sa rive droite, entre Val-de-la-Haye et Sahurs, au creux d'un méandre du fleuve, fait partie du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande. Son nom d'origine angloscandinave, mentionné sous la forme Hotot en 1240, composé du vieil anglais hoh et du norrois topt, signifie « maison sur la pente », ou « sur le rivage escarpé ». L'église paroissiale est devenue chapelle du château à la fin de la Révolution. La commune s'est agrandie en 1822 en annexant, aux dépens du Val-de-la-Haye, le hameau du Rouage, ancienne dépendance de la commanderie de Sainte-Vaubourg. Le château, exemple parfait du classicisme sous Louis XV, a été construit pour une puissante famille de Finances de Rouen.



### HÉNOUVILLE

La commune, qui regroupe 1 300 habitants, borde la Seine sur sa rive droite et fait partie du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande. Si son centre est situé sur le plateau, le village s'étend aussi sur une partie de la vallée, constituée de marais mais également d'une terrasse où s'est développée un habitat. Plusieurs constructions, en pierre et pan de bois, peuvent être rattachées au XVIe siècle. Un colombier du XVIIe siècle et un pressoir représentent les seuls vestiges du manoir de Hamel. Deux châteaux du XIXe et du tout début du XXe siècle, en brique et pierre, ont été conservés. Par ailleurs, les dépôts des dragages des rives de la Seine ont livré d'importantes collections de matériel préhistorique, mettant en évidence une occupation néolithique et des vestiges d'habitat gallo-romain.

### **LE HOULME**

Commune du canton de Notre-Dame-de-Bondeville regroupant 4 150 habitants, son nom a pour origine le Holm (prairie au bord de l'eau). Dépendant durant plusieurs siècles des religieux de l'abbaye Saint-Ouen de Rouen, Le Houlme connaît au XIX<sup>e</sup> siècle, comme toutes les communes de la vallée du Cailly, un essor économique avec l'industrie textile (cotonnade), développée grâce au débit du cours d'eau et aux moulins installés sur ses rives. La fermeture en 1963 des derniers tissages marque la fin de la production textile dans la vallée.



### **HOUPPEVILLE**

Cette commune résidentielle du canton de Notre-Dame-de-Bondeville regroupe 2 400 habitants. Avec ses 2082 hectares, elle est l'une des plus grandes communes en termes de superficie. Située à 9 km de Rouen, sur le plateau nord, elle se trouve au cœur de la Forêt domaniale Verte. Portant autrefois les noms de Plein-Bosc et de Huppeville-la-Verte, elle est née d'un défrichement réalisé dans la forêt par les moines de l'abbaye de Saint-Ouen, possesseurs de ces terres. Son église, édifiée au XIe siècle, puis agrandie au XVIe siècle a la particularité de posséder sept vitraux fabriqués par les maîtres verriers de Conches (1544-1545). Lotissements après lotissements, les hameaux du Plain-Bosc, du Font du Val et des Hautes-Terres se sont soudés à l'ancien village dans les années 1970.



### **ISNEAUVILLE**

Comme ses voisines d'Houppeville, les terres d'Isneauville ont été conquises aux XIIe et XIIIe siècles sur la forêt, à l'initiative des moines de l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen, possesseurs des lieux. D'importants travaux d'essartage sont alors entrepris et des colonies de peuplement sont établies par les moines. Dès lors, l'habitat se densifie. Au XXe siècle, la commune connaît un accroissement démographique spectaculaire, passant de 759 habitants en 1962, à près de 2 400 habitants aujourd'hui. Elle reste cependant une commune résidentielle entourée de forêts, appréciée pour son cadre de vie.





### **JUMIÈGES**

La commune, située à moins de 20 km de Rouen, et entourée par les communes de Yainville au nord et du Mesnil-sous-Jumièges au sud, regroupe un peu plus de 1700 habitants. Comme ses deux voisines, elle est située en bordure de Seine et fait partie du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande. L'Abbaye de Jumièges va jouer un rôle essentiel dans l'économie locale. Elle favorise l'évolution agricole et agraire, anime les échanges commerciaux et génère des activités fluviales soutenues. Malgré les démolitions, l'Abbaye ne disparaîtra pas et ses ruines en font, aujourd'hui, sa renommée. Fondée en 654 par Saint-Philibert, elle bénéficia dès le début de la protection royale : c'est en effet Clovis II, qui régnait alors, et surtout sa femme, Bathilde, qui favorisèrent l'installation de Philibert et lui firent don de terres du domaine royal. Aucun vestige ne subsiste de cette époque. Les éléments les plus anciens datent de l'époque carolingienne, avant les destructions des Vikings. L'histoire de l'abbaye est ponctuée d'épisodes sombres, de destructions et de déclin et de grandes périodes de reconstruction, sous la conduite de grands abbés, parmi lesquels Robert Champart, qui devint également archevêque de Cantorbéry et évêque de Londres. On lui doit la construction de l'abbatiale Notre-Dame, qui fut inaugurée par Guillaume le Conquérant en 1067. Ce gigantesque monument est tout particulièrement célèbre par la particularité et les proportions de son architecture, dont les tours jumelles, hautes de 46 mètres, dominent les méandres de la Seine toute proche.



### LA LONDE

La commune, qui regroupe 2 200 habitants, est située à la jonction du plateau du Roumois et de la vallée de la Seine. Le territoire, essentiellement forestier, forme une sorte d'enclave dans le département de l'Eure. Notre-Dame de La Londe et Saint-Etienne d'Elbeuf étaient autrefois les seules paroisses du Roumois du diocèse de Rouen. Les défrichements du Moyen Âge favorisent au début du XVIe siècle la création de terres qui vont constituer plus de 30 fiefs. Une famille puissante est élevée au rang de marquisat en 1616 : la famille des Cordier de Bigars. Du XVIIIe au XXe siècle, les tisserands de La Londe travaillent à la fois pour les fabricants rouennais (coton) et pour les drapiers elbeuviens (laine). Avec la mécanisation du tissage dans les dernières décennies du XXe siècle, l'offre d'emplois se déplace dans les usines de la banlieue rouennaise et, plus tard, dans la métallurgie, la chimie, les services et les commerces des agglomérations d'Elbeuf et de Rouen.



### MALAUNAY

Cette commune de la vallée du Cailly est née en 1813 de la réunion de trois anciennes paroisses : Saint-Nicolas, Saint-Maurice et Notre-Dame-des-Champs. Elle se développe au XIX<sup>e</sup> siècle autour de l'industrie textile, fortement présente dans toute la vallée du Cailly jusqu'au début des années 1960. Dans les années 1980, la commune s'étend vers le nord, sur les plateaux, avec plusieurs lotissements. Aujourd'hui, entourée de forêts, de champs et de prairies, c'est une véritable « ville à la campagne », elle regroupe près de 6 000 habitants.

### **MAROMME**

Située sur le plateau ouest, entre la route de Dieppe et l'A150, la commune de Maromme s'étire le long du Cailly. Les archevêques de Rouen et les moines de l'abbaye de Fécamp sont les principaux propriétaires des terres de Maromme du XIe siècle jusqu'à la vente de 1575. Les moulins du Cailly jouent un rôle important dans le développement de la ville, notamment les moulins à papier (dont l'un était fournisseur de l'université de Caen au XVIe siècle) et un moulin à poudre, connu pour avoir explosé à plusieurs reprises. Comme dans toute la vallée du Cailly, l'industrie textile se développe au XIX<sup>e</sup> siècle et perdure jusqu'aux années soixante. Cette petite ville de près de 12 000 habitants garde les traces de son histoire industrielle et textile avec ses alignements, dans le centre, de petites maisons ouvrières en brique rouge du début du XX<sup>e</sup> siècle. La commune se développe avec la construction de zones pavillonnaires et d'immeubles, dans les années 1970. La reconversion économique, suite aux nombreuses fermetures d'usine, est favorisée par la création volontariste de plusieurs zones d'activités : La Maine en 1967 et le Moulin à Poudre en 1988. Aujourd'hui, la commune, située à quelques minutes du sixième pont récemment construit, le pont Flaubert, qui rejoint la rive gauche et ses zones d'activités, comporte quatre quartiers principaux : Clérette, Grosses Pierres, Maine et Commune.



### LE MESNIL-ESNARD

Cette paroisse, qui a dépendu pendant plusieurs siècles des rives de Pavilly et de l'abbaye de Saint-Lô de Rouen, a été longtemps le lieu d'un pèlerinage à Saint-Léonard, le 6 novembre. Elle est devenue une commune résidentielle des plateaux est de Rouen qui regroupe plus de 6 600 habitants et accueille sur son territoire plusieurs établissements sociaux et d'enseignement. Elle a développé plusieurs zones d'activités (Haut Hubert, Champ Cornu...). Toute la partie est de la Commune, en direction de Saint-Léger-du-Bourg-Denis et la vallée de l'Aubette, assez peu urbanisée, conserve de vastes étendues de champs et de forêts.



### LE MESNIL-SOUS-JUMIÈGES

La commune, située en bordure de la Seine sur sa rive droite, est nichée au creux d'un méandre du fleuve. Elle regroupe près de 600 habitants. Son histoire est intimement liée à celle de Jumièges, et à celle de l'abbaye à laquelle la paroisse appartient jusqu'à la Révolution. Le bac, autrefois propriété de l'abbaye de Jumiège, la relie toujours à la commune d'Yville-sur-Seine. La commune fait partie du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande. Bénéficiant d'un environnement naturel privilégié, la commune possède une base de loisirs qui propose plusieurs types d'activités nautiques, voile, canoë et kayak.





### MONTMAIN

Montmain a appartenu à partir de 1250 au prieuré de Beaulieu, situé sur la commune de Bois-l'Evêque (canton de Darnétal), jusqu'en 1772, date à laquelle le prieuré a été supprimé. La commune regroupe aujourd'hui près de 1 350 habitants. Le village est distant de 11 km de Rouen, 3 km de Boos, 10 km de la vallée de l'Andelle. C'est une commune de 600 hectares, dont une grande partie est encore boisée. La commune est en totalité incluse dans le bassin versant de l'Aubette. Les eaux de pluie ruissellent à travers les Bois des Chartreux au sud et la Côte aux Prêtres au nord, et vers la vallée de l'Aubette (Epinay et Saint Aubin Epinay).



### **MONT-SAINT-AIGNAN**

Limitrophe des villes de Déville-lès-Rouen et Bois-Guillaume, la commune de Mont-Saint-Aignan surplombe Rouen. Formée de la fusion en 1819 de Saint-Aignan et du Mont-aux-Malades, elle regroupe aujourd'hui plus de 20 000 habitants. Elle doit sa richesse à la diversité de ses quartiers, le Plateau, le Village et Saint-André qui correspondent aux grandes étapes de son développement. La construction du pôle universitaire, dans les années 1960, participe activement à l'essor de la ville. La population double en guarante ans, et l'université recense aujourd'hui plus de 12 000 étudiants en Lettres et Sciences. Le quartier du Plateau, qui accueille les infrastructures universitaires, l'hôtel de ville et le centre hospitalier du Belvédère, est le secteur le plus récent, tandis que le quartier du Village, au nord de la ville, a préservé le charme de l'ancien et une ambiance de village, au cœur de la cité. Au sud-est de la ville, Saint-André-Les Bulins est un quartier résidentiel qui compte de nombreux pavillons individuels et des petits immeubles. La création du parc d'activité de la Vatine en 1985 a fixé sur la ville des milliers d'emplois qualifiés. Malgré une importante urbanisation, Mont-Saint-Aignan a su préserver de grands espaces verts et boisés très appréciés de la population. Les maisons individuelles et les appartements sont particulièrement recherchés par des Rouennais en quête d'espace et de calme, à deux pas du centre-ville. C'est un secteur très apprécié aussi pour ses infrastructures et commerces de proximité, avec un atout majeur, la ligne 1 du TEOR qui relie le centre de Rouen au campus en quelques minutes et le maillage des lignes de bus qui dessert tous les quartiers de la commune.



# MOULINEAUX

La commune, qui regroupe près de 890 habitants, a d'abord été rattachée en 1810 à la commune de La Bouille, sa voisine. Sa dénomination rappelle le souvenir des moulins qui bordaient sa petite rivière. Situé aux portes de l'agglomération rouennaise sur la rive gauche de la Seine, le village offre l'image d'une paisible commune baignée par les eaux calmes du fleuve protégé par les contreforts boisés d'un grand couvert forestier. Depuis les vestiges du château de Robert le Diable, dont les origines remontent à la période des Ducs de Normandie, un splendide panorama englobe toute la boucle de la Seine.

### LA NEUVILLE-CHANT-D'OISEL

Le bourg est situé à 17 km au sud-est de Rouen, à la frontière entre la Seine-Maritime et l'Eure. Ce vaste territoire du canton de Boos est né du défrichement de la forêt de Longboel ordonné par Saint Louis et exécuté par des moines de l'abbaye de Royaumont, avant que les terres de la Neuville ne soient cédées au chapitre de Rouen en 1263. La paroisse comptait alors 1 000 habitants. C'est la dernière et la plus grande commune du plateau est de Rouen. La devise de la Neuville, « Le chant de l'oiseau adoucit l'amertume de la vie », reprise sur son blason, figurait autrefois sur la grille du Château de la Muette. La commune regroupe aujourd'hui près de 1 900 habitants.



# NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE

La commune, qui regroupe aujourd'hui 7 300 habitants, a été formée de la fusion de Notre-Dame-de-Bondeville et de Saint-Denis-de Bondeville. L'industrie du papier, puis à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, du textile, offre à la ville son identité paysagère : vestiges industriels et anciennes cités ouvrières constituées de briques et silex y sont encore visibles. C'est dans cette commune de la vallée du Cailly que se sont implantées, dès 1763, les premières fabriques d'indiennes (cotonnades) de l'agglomération. Situé dans un site hydraulique exceptionnel, le Musée de la Corderie Vallois est un lieu de mémoire et de culture ouvert en 1994, permettant d'évoquer l'activité textile de la vallée et de l'agglomération rouennaise : visites commentées, expositions nombreuses sur les activités cotonnières et le patrimoine industriel. Située à proximité du Musée Industriel de la Corderie Vallois, l'ancienne cheminée de brique des Etablissements Gresland a été conservée et réhabilitée dans le cadre d'un projet de restauration bénéficiant du financement de la Ville, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Haute Normandie et de l'Association du Musée de l'Homme et de l'Industrie. C'est l'une des dernières de la Vallée du Cailly et de l'agglomération rouennaise.



### **OISSEL**

Cette commune de tradition ancienne textile et chimique regroupe 11 600 habitants. Cette forte image industrielle cohabite avec un cadre de vie apprécié par ses habitants, souligné par la présence de plusieurs châteaux et d'un jardin public de qualité. Situé en bord de Seine, au pied d'un plateau couvert de forêt riche en gibier, le site d'Oissel est occupé dès la préhistoire. Devenu fief royal, Richard Cœur de Lion y installe un rendez-vous de chasse où séjourne Philippe le Bel en 1312. Ce manoir, profondément modifié au cours des siècles, est aujourd'hui la mairie. Jusqu'au XVIIIe siècle, les habitants sont essentiellement des agriculteurs cultivant le blé, le pastel qui fournit la couleur bleue pour les tissus, et sur les coteaux la vigne. L'aventure industrielle commence au XVIIIe siècle avec la culture de la garance (permettant de donner la couleur rouge aux étoffes). La « manufacture des fils d'Oissel » dans laquelle est travaillée la laine, fournit la Manufacture Royale des velours de Saint-Sever à Rouen, créée en 1776. L'activité se réoriente vers le coton et d'autres usines s'installent. L'ouverture de la ligne Rouen Paris et de la gare d'Oissel dynamise l'activité industrielle. En 1900, est construite la Cotonnière. La ville est alors une place importante de l'industrie textile normande. Après la Libération, l'industrie textile décline et dans les années 60, rien ne subsiste des grandes entreprises osseliennes, tandis que se développe une activité chimique qui va occuper jusqu'à 3 000 salariés. Des activités de services aux entreprises, notamment de transports lourds, tendent à les remplacer. Malgré les destructions des guerres et la modernisation, la ville conserve des traces de son passé et de son urbanisation, qui s'est développée autour des usines. Les lotissements ouvriers construits autour des filatures, les maisons des contremaîtres, des ingénieurs et des industriels y sont encore visibles.



### **ORIVAL**



Les falaises forment l'attrait touristique de ce village de 970 habitants. Les villageois ont utilisé très tôt les coteaux pour la culture de la vigne (jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle), des figuiers et des noyers (fruits et teinture). Des carrières creusées au pied des falaises servaient d'entrepôt de vins. Un passage d'eau en barque vers Saint-Aubin a existé jusqu'en 1951. L'histoire de la commune est liée à sa position stratégique sur l'isthme d'Orival-Moulineaux qui commande Rouen. En témoignent le fanum galloromain du Catelier et au Moyen Âge, les châteaux de la Roche Fouet et de Robert le Diable (situé sur la même rive, mais en face, à Moulineaux) qui surplombent tous les deux le méandre de la Seine. L'économie locale a reposé longtemps sur l'activité du port du Gravier (le bois, l'argile pour la terre à foulon, la pierre calcaire et le silex), ainsi que sur la pêche en Seine et l'industrie du textile, notamment le tissage à domicile et la teinturerie. La commune a été fortement sinistrée en mai 1944 suite aux bombardements alliés, et la reconstruction a été tardive.

### PETIT-COURONNE



La ville, située sur la rive gauche de la Seine, à proximité de Rouen, regroupe 8 700 habitants. Un bac, qui permet de rejoindre Val-de-la-Haye, la relie à la rive droite. La commune accueille des équipements portuaires du Grand Port Maritime de Rouen et une raffinerie de pétrole. Elle est aussi connue pour la « maison des champs » de Pierre Corneille, devenue aujourd'hui musée départemental. Mais la commune ne se résume pas à ce patrimoine et à la raffinerie Shell. Jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, elle bénéficie de paysages et d'une situation géographique favorables au labourage et au pâturage. Les prairies vont longtemps faire partie des rares à être fauchées. La Seine fertilise les terres par ses débordements réguliers et le foin récolté est acheminé à Rouen et à Paris. Loin de s'éteindre avec la révolution industrielle, labourage et pâturage survivent jusqu'au milieu du XX° siècle, date à laquelle la commune de 2 800 habitants compte encore douze fermes de 30 à 40 hectares. Jusqu'en 1891, la seule industrie mentionnée pour Petit-Couronne est celle de la pêche. Les grandes sennes embarquent chaque matin les pêcheurs qui manœuvrent les filets de 200m de long. Paris, notamment, est approvisionnée. Au milieu du XXe siècle, la pollution et la disparition des poissons sonnent le déclin de la profession. Une nouvelle étape industrielle commence pour la ville avec l'implantation sur son territoire de quatre docks de 4200 à 8000 tonnes, utilisés par les chantiers de Normandie, du Trait et de Saint-Nazaire. Détruits à la Libération, ils reprennent du service en 1950 et connaissent une intense activité, avant de voir leurs commandes chuter et d'être définitivement démolis en 1989. La raffinerie de pétrole a été construite en 1928 par la Société Marine des Pétroles, devenue Petroplus. La première grande extension a lieu en 1933. Après la période sombre de la Seconde Guerre mondiale et avec la reprise des établissements par le groupe Shell, l'activité s'intensifie en augmentant les capacités de stockage, de traitement et de la production.

### LE PETIT-QUEVILLY (nom usuel PETIT-QUEVILLY)

La commune, située à la limite des quartiers sud de Rouen sur la rive gauche du fleuve, regroupe plus de 22 000 habitants. Séparée de Grand-Quevilly avant le XIIe siècle, et amputée d'une partie de son territoire en 1888 au profit de Rouen (ce qui l'a séparée du fleuve), cette commune est le prolongement naturel du faubourg Saint-Sever de Rouen. En 1789, Petit-Quevilly compte alors 800 habitants qui vivent au milieu des pâturages et au bord d'une mare poissonneuse. Pour compléter les faibles moyens du foyer, les femmes et les filles de paysans filent la laine ou le coton pour les tisserands. Des toiliers et des curandiers qui blanchissent les toiles sont installés au bord de la Seine. La révolution industrielle va multiplier la population de la commune par cinq. L'industrie et les entreprises textiles de la commune vont avoir une longue histoire : de la fin du XVIIIe siècle à 1989. Lors de sa construction en 1847, La Foudre a vraisemblablement constitué la plus grande unité textile réalisée en France et sans doute la plus moderne dans les années 1865. Sa taille exceptionnelle et la hardiesse de sa conception ont frappé les contemporains et en font un élément phare du patrimoine industriel français. Cette usine géante de 150 mètres de long comprend alors un bâtiment principal dit La Grande Fabrique, des constructions annexes réparties sur un terrain de près de trois hectares, et elle est équipée des machines à filer les plus modernes. L'usine est rachetée en 1859 par un industriel, qui la transforme en une filature de coton employant près de 700 personnes. Après la faillite de l'établissement en 1932, l'ensemble est acquis par l'Etat et devient la Caserne Tallandier. Le XXe siècle va modifier, plus que tout autre, la physionomie de la ville. Parmi les différents types d'architectures symbolisant tous les courants de ce siècle innovant, peuvent être cités l'église Saint-Antoine de Padoue, œuvre de l'architecte Pierre Chirol, terminée en 1913, qui évoque l'architecture industrielle de cette époque ; la cité des Maréchaux, des petites maisons de brique et silex construites en 1920 ; l'école Gérard Philipe, réalisée en 1960 ; le quartier Saint-Julien avec son architecture caractéristique des années 1960 ; le quartier Nobel qui se développe sur l'ancienne friche industrielle Nobel-Bozel ; le lycée Elisa Lemonnier en 1993, là encore construit sur l'ancienne friche de l'usine Eclair-Prestil ; l'atelier-dépôt du métrobus ; la bibliothèque François Truffaut, réalisée en 1994, où le bois d'Iroko et les grands vitrages dominent ; la station d'épuration Emeraude, réalisée avec des passerelles permettant une vision panoramique du site ; enfin en 2000, le collège Denis Diderot, entièrement reconstruit, et s'intégrant dans son environnement constitué d'une chapelle du XIIe siècle et d'un quartier réalisé dans les années 1960.



### QUEVILLON

La commune, qui regroupe 620 habitants, est située en bordure de la Seine et de la forêt de Roumare, au sud-ouest du Canton de Duclair, à côté de Saint-Martin-de-Boscherville et en limite fluviale avec Bardouville. Elle fait partie du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande. La commune conserve un patrimoine ancien, notamment, la chapelle du domaine de Belaître (manoir datant de la fin du XVIIe siècle) et le château de la Rivière-Bourdet, construction du XVIIe siècle en pierre de Caumont, avec colombier de 1668 et communs du XVIIIe siècle, qui a accueilli Voltaire et Balzac.







La commune, qui comprend près de 935 habitants, est située dans la partie sud-est de la Crea, à la frontière de l'Eure. Les terres de cette commune du canton de Boos ont dépendu, elles aussi, de l'abbaye de Saint-Ouen. Une légende locale raconte que cette dépendance date du temps des croisades où le seigneur de Quévreville, après avoir tué sa femme, donna en expiation l'ensemble de son fief aux moines de l'abbaye rouennaise. La fabrication de poteries, qui a cessé aujourd'hui, est attestée dès la fin du XIIe siècle.



### **RONCHEROLLES-SUR-LE-VIVIER**

Située à 10 km au nord-est de Rouen et regroupant près de 1 100 habitants, la commune s'étend sur 533 hectares. La route qui la dessert serpente à travers la forêt à partir du cours d'eau du Robec, pour atteindre un plateau consacré aux cultures céréalières et fourragères. La place centrale est bordée par l'église du village, qui a été transformée au cours des siècles et presque entièrement reconstruite au XIX<sup>e</sup> siècle. Roncherolles-sur-le-Vivier est le pays de la « ronche » (la ronce en Cauchois), et le village domine un petit ruisseau, le Vivier, modeste affluent du Robec qui se jette dans la Seine. A proximité du centre, le manoir de Bimare, reconstruit au XVIIIe siècle, abrite encore des cellules des moines de l'Abbaye de Saint-Ouen, anciens seigneurs de la paroisse. A l'est, le château, bâti à la même époque et toujours en place, acquis par un conseiller du roi, Alexandre Le Painturier, Seigneur de Guillerville et de Ricarville, en 1730 environ, resta pendant deux siècles la propriété de la famille. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les ardoises acheminées par chemin de fer remplacèrent le chaume sur les maisons. Toutes les maisons anciennes de la commune possèdent une margelle en pierre équipée d'un mécanisme permettant de puiser l'eau de pluie récupérée dans les citernes grâce aux gouttières. La construction de nombreux pavillons a fait du village une commune périurbaine, qui se développe tout en conservant son identité rurale.

### **ROUEN**

Chef-lieu de la région Haute-Normandie et du département de la Seine-Maritime, la ville compte 108 000 habitants. La ville est connue pour son riche patrimoine bâti de l'époque médiévale et d'époques ultérieures : elle conserve près de 2 000 maisons à pan de bois, dont une moitié déjà a été restaurée, et le centre ancien reste le plus important témoignage de l'architecture à pan de bois en Normandie. La ville est riche aussi de la diversité de son tissu urbain et de maisons et édifices bâtis du XIIIe siècle jusqu'à l'époque contemporaine. Si à l'origine, les premiers quartiers occupaient uniquement la rive droite de la Seine, la ville s'étend aujourd'hui largement sur les deux rives. Au nord de la ville (Hauts de Rouen), la région très vallonnée est dominée par le plateau où se situent de nombreuses villes satellites qui, entourant toute la cité, forment l'agglomération rouennaise. La Seine représente 179 hectares de la superficie de la commune. Six ponts la franchissent. Le pont Gustave Flaubert, sixième franchissement du fleuve réalisé en aval du pont Guillaume-le-Conquérant a été créé à la fois pour faciliter la circulation dans la partie ouest de la ville et permettre aux grands navires de passer. Le pont est l'un des plus hauts bâtiments de Rouen avec la cathédrale et la Tour des Archives. La ville comporte 306 hectares d'espaces verts, 210 km de voies dont 16 km de pistes cyclables et 8 km de rues piétonnes. La transformation du port et le dragage du chenal ont permis d'en faire le premier port européen exportateur de céréales. Tous les grands armateurs ont marqué le port dans son activité au travers des siècles. Un bon nombre de rues et avenues de l'agglomération portent encore le nom de certains d'entre eux. Jusqu'au début des années 1960, le port étendait son emprise au cœur même de la ville et les navires marchands venaient s'amarrer jusqu'au pont Jeanne-d'Arc, pratiquement en face de ce qui était l'ancienne gare routière (rue Saint-Éloi). L'abbatiale Saint-Ouen près de l'hôtel de ville est la dernière étape de la Route des abbayes qui longe la vallée de la Seine (Saint-Wandrille, Jumièges, Saint-Martin-de-Boscherville). Depuis quelques années, à l'initiative notamment de la Communauté d'agglomération, c'est autour de la Seine que les grands projets se dessinent et se réalisent. De part et d'autre du fleuve, sur une zone de plus de 800 hectares étendue sur 5 communes (Rouen, Canteleu, Petit-Quevilly, Dévillelès-Rouen et Mont-Saint-Aignan), la reconquête a commencé. Autour du pont Flaubert, du plan lumière relié par le TEOR au reste de la ville, l'aménagement du quartier Pasteur et des berges de la Seine donne un nouveau coeur à la ville. Aussi vaste que le centre historique de Rouen, il accueillera des activités tertiaires, de l'habitat, des espaces verts et des équipements de loisirs.





# **SAHURS**

La commune qui regroupe un peu plus de 1 300 habitants, fait partie du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande. L'exposition au sud, la fertilité des terrains alluvionnaires, les riches pâturages irrigués tout au long de l'année, la forêt toute proche, ont depuis toujours voué Sahurs à l'agriculture : vergers, élevages, etc. Ce village, qui s'étend sur six km le long de la rive droite du fleuve, contraste avec sa voisine La Bouille, située en face, sur l'autre rive de la Seine, ramassée sur elle-même au pied des falaises et dont l'activité est essentiellement tournée vers le fleuve. Dès la Renaissance, la luxuriance de la nature attire à Sahurs seigneurs et bourgeois. En 1637, Anne d'Autriche est venue prier en la chapelle Notre-Dame-de-la Paix. En 1940, les travaux d'élargissement du méandre, occasionnent la perte de vingt-deux maisons, dont guatre fermes. Le café du Passage disparaît, et la cale du bac est déplacée un peu en amont. Aujourd'hui, le bac relie toujours les deux rives et les deux communes. Sahurs reste encore un petit bourg à caractère rural, mais elle conserve sur son sol un patrimoine ancien : l'ancien domaine de Soquence, maison de plaisance construite pour une famille bourgeoise de Rouen, à la fin du XVIe siècle, avec galerie, chapelle et jardin en terrasses donnant sur la Seine ; un nouveau château néo-Renaissance datant de 1840, en brique et pierre, avec écuries et parc à l'anglaise ; le château de Trémauville, datant de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, en pierre, qui ouvre ses très nombreuses fenêtres sur la Seine ; le manoir de Marbeuf, datant de 1515, construit pour Luis de Brézé, grand sénéchal de Normandie, pour ses parties de chasse en forêt de Roumare, en calcaire et pande-bois, avec chapelle et grange surélevée. Diane de Poitiers y a été accueillie et Anne d'Autriche a offert en vœu une Vierge d'argent à la chapelle. En 1894, Alfred Sisley, séduit par les vibrations de la lumière et la fluidité de l'eau, a peint le sentier du bord de l'eau à Sahurs.



# SAINT-AUBIN-CELLOVILLE

Cette commune du canton de Boos regroupe 955 habitants. En 1034, le nom de Celloville apparaît dans les archives lors d'une donation faite par le vicomte Erchambault à l'abbaye de Sainte-Catherine. Au XVIe siècle, la commune voisine de Saint-Aubin-la-Campagne est réputée pour héberger les « fous inoffensifs » dans les fermes, où ils travaillent leur vie durant. Au siècle suivant, la première maison de fous de Normandie est créée dans le village, qui prend le nom de Saint-Aubin-les-Fous. En 1829, sur ordonnance du roi Charles X, les deux territoires sont réunis en une seule commune. Un four à briques du XIXe siècle, d'un diamètre de 5,30 m, encore visible dans la commune, témoigne de l'activité présente dans le village. Les fours à briques existent depuis le XVIIe siècle, mais ont cessé de fonctionner avec la guerre.

### SAINT-AUBIN-EPINAY

Cette commune du canton de Boos, située à la source de l'Aubette, a été formée de la fusion, en 1823, de Saint-Aubin-la-Rivière et Epinay-sur-Aubette. C'est autour de l'église d'Epinay, à partir des XIe et XIIe siècles, que se constitue un premier village. Epinay reste un fief des abbés de Saint-Ouen de Rouen jusqu'en 1564. Le XIX<sup>e</sup> siècle voit l'arrivée des usines et des moulins. De hautes cheminées témoins de ces temps de prospérité vont s'ériger dans les vallées de l'Aubette et du Robec. Plusieurs usines sont implantées à cette époque dans la commune, dont deux manufactures de tissage. Les paysans délaissent leurs champs et deviennent des ouvriers qui tissent dans les usines. Nicolas Risler crée sa manufacture dans le centre du village et l'industriel André Stackler s'installe aux sources de l'Aubette. Son usine compte parmi les plus modernes et couvre tout le site Saint-Romain. Mais les moments de prospérité alternent avec les périodes de crise et de surproduction, et c'est pour stocker les invendus que le bâtiment de l'actuelle salle Saint-Romain est construit. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, malgré la concurrence anglaise, l'entreprise Stackler résiste à la fermeture jusqu'en 1903. Deux moulins ont profité de l'énergie de l'Aubette, l'un au centre de la commune produisait la farine, l'autre à l'entrée du bourg s'était spécialisé dans la fabrique de planches, utilisées dans la construction de ponts. Après la disparition de l'industrie textile et à la fin de la guerre, la population est profondément renouvelée. La commune, qui regroupe aujourd'hui 958 habitants, est désormais essentiellement résidentielle.



### SAINT-AUBIN-LES-ELBEUF

Jusqu'à 1843, date de construction du pont suspendu, Saint-Aubin est relativement isolée. Les habitants dépendent du bateau qui traverse la Seine, à partir du Port Saint-Gilles, situé à côté du prieuré du même nom. En 1867, le chemin de fer, puis un deuxième pont routier, impulsent l'évolution de la commune. Dès lors, la population principalement rurale et qui vit essentiellement de polyculture, de pêche et de la batellerie, connaît une phase de mutation importante. Teintureries, fabriques de drap, de bougies, de transformation du papier, de crayons, de métallurgie et de produits chimiques s'y implantent. Le territoire des sablons, de peu de valeur autrefois, devient une source de richesse avec l'activité d'extraction de sable et de cailloux. Les espaces boisés appréciés en tant que lieux de promenade laissent la place à des lotissements dans l'entre-deux guerres. La population augmente avec l'arrivée du personnel du centre hospitalier et des ouvriers de l'industrie. Aujourd'hui, la commune regroupe plus de 8 000 habitants.





### SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY

Le nom de la commune résume plus de 2 000 ans d'histoire. Il associe Saint-Étienne et la forêt du Rouvray, massif de chênes rouvres, qui la borde au sud sur 2 300 hectares. L'histoire de la ville commence au néolithique et porte trace des grands événements historiques : invasions vikings, développement et puissance des abbayes au Moyen-Âge, installation d'une société agricole et rurale remise en cause par la révolution industrielle accompagnée de l'urbanisation. Au fil des ans, des transformations, et des arrivées de population, la ville, qui comprend aujourd'hui près de 28 000 habitants, s'est forgée une histoire et une mémoire, dont certains lieux portent encore témoignage : église, anciennes fermes, habitat ouvrier, maisons suédoises, logements du Château Blanc issus de l'urbanisme des Trente Glorieuses... Dans la partie basse, la ville ancienne propose habitat pavillonnaire et petits logements collectifs. Le centre, où sont implantés les commerces de proximité, conserve son caractère villageois, notamment autour du parvis de l'église Saint-Étienne. Les maisons en brique et meulière y sont parfois bâties autour d'une petite cour commune. Ce mélange de petits collectifs et de zones pavillonnaires accompagne la montée vers la ville haute sur le plateau du Madrillet, où est implanté un technopôle. Le nouveau quartier des Cateliers, qui contribue à renforcer la jonction entre la ville haute et la ville basse, est situé à proximité immédiate de la forêt. Depuis le début des années 2000, la ville s'est engagée dans une vaste opération de renouvellement urbain dans neuf quartiers, ayant pour but d'offrir aux habitants des logements à taille humaine. La mutation de la ville sera achevée vers 2012. A l'automne 2009, l'Insa, la plus grande école d'ingénieurs de Normandie, a ouvert ses portes dans la ville. Sur le plan environnemental, la commune offre un cadre de vie de qualité. La forêt, ainsi que parcs et jardins qui relient le haut et le bas de la ville dans ce que l'on appelle désormais la Boucle verte, représentent 1/5 de son territoire.



### SAINT-JACQUES-SUR-DARNETAL

Cette commune rurale et résidentielle, regroupe 2 600 habitants dans la partie est de la Crea. C'est l'une des plus grandes, en superficie, du département de Seine-Maritime. Elle a fusionné avec Quevreville-la-Milon en 1826. Le fief de Saint-Jacques a successivement appartenu à l'abbaye de Sainte-Catherine, qui possédait notamment le manoir du Plix, puis aux Chartreux de Rouen.



### **SAINT-LEGER-DU-BOURG-DENIS**

Cette commune du canton de Darnétal, qui regroupe 3 300 habitants, a été appelée Bourgdeni ou Bordeni jusqu'à la Révolution. Des activités textiles (teintures et filatures) se sont implantées le long de l'Aubette dès le XVIII<sup>e</sup> siècle et comme chez ses voisines, Darnétal et Saint-Jacques-sur-Darnétal, l'industrie textile y a connu un important développement. Au XX<sup>e</sup> siècle, et notamment à partir de la construction du centre commercial en 1975, les quartiers de la commune proches de Darnétal connaissent une importante augmentation de leur population, alors que le quartier autour de l'église, désormais excentré, se développe plus lentement.

### SAINT-MARTIN-DE-BOSCHERVILLE

La commune, située en bordure de la Seine, regroupe un peu plus de 1 500 habitants sur 1 300 hectares. Surtout connue pour l'abbaye Saint-Georges-de-Boscherville, mais aussi pour le Manoir des Templiers, cette commune résidentielle comprend des vestiges archéologiques très anciens comme le site d'un fanum gaulois datant de la fin du I° siècle av. J-C, sur lequel sera construite, au VII° siècle, une chapelle funéraire chrétienne. Au XI° siècle, une collégiale romane est édifiée et aux XII° et XIII° siècles, une abbaye bénédictine est fondée. L'abbaye et son domaine, composés de plusieurs bâtiments, d'un parc paysager et d'un jardin potager, sont les principaux atouts de la commune, ainsi que son environnement naturel. La commune, qui fait partie du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, est enserrée entre de magnifiques marais, zone d'expansion des crues de la Seine, couverts d'arbres têtards, et la forêt domaniale de Roumare.



### SAINT-MARTIN-DU-VIVIER

La commune de Saint Martin du Vivier, qui regroupe 1 772 habitants, est un des maillons de la ceinture verte qui entoure la capitale normande. Située à 6 km du centre de Rouen, elle offre un paysage varié sur son territoire de 500 hectares qui couvrent la vallée du Robec et les plateaux du Mesnil Grémichon et du Mont Perreux. C'est la vallée du Robec, petit affluent de la Seine, qui est à l'origine de son nom, apparu à partir du XIIIe siècle : le bras d'eau reliant la source Durieu à la rivière porte encore le nom de « vivier ». Longtemps occupés aux travaux agricoles, les habitants de la vallée connaissent, à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, les transformations résultant de l'utilisation de l'énergie hydraulique, avec l'implantation de moulins sur les rives du Robec. Une importante population ouvrière travaille le long de la rivière, tandis que les plateaux emploient une main d'œuvre agricole et forestière. Le captage de la source du Robec (pour approvisionner Rouen) entraîne une diminution de l'activité industrielle et une baisse démographique. Avec l'apparition des communications routières et de la ligne de chemin de fer, le village devient un lieu de promenade pour les Rouennais attirés par un cadre qui lui vaut à l'époque le surnom de « Petite Suisse normande ». A partir des années 1960, l'engouement pour l'habitat individuel dans un environnement agréable et proche de la villecentre attire les Rouennais. Le hameau du Mesnil-Grémichon, dont la toponymie est fortement marquée par sa vocation agricole (Bouverie, Sente aux bœufs, Ferme des Moines), devient une zone résidentielle très attractive. Le développement de la commune accompagne les évolutions de l'agglomération rouennaise dans laquelle la commune se trouve insérée mais le caractère semi-rural du village a été néanmoins préservé, notamment les espaces boisés et les coupures vertes qui en valorisent l'environnement





### SAINT-PAËR

La commune, qui compte près de 1 200 habitants sur 1 800 hectares, fait partie du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande. Elle est située dans la partie nord-ouest de la Crea. En 1823, la commune absorbe L'Aulnay et Les Vieux. La commune conserve un patrimoine ancien. Le château de l'Aulnay, construction en brique et pierre, édifiée au XVIII<sup>e</sup> siècle pour un parlementaire, restaurée au XVIII<sup>e</sup> siècle pour un autre propriétaire, parlementaire également, comporte un parc et un pressoir. Le château des Vieux, ancien château-fort, logis des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, en brique et pierre, comporte un parc et un colombier.



### SAINT-PIERRE-DE-MANNEVILLE

Cette petite commune du canton de Grand-Couronne, située en bordure de la Seine, sur sa rive droite, qui fait partie du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, regroupe aujourd'hui 730 habitants. En 1707, le territoire était alors réparti entre les trois seigneuries de Villers, Bellegarde et Val des Leux (ou Val des Loups), cette dernière étant située sur l'autre rive de la Seine. La vigne et le blé figurent dans les armoiries de la commune mais la pêche apporta également des ressources non négligeables. La création de lotissements dans les années 1980 et suivantes a contribué à relever la démographie.



# SAINT-PIERRE-DE-VARENGEVILLE

La commune, située en bordure du fleuve, regroupe 2 250 habitants. Sur la rive droite de la Seine, au nord-ouest de la Crea, elle voit les limites de son territoire avec les Communes d'Hénouville, de Duclair et de Saint-Paër, ainsi qu'avec le fleuve, dans la boucle, face à Berville-sur-Seine et Anneville-Ambourville. La constitution de la commune, où coule également la rivière de l'Austreberthe, vient de l'association de Saint-Pierre-de-Varengeville et de Notre-Dame-de-Varengeville. D'une superficie globale de 1 300 hectares, dont 550 sont boisés et 600 à dominante agricole, la commune bénéficie d'un cadre verdoyant et paisible. La commune conserve sur son sol le château Le Breton (communs du XVIIe siècle, logis de 1898), en brique et pierre, comportant une chapelle, des douves et un parc.

### SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF

La commune, qui regroupe près de 8 500 habitants, est au débouché de trois vallées. Elle est traversée par l'Oison. L'origine de son nom vient du transfert de celui de Saint-Pierre-de-Liéroult. Sous l'Ancien Régime, cette paroisse appartient au doyenné du Neubourg et au bailliage de Pont-de-l'Arche. A la Révolution, elle fait partie de l'Eure, mais en 1837, une loi la rattache au canton d'Elbeuf. La ville est alors en pleine expansion. En 1857, une nouvelle loi supprime Saint-Pierre-de-Liéroult et, en y adjoignant la partie rurale de Caudebec-lès-Elbeuf, crée Saint-Pierre-lès-Elbeuf

Tout en conservant son environnement naturel, le paysage se modifie avec la construction des usines textiles, du chemin de fer et des maisons ouvrières. En témoignent notamment la route de Louviers avec ses anciens ateliers de fabrication du drap ou la filature de laine Blin & Blin, ainsi que la ligne de chemin de fer Rouen-Orléans, qui la traverse en 1883. Néanmoins, la commune garde de nombreuses traces de son passé : le colombier du château Martel du XVIIIe siècle en pierre et en brique et le pressoir à longue étreinte et son puits (inscrit) datant du XVIIIe siècle, en pierre et en bois dans le château du Parc.

La population s'accroît jusqu'aux années trente. A partir de 1965, une nouvelle expansion s'opère et le nombre des habitants double en dix ans. Depuis toujours, la commune possède dans ses jardins de nombreux puits, lui valant d'être appelée « la ville aux cent margelles ».



La commune comprend un peu plus de 1 600 habitants sur 726 hectares seulement. Limitrophe des communes du Trait au sud, d'Epinay-sur-Duclair au nord et de Duclair à l'est, elle est située dans l'extrémité nord-ouest de la Crea. Elle bénéficie de la proximité immédiate du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande.

# SOTTEVILLE-LES-ROUEN

Deuxième commune de l'agglomération avec plus de 30 000 habitants, limitrophe du quartier rouennais du Jardin des plantes, Sotteville-lès-Rouen est située entre la rive sud de la Seine et les communes du Petit-Quevilly et du Grand-Quevilly. Au XIe siècle, Sotteville est une bourgade s'étendant le long du chemin du Roi (aujourd'hui rue Pierre Corneille), qui comprend également le faubourg Saint-Sever, alors connu sous le nom d'Emendreville et peu habité. Jusqu'au XVIIIe siècle, y sont cultivés seigle, froment, orge, avoine, colza, pommes de terre et légumes, les prairies et les herbages étant abondants et très fertiles. Dès 1804, sont fondés les établissements Bertel, fabrique de « calicot à main », puis plusieurs filatures de coton, de taille modeste, s'installent. L'arrivée du chemin de fer à Rouen en 1843 va en faire une ville cheminote par l'importance de ses ateliers de construction et de réparation ferroviaire, mais aussi par le rôle joué par sa gare de triage, la plus importante du nord-ouest français. Avec l'arrivée de l'industrie au XIXe siècle, la ville se développe d'abord dans l'ancien quartier de l'église de l'Assomption. Après la guerre, son centre-ville se déplace vers la nouvelle place de l'Hôtel de ville : les édifices de Marcel Lods, architecte de la reconstruction, cohabitent avec les anciennes maisons de ville en brique.









### **SOTTEVILLE-SOUS-LE-VAL**

La commune, située sur la rive droite de la Seine, à l'extrémité sud du territoire de la CREA et à la frontière de l'Eure, regroupe un peu plus de 660 habitants. A la période féodale, les abbayes de Saint-Ouen et de Bonport se partagent la paroisse. L'habitat dispersé au bord du fleuve et sur le plateau abrite alors une population de cultivateurs, éleveurs, pêcheurs, vignerons et quelques fileuses et tisserands. Incorporées à certains bâtiments, des colonnes à chapiteau et de pierre sculptée de l'abbaye de Bonport, réutilisées en tant que colonnes de soutènement ou dans des portails d'exploitations agricole, témoignent aujourd'hui du démantèlement de l'abbaye, vendue comme bien national à la Révolution. Isolée de Tourville et d'Elbeuf jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la commune est pourtant traversée par les grandes voies de communication de Paris à Rouen. Entre 1843 et 1847, un tunnel ferroviaire est creusé, afin de faire passer la ligne Paris-Rouen, puis Paris-Le Havre, à travers l'obstacle naturel que constitue la presqu'île de Freneuse. En 1967, l'autoroute de Normandie, construite également sur le terrain communal, passe par un des vallons. Les dommages subis pendant les guerres successives jusqu'au XXe siècle confirment l'emplacement stratégique de Sotteville qui commande, par le Val Renoux, l'isthme d'Igoville à Tourville-la Rivière.



# **TOURVILLE -LA-RIVIERE**

Les recherches paléontologiques ont mis au jour des indices de l'histoire du site de Tourville, notamment les ossements de la « Fosse Marmitaine », de renommée internationale, qui remontent au paléolithique supérieur. Le site a révélé plusieurs milliers de restes osseux datant de l'époque paléolithique (défenses de mammouth, crânes d'éléphants antiques, aurochs, os d'ours et de lions des cavernes, etc.).

Longtemps, Tourville-la-Rivière a vécu de l'agriculture, du tissage à domicile et de la pêche professionnelle. L'aspect du vieux village est encore présent le long de la Seine dans les hameaux de Bédanne, La Belle-Fosse, Le Saule et Le Port-d'Oissel. Le manoir de Bédanne (fief apparu au XV<sup>e</sup> siècle), conserve du XVI<sup>e</sup> siècle son colombier, qui témoigne, avec son bâtiment principal, de l'architecture normande à pans de bois. Le manoir de Port-d'Oissel, situé sur une ancienne île et possédant un colombier du XVI<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'un logis et des bâtiments du XVII<sup>e</sup> siècle, a longtemps constitué un point stratégique pour la traversée du fleuve. L'église Saint Martin de Tourville, dont les soubassements datent du XII<sup>e</sup> siècle et la Tour du clocher du XV<sup>e</sup> siècle, possède également un grand nombre d'objets d'art classés au titre de Monument Historique.

Jusqu'en 1948, date de construction d'un pont routier vers Oissel, les bacs vers Oissel et le service de transport par bateau sont indispensables pour rejoindre Elbeuf et Rouen. Dans les années 1950, la commune amorce son développement. Plusieurs lotissements sont alors construits et une zone industrielle est créée. La zone d'activités économiques du Clos aux Antes créée en 1971, s'étend sur près de 250 ha de part et d'autre de l'autoroute. Aujourd'hui, la commune compte 2 300 habitants

### **LE TRAIT**

La commune du Trait longe la rive droite de la Seine, en lisière de la forêt Le Trait-Maulévrier. Elle compte 5 200 habitants sur une superficie de 1 800 hectares, dont 1 100 sont couverts par la forêt domaniale. La commune fait partie du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande. Le développement de la commune a été bouleversé au début du XXe siècle avec la Première Guerre mondiale et l'implantation de deux industries : la construction navale et le raffinage d'hydrocarbures. Créés pour contrer la flotte allemande, les chantiers navals du Trait sont implantés dès 1916. Aménagés le long du fleuve, ils produiront au total 208 navires, dont 38 bâtiments militaires. Ils compteront jusqu'à 2 500 ouvriers dans les années 60. L'implantation des chantiers s'accompagne d'une forte urbanisation et d'un urbanisme nouveau, qui se traduit par l'apparition de cités ouvrières et d'équipements édifiés sur plusieurs décennies. La commune se développe ainsi bien audelà du bourg ancien, s'étendant toujours plus d'est en ouest, de chaque côté de la route nationale. De 300 habitants au début du XXe siècle, la commune en atteint plus de 6 000 en 1972. Au début des années 70, les fermetures successives des chantiers navals et de la raffinerie représentent pour la commune un traumatisme socio-économique. Depuis, la ville du Trait a retrouvé un équilibre en développant d'autres domaines d'activités : pharmaceutique, films plastiques, orfèvrerie, toitures, bâtiments et travaux publics, etc. Par ailleurs, la ville s'est engagée dans une démarche de valorisation du site des bords de Seine et de gestion des espaces naturels.



# **VAL-DE-LA-HAYE**

La commune, qui regroupe un peu plus de 750 habitants, est située sur la rive droite du fleuve, au creux d'un méandre. Elle est reliée à la rive gauche par un bac qui permet de rejoindre Petit-Couronne. Son nom, La Haye - enclos de chasse fait référence à l'époque des ducs de Normandie. Mais cette commune des bords de Seine est surtout connue pour la commanderie de Templiers et la colonne Napoléon. C'est un ancien manoir ducal qui a été transformé au début du XIIe siècle en commanderie de templiers. La chapelle est consacrée en 1264 et la grange aux dîmes date du XIIIe siècle. Le logis, détruit au XIIe siècle, a été reconstruit au XVIIe siècle en calcaire, moellon et pierre de taille. Un château a été édifié à proximité, sur d'anciens bâtiments datant du début du XIXe siècle. La colonne surmontée de l'aigle impérial, érigée en 1845, commémore le retour des cendres de Napoléon sur la frégate Belle-Poule en 1844. De cette embarcation, les cendres ont été transférées à Cherbourg sur « la Normandie » qui a remonté la Seine jusqu'au Val de la Haye. La colonne symbolise le lieu où s'effectua un nouveau transbordement, sur la Dorade, un bateau moins imposant qui permit l'achèvement du voyage.





### **YAINVILLE**

La commune, qui compte un peu moins de 1 100 habitants, est située en bordure de Seine, sur sa rive droite. Elle fait partie du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande. Après avoir connu l'exploitation d'une carrière de pierre au XIX<sup>e</sup> siècle, la commune s'engage dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, comme sa voisine Le Trait, dans une longue histoire industrielle, avec l'implantation d'une première centrale thermique, dite Yainville I, construite entre 1917 et 1920, mise hors service en 1944, puis d'une seconde centrale, dite Yainville II, réalisée en plusieurs étapes jusqu'en 1956. En 1991, elle est entièrement détruite. Ne subsistent aujourd'hui que les bâtiments de la première centrale, vendus en 1996, et convertis en usine de chaudronnerie industrielle. La commune accueille depuis 2006 un site de production de la prestigieuse maison Christofle. La commune de Yainville partage avec la commune du Trait plusieurs points communs : une situation en bord de Seine ayant orienté leur industrialisation ; des marais, des espaces boisés et un paysage marqué par le versant de la vallée ; le développement d'activités industrielles (raffinerie, chantier naval, centrale thermique) qui les ont fait passer de l'état de villages à celui de villes industrielles ; une cessation d'activités qui a laissé des traces de leur passage (traumatisme socio-économique et sols pollués pour la raffinerie) ; enfin, un urbanisme de cités ouvrières hérité des industries du XXe siècle. Aujourd'hui, la commune se préoccupe des richesses naturelles de son environnement, afin d'en assurer la préservation, à travers la mise en place d'un inventaire de la faune et de la flore, de travaux d'entretien des fossés et de nettoyage des marais, dans le cadre d'une démarche globale de valorisation du site des bords de Seine et de gestion des espaces naturels.



# **YMARE**

Cette commune du canton de Boos, limitrophe du département de l'Eure, située au sud-est du territoire de la Crea, regroupe un peu moins de 1 100 habitants. Son ancienne appellation, d'origine nordique, Wimara, signifie pierre blanche. Le fief d'Ymare a appartenu plusieurs siècles durant aux moines de l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen. La commune conserve un patrimoine ancien, notamment, le Clos de la Ferme, construction datant du XIXe siècle en pierre et brique, dont les parties agricoles datent du XVIIIe siècle, un colombier polygonal, datant du XVIIIe siècle, l'église Saint-Aubin et Saint Marc datant du XVIIIe siècle, dont la sacristie et le porche ont été remaniés de 1874 à 1876 et un dolmen situé sur le lieu-dit de la Tombe du Druide.



# YVILLE-SUR-SEINE

Ce petit village, situé en bordure du fleuve, sur sa rive gauche, au sud de la presqu'île d'Anneville, compte près de 450 habitants sur 825 hectares. La commune fait partie du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande. Elle est desservie par un passage d'eau depuis 1882 et aujourd'hui encore, le bac relie Yville au Mesnil-sous-Jumièges. Le village, qui a conservé un caractère rural, offre le cadre d'un environnement propice à la voile, l'équitation et la pêche. Il conserve sur son sol un château datant du XVIII<sup>e</sup> siècle, en pierre, brique et pierre, construit en 1708 pour un conseiller du roi, poursuivi en 1723-1725 pour un intendant de la généralité de Rouen, comportant galerie, chapelle, terrasse, petit parc clos avec glacière, vivier, écluse et parc paysager sur la Seine.

# Annexe 5

# Liste des sites et monuments classés et inscrits, AVAP, secteur sauvegardé et des édifices labellisés Patrimoine du XXº siècle

- châteaux, maisons et édifices publics et privés
- sites naturels
- édifices industriels
- édifices religieux
- sites archéologiques
- petit patrimoine (colombier, puits, four...)
- patrimoine du XXe siècle
- autres

### **ANNEVILLE AMBOURVILLE**

- Manoir de la Cheminée tournante : le logis, en totalité, le pressoir, en totalité, et l'ensemble des éléments subsistants de la composition, portail, mur terrasse, fossés, y compris les sols des parcelles n° 216 et 218, situé sur les parcelles n° 216 à 218, section D du cadastre. (Ins. MH. 4 Décembre 1991)
- Site inscrit de la Boucle d'Anneville.
  - Voir Anneville (Boucle d').

# **ANNEVILLE**

Boucle d'Anneville :

Ensemble formé par les communes d'Ambour-ville (devenue commune d'Anneville-Ambour-ville), Bardouville, Berville-sur-Seine, La Bouille, Hénouville, Mauny, Quevillon, Saint-Martin-de-Boscherville, Saint-Pierre-de-Manneville, Sahurs, et délimité dans le sens des aiguilles d'une montre. Depuis le point de rencontre des limites des communes de Berville-sur-Seine, de Saint-Pierre-de-Varengeville et d'Hénouville (S. Ins. 1er Avril 1975)

### **BARDOUVILLE**

- Site inscrit de la boucle d'Anneville.
  - Voir Anneville (Boucle d').

# **BERVILLE SUR SEINE**

- Site inscrit de la boucle d'Anneville.
  - Voir Anneville (Boucle d')

### **BOIS-GUILLAUME**

 Ferme du Colombier : les restes du mur ouest (les trois cheminées ont été déposées au dépôt départemental d'objets d'art de l'usine Fromage à Darnétal). (Ins. MH. 28 décembre 1978)

### **BONSECOURS**

- Basilique Notre-Dame. En totalité, la basilique Notre-Dame ainsi que sa grille périphérique située la parcelle n° 1 section AK (Cl. MH 24 août 2004)
- Monument de Jeanne d'Arc, y compris le soubassement et la chapelle Notre-Dame des Soldats. (Cl. MH. 18 novembre 1986)
- Fragment du C. G. C. n° 134, dit « la Vieille Côte », depuis la sente dénommée le « Raidillon » jusqu'au coude brusque que forme la route en direction de la Seine. (S. Cl. 5 mars1928)
- Vestiges du prieuré Saint Michel, de l'Abbaye de la Trinité du Mont (ou de Sainte Catherine), de l'ancien et du nouveau Fort de Sainte Catherine, au lieu dit « Côte Sainte Catherine » sur les :
  - > Commune de Rouen les parcelles n° 474 et 475, section MA du cadastre et les parcelles n° 35 et 412, section ML du cadastre.
  - > Commune de Bonsecours, vestiges situés sur les parcelles n° 1 à 5, 9, 10, 13 et 88, section AB du cadastre. (Ins. MH. 14 janvier 1993)
- Côte Sainte Catherine : limite nord de la parcelle n° 13, limite est de la parcelle n° 14, limites nord et est de la parcelle n° 13, limite est de la parcelle

n° 88, limite sud de la parcelle n° 89, chemin départemental n° 95, limite sud-ouest de la parcelle n° 9, chemin départemental n° 95, limite sudest de la parcelle n° 8 et limite nord de la parcelle n° 53 jusqu'au point d'origine, section AB du cadastre. (Site classé 4 février 2002)

### **BOOS**

- Colombier. (Cl. MH. Liste de 1889)
- Ancien manoir des Abbesses de Saint-Amand 1. le logis, en totalité, y compris les extensions du XVIII<sup>e</sup> siècle, les anciens murs d'enclos, intérieurs et extérieurs et l'ancienne assise foncière, sol et sous-sol avec les vestiges archéologiques connus ou à découvrir, situé sur les parcelles n° 22 à 28 et 34 du cadastre. BOUILLE (LA)
- Rue des Canadiens (anciennement rue du Haut), maison en pans de bois près de l'église : les façades et toitures. (Ins. MH. 14 avril 1930)
- Rue Saint Michel, ancien hôtel Saint Michel : la façade sur rue en pans de bois. (Ins. MH. 14 avril 1930)
- Site inscrit de la Rive gauche de la Seine.
  - Voir Moulineaux.
- Site inscrit de la Boucle d'Anneville.
  - Voir Anneville (Boucle d')

### CANTELEU

- Eglise : la nef et le clocher. (Ins. MH. 23 juin 1933)
- Terrasse aménagée au pied de l'église et prairie en contrebas, ensemble délimité par la R. N. n° 182, la rue de Sahurs, le côté nord de l'église, une ligne fictive joignant l'angle nord est de l'église au point de rencontre du mur du terre-plein de l'église avec la balustrade, la haie clôturant le jardin attenant au presbytère, une ligne fictive allant de l'extrémité de la haie du presbytère à la boucle formée par le chemin dit « la côte des Mores », située sur les parcelles n° 422 à 425, 427, 434p, 437p, 446p, 453p et 672, section B du cadastre. (S. Ins. 1 juin 1942)
- Terrain voisin du cimetière (panorama sur Rouen), délimité par la vieille route et le raccourci qui coupe la première boucle de ce chemin, situé sur la parcelle n° 286, section A du cadastre.
   (S. Ins. 2 Mars 1946)

- Château des Deux-lions (Ins. MH. 28 avril 1948)
- Pavillon de Gustave Flaubert, à Croisset. (Cl. MH. Liste de 1914)
- Ancien couvent Sainte-Barbe: le bâtiment principal et la chapelle, en totalité, y compris la cour du cloître, les parties troglodytiques en totalité, les parties subsistantes de l'ancien mur d'enclos, y compris le porche et l'escalier d'accès à la chapelle et l'emprise foncière de l'enclos, situé sur la parcelle n° 19, section BH du cadastre. (Ins. MH. 2 Août 1995)

### **CAUDEBEC-LES-ELBEUF**

- Vestiges gallo-romains, rue Galilée, situés sur les parcelles n° 225 à 228, section AH du cadastre. (Ins. MH. 25 mars 1982)
- Eglise. (Ins. MH. 5 juillet 1927)

### **COTE SAINTE CATHERINE**

- Site de la Côte Sainte Catherine
- > Commune de ROUEN : SECTION ML :
  - Point d'origine : au sud de la départementale n° 95, angle nord-est de la parcelle n° 53, puis dans le sens des aiguilles d'une montre
    - Limites est et sud de la parcelle n° 53, limite sudouest de la parcelle n° 52, limites est, sud est et sud-ouest de la parcelle n° 51, limites est et sudouest de la parcelle n° 49, limites est et sud-ouest de la parcelle n° 48, limites sud-ouest et ouest de la parcelle n° 35, limites nord ouest et nord de la parcelle n° 412 et limite entre les sections ML et MA
- > Commune de ROUEN : SECTION MA :
  - Limite nord de la parcelle n° 475, limites ouest, nord et est de la parcelle n° 473, limites nord-est et est de la parcelle n° 472a et chemin départemental n° 95
- > Commune de BONSECOURS : SECTION AB :
  - limite nord de la parcelle n° 13, limite est de la parcelle n° 14, limites nord et est de la parcelle n° 13, limite est de la parcelle n° 88, limite sud de la parcelle n° 89, chemin départemental n° 95, limite sud-ouest de la parcelle n° 9, limite sud-est de la parcelle n° 8 et limite nord de la parcelle n° 53 jusqu'au point d'origine(Site Classé le 4 février 2002)

(Cote Sainte Catherine - Vestiges du prieuré de Saint Michel) - Voir Bonsecours et Rouen

### **DARNETAL**

- Tour de Carville, ancien clocher de l'église. (Cl. MH. 18 juin 1862)
- Eglise Saint-Ouen-de-Longpaon, en totalité, y compris le mur de soutènement, situé à l'Ouest de l'édifice, située sur les parcelles n°14 et 15, section AH du cadastre. (Ins. MH. 26 juin 1992)
- « Belvédère du Bois du Roule », délimité : à l'Ouest, par la limite naturelle du plateau, limite de la commune; à l'Est et au Sud-est, par les cotés d'un angle de 90° ayant pour bissectrice la grande allée Est-ouest qui traverse le bois et pour sommet un point situé à 30 mètres à l'Est du vieux Hêtre, situé sur la parcelle n° 488, section A2 de « la Table de Pierre ». (S. Cl. 13 Avril 1943)

### **DUCLAIR**

- Eglise. (Cl. MH. Liste de 1862)
- Château du Taillis: le logis, en totalité, l'orangerie, la glacière, les granges Est et Ouest, ainsi que les éléments subsistants de la clôture, situés sur les parcelles AH 11, 7, 14 et 13.(Ins. MH. 19 Avril 1996)
- Ensemble formé par le Château du Taillis et ses abords, comprenant sur les :
  - > Commune de Duclair : au nord-ouest de la R. N. n° 182, les parcelles n° 206 à 245, au sud-est les parcelles n° 160 à 166, 168, 169, 246 à 253, 257, 259 à 272, 276 et 277 du cadastre.
  - > Commune de Yainville : les parcelles n° 418, 420 et 421 du cadastre. (S. Cl. 14 juin 1952)

# ELBEUF

- Eglise Saint-Etienne, à l'exception de la sacristie.
   (Cl. MH. 8 avril 1930)
- Eglise Saint Jean, en totalité, située sur la parcelle n°100, section APN du cadastre. (Ins. MH.5 Juillet 1927 et 22 novembre 1990) (Cl. MH.12 Juin 1992)

- Ancienne manufacture Louis-Henri Delarue : façades et toitures sur rue et sur cour ; escalier avec sa rampe en fer forgé ; salon jaune au premier étage (ancienne chambre à alcôve) avec son décor (cad. AE 51) : inscription par arrêté du 27 avril 1976-Tous les éléments subsistants, à savoir le bâtiment sur cour (à l'exclusion de la partie construite au nord et en retour à l'alignement de la rue de la Halle) et la plaque commémorative à son emplacement actuel, sous le porche du bâtiment sur rue (cad. AE 52) : (Ins. MH 6 décembre 1993)
- Ancienne manufacture Godet puis Beer Morel, sise 63 rue Guynemer: l'atelier Nord, le bâtiment de la filature et la cour de la manufacture, chacune en totalité, y compris les constructions adventices à démolir, situées sur les parcelles n° 223 et 224, section AN du cadastre, les façades et toitures du logis sur rue, situées sur la parcelle n° 74, section AN du cadastre. (Ins. MH. 15 Mars 1994)
- 64, rue Guynemer : la façade et toiture. (Ins. MH. 12 janvier 1931)
- Ancienne manufacture Petou et Clarenson, sise 2 rue aux Boeufs et 2bis rue des Echelettes: en totalité, le bâtiment et la cheminée de l'ancienne manufacture, à l'exclusion de la partie réhabilitée, située sur la parcelle n°80, section AH du cadastre. (Ins. MH. 13 janvier 1994)
- Ancienne usine Gasse et Cantelou, sise 17, rue Camille Randoing: les façades et toitures de l'ensemble des bâtiments et l'emprise foncière de la cour, situées sur la parcelle n° 160, section AN du cadastre. (Ins. MH. 2 Décembre 1997)
- Ancienne usine Fraenckel-Herzog, sise 25 rue Camille Randoing: chacune en totalité,
   1° la chaufferie, y compris le bâtiment qui l'abrite et les accessoires nécessaires à son fonctionnement.(Cl. MH. 4 Juillet 1995)
   2° le bâtiment sur rue, le bâtiment en retour sur la cour centrale jusqu'à la limite de la partie reconstruite, le bâtiment de l'arrière-cour, la salle des machines, et la cheminée, située sur les parcelles n° 225 et 232, section AN du cadastre. (Ins. MH. 4 Juillet 1994)
- Ancienne manufacture Charles Houillier, sise 12, rue de la République: les façades et toitures des bâtiments sur rue, les bâtiments d'ateliers bordant la cour, chacun en totalité et l'emprise foncière de la cour, située sur la parcelle n° 240, section AE du cadastre. (Ins. MH. 28 Novembre 1997)

- Villa gallo-romaine du Buquet, au lieu-dit « la Forêt », située sur la parcelle n° 510, section CD du cadastre. (Ins. MH. 26 décembre 1984)
- Vue panoramique de la côte Saint-Auct sur la boucle de la Seine, comprenant le terrain planté, située sur la parcelle n° 107, section D du cadastre, le calvaire et le chemin d'accès venant de la rue Arthur-Hulm. (S. Ins. 16 septembre 1942)
- Cirque-théâtre, en totalité, situé sur les parcelles AR 14 et 37 (Ins. MH. 23 novembre 1998)
- Synagogue, 29 rue Grémont, en totalité, la synagogue (cad. AO 56), servitudes abords d'un monument historique(Ins. MH. 25 mai 2009)

### **FRENEUSE**

- Eglise paroissiale Notre-Dame : le clocher, située sur la parcelle n° 75, section AL du cadastre. (Ins. MH. 9 Juillet 1992)
- Z.P.P.A.U.P. de Freneuse. Voir Arrêté du 1<sup>er</sup> décembre 1997

# GOUY

- Grotte préhistorique, au lieu-dit « Bois des Côtes de Seine », situé sur la parcelle n°136, section A, 2ème feuille du cadastre. (Cl. MH. 11 mai 1959)
- If du cimetière. (S. Cl. 12 septembre 1932)

### **GRAND-COURONNE**

- Vestiges d'un temple gallo-romain dit « des Essarts », en forêt de Rouvray, 3° série, coupe 15. (Cl. MH. 9 novembre 1922)
- Vestiges d'une villa gallo-romaine dite « du Grésil », en forêt de Rouvray, 3° série, coupe 6. (Cl. MH. 9 novembre 1922)

# **GRAND-QUEVILLY**

• Eglise Saint Pierre : le clocher et le transept. (Ins. MH. 13 avril 1933)

 Maison Perret : en totalité, la maison de contremaître, dite « maison Perret », sise boulevard de Stalingrad, située sur la parcelle n° 27, section AB du cadastre. (Ins. MH. 30 Septembre 1996)

### **HAUTOT SUR SEINE**

- Chapelle du cimetière. (Cl. MH. 4 mars 1935)
- « Domaines rouennais de la boucle de Roumare ».
   (S. Ins. 13 septembre 2004)

### **HENOUVILLE**

- Deux maisons du XVI<sup>e</sup> siècle, de part et d'autres de la route de Saint-Martin-de-Boscherville à Duclair : portes jumelées. (Ins. MH. 10 Septembre 1987)
- Propriété dite « le Manoir » ou « le Monastère ».
   (Ins. MH. 5 Mai 1934)
- Terrasse boisée au lieu-dit « la Belle Vue ».
   (S. Ins. 26 Mai 1936)
- Partie de la pâture, d'une superficie approximativement de 6O ares, située en contrebas de la terrasse, sur la parcelle n° 351, section B du cadastre. (S. Cl. 26 Mai 1936)

# **HOUPPEVILLE**

• Eglise. (Cl. MH. Liste de 1862)

# **JUMIEGES**

- Eglise. (Cl. MH. 15 mars 1918)
- Ancienne abbaye et parc y attenant. (Cl. MH. 15 janvier 1918, décret du 26 décembre 1921 et 21 octobre 1947)
- Vestiges du Fossé Saint-Philibert, situés sur les communes de Yainville et de Jumièges.

### LONDE (LA)

- Vestiges d'un temple gallo-romain dit « de Saint-Ouen-de-Thouberville », en forêt de la Londe, 1ère série, 3e affectation, coupe 12. (Cl. MH. 9 novembre 1922)
- Vestiges d'un temple gallo-romain dit « du Vivier-Gamelin », en forêt de La Londe, 1<sup>ère</sup> série, 2<sup>e</sup> affectation, coupe 14. (Cl. MH. 9 novembre 1922)
- Vestiges de constructions gallo-romaines dites de « Saint Nicolas », en forêt de La Londe, 2<sup>e</sup> série, 2<sup>e</sup> affectation, coupe 2. (Cl. MH. 9 novembre 1922)
- Croix du XVIe siècle, dans le cimetière. (Cl. MH. 18 octobre 1913)

**MESNIL SOUS JUMIEGES** 

• Manoir d'Agnès SOREL :

1° en totalité, bâti et sol, y compris les vestiges enfouis des parcelles n° 258, 576, 775 et 777, situé sur les parcelles n° 258, 576, 775 et 777, section A du cadastre. (Cl. MH. 17 décembre 1993) 2° ainsi que l'ancien enclos, situé sur les parcelles n° 251, 462, 576, 773, 774, 776, 778, section A du cadastre. (Ins. MH. 16 Juin 1993)

### **MONT SAINT AIGNAN**

- Eglise Saint-Thomas-aux-Malades. (Ins. MH. 24 novembre 1926)
- Ancienne église Saint-Jacques-du-Mont-aux-Malades (Ins. MH. 29 mars 1971)
- Maison particulière, 25 rue Pasteur: les façades et toitures, ainsi que la cheminée, les boiseries (à l'exclusion des couches modernes de peinture) et les gypseries de la salle à manger (actuel salon) et du vestibule (actuelle salle à manger), cadastrée sur la parcelle n°129, section AB du cadastre. (Ins. MH. 24 juin 1986)
- Fond du Val : délimité comme suit, dans le sens d'une aiguille d'une montre : Point de départ : Intersection du boulevard André Siegfried et de la rue du Fond du Val. Section AR : le boulevard André Siegfried (côtés Sud et Est), la limite Sud de la parcelle n° 91, l'angle rentrant de la parcelle n° 92 a, la limite Est de la parcelle n° 92 a, le côté Sud de la rue Jacques Boutrolle d'Estaimbuc, la limite

Ouest de la parcelle n° 69, la limite Nord-est des parcelles n°s 72 et 71, la limite entre les sections AR et AB. Section AB : la limite Est des parcelles n°s 110, 171 et 172, la rue des Voûtes (côté Nord). Section AP : la rue des Voûtes (côté Nord) bordant la limite Sud des parcelles n°s 82, 83 et 15, la limite Sud-ouest et Nord-ouest (en partie) de la parcelle n° 83, la limite Ouest de la parcelle n° 11, le franchissement de la rue du Fond du Val par une ligne droite fictive joignant l'angle Nord-ouest de la parcelle n° 11 à l'angle Sud-est de la parcelle n° 6, les limites Est et Nord de la parcelle n° 6, le côté Nord de la rue du Fond du Val, la limite Est des parcelles n° 45 et 50, la limite Nord de la parcelle n° 50, la limite entre la commune de Rouen et la commune de Mont-Saint-Aignan. Section AS: les limites Nord et Sud de la parcelle n° 1, le franchissement de la rue du Fond du Val depuis l'angle Sud-est de la parcelle n° 1 jusqu'au point de départ.(S. Cl. 1er Avril 1997)

### **MOULINEAUX**

- Eglise. (Cl. MH. Liste de 1840)
- Ensemble formé par L'église, l'if devant le portail, le calvaire et le cimetière entourant l'église et le talus d'herbe qui s'étend entre le cimetière et la route de Moulineaux à La Bouille, situé sur la parcelle n° 289, section B du cadastre. (S. Cl. 5 novembre 1935)
- Ensemble formé par :
- 1° Les ruines du château de « Robert le Diable » et ses abords : les parcelles n° 419 à 427 et 432, section B du cadastre, y compris le terre-plein sur lequel est érigé le monument commémoratif du combat de 187O.
- 2° Les deux bandes de terrains de 50 mètres de large, l'une à l'ouest du chemin dit « Petite Chaussée », l'autre à l'est du chemin dit « Grande Chaussée », telles qu'elles sont délimitées sur le plan joint à l'arrêté
- 3° Le pré de Tournecul, délimité à l'est par le chemin dit « Grande Chaussée », à l'ouest par le chemin dit « Petite Chaussée » et au sud par le ruisseau (limite sud de la parcelle n° 49) 4° La bande de terrains de 150 mètres de large, le long de la rive gauche de la Seine, depuis le fossé Aubertot, limite des communes de La Bouille et des Moulineaux, jusqu'à 50 mètres au delà du chemin dit « Grande Chaussée ». (S. Cl. 5 décembre 1935)

- Ensemble formé par la Rive gauche de la Seine et le plan d'eau sur les communes de la Bouille et de Moulineaux, délimités au nord par la rive droite de la Seine, du droit de la limite des communes de Moulineaux et Grand-Couronne, au droit de la limite de La Bouille et de Caumont ; à l'ouest, par les limites de La Bouille et de Caumont jusqu'à la route de crête; au Sud, par la route de crête, la R N. n°136, de la parcelle n° 322, commune de La Bouille, à la parcelle n° 431,commune de Moulineaux, les limites sud des parcelles n° 233, 287, 288, 394 à 396, 407, 408, 416 à 418, 428 et 431, commune de Moulineaux; à l'est, par la limite ouest ou nord des parcelles n° 15, 16, 266, 393, 394, 396, 405, 407, section B de la commune de Moulineaux Situé sur les parcelles :
  - > Commune de la Bouille : les parcelles n° 1 à 37, 39 à 42, 47, 83, 85, 123, 132 à 138, 151,172 à 175, 177, 300, 303 à 335, 337, 342, 343, 375, 380, section A du cadastre et les parcelles n°159, 160, 167 à 177, 180 à 185, section N du cadastre.
  - > Commune de Moulineaux : les parcelles n° 15 à 47, 105 à 157, 161 à 166, 179, 186 à 288, 303 à 396, 405 à 417, 428 à 431, 433 à 436, section N du cadastre.(S. Ins. 10 février 1944)

# **NEUVILLE CHANT D'OISEL (LA)**

 Eglise: les arcades de la nef. (Ins. MH. 24 novembre 1926)

### **NOTRE DAME DE BONDEVILLE**

Corderie Vallois. (Ins. MH. 15 janvier 1975)

# OISSEL

- Vestiges de constructions gallo-romaines, dite
   « de la Mare du Puits », forêt de Rouvray, coupe 63,
   1ère série (Cl. MH. 9 novembre 1922)
- Manoir de la Chapelle : le puits, dans le parc (Cl. MH. 3O août 1946)

# **ORIVAL**

 Vestiges d'un temple gallo-romain, dit « de la Mare aux Anglais », les levées de terre et fossés d'un ancien système de défense, forêt de Rouvray, coupe 63, 1ère série. (Cl. MH. 9 novembre 1922)

- Eglise. (Ins. MH. 5 juillet 1927)
- Falaise dite « la Roche Fouet », les ruines du château qui la surmontent et les abords, située sur les parcelles n° 319p, 400p, 400bis p, et 401p, lieu-dit « hameau des Roches ». (S. Cl. 23 janvier 1926)
- Chêne de la Vierge, au milieu du chemin dit
   « Côte Saint-Aucht », constituant la limite entre
   les communes d'Elbeuf et d'Orival, section D du
   cadastre d'Orival. (S. Ins. 8 septembre 1932)

#### PETIT COURONNE

- La « Pierre d'Etat », menhir situé dans la forêt domaniale de Rouvray à 100 mètres du périmètre actuel de la forêt sur le bord du ravin qui suit la route de Petit Couronne au Rond de Montmorency, à l'entrée de la route dans le bois. (S. Cl. 31 août 1931)
- Maison de Pierre Corneille (Cl. MH. 13 février 1939)

# **PETIT QUEVILLY**

- Chapelle de l'ancienne léproserie de Saint-Julienle-Chartreux (Cl. MH. Liste de 1862)
- Ancienne chartreuse Saint Julien, rue Victor Hugo, et 10 rue Ursin Scheid: les façades et toitures du pavillon d'entrée sud et de l'aile contiguë subsistant de l'ancienne chartreuse, située sur la parcelle n°27, section AR du cadastre. (Ins. MH. 16 septembre 1981)
- Ensemble des vestiges archéologiques et architecturaux subsistants de l'ancienne Chartreuse Saint-Julien, visibles ou enfouis, connus ou à découvrir, située rue Ursin Scheid, rue Victor Hugo, rue Eugène Davey, rue du Général Foy, boulevard Charles de Gaulle et place des Chartreux et dans leurs dispositions cartusiennes : les vestiges du grand cloître, en totalité, y compris son emprise foncière contenant les vestiges connus ou à découvrir des galeries sud, est et nord, de l'ancien puits et du cimetière, les vestiges subsistants des trois cellules bordant la galerie sud du cloître, y compris l'emprise foncière des trois jardins, avec leurs murs de séparation, leur citerne et système hydraulique, les vestiges, en totalité, y compris les éventuels décors cartusiens de la 1ère cellule priorale (bibliothèque provisoire), ainsi que l'emprise foncière des deux jardins avec les murs de séparation et le système hydraulique, les vestiges

de la galerie latérale, y compris le sol, les vestiges subsistants des cinq cellules bordant la galerie est du cloître, soit l'emprise foncière des cinq jardins avec leurs murs de séparation et leurs citernes et système hydraulique, ainsi que les quatrième et cinquième cellule, en totalité, y compris leurs éventuels décors cartusiens, la galerie axiale, en totalité, les vestiges, en totalité, de la seconde cellule priorale - façades et toitures, dispositions cartusiennes intérieures et décor, ainsi que l'emprise foncière du jardin avec murs de séparation, de soutènement et de clôture et système hydraulique-, les vestiges des deux cellules bordant la galerie nord du cloître, soit l'emprise foncière des deux jardins avec leurs murs de séparation ou de clôture et leurs citernes et système hydraulique, les sols pouvant contenir les vestiges archéologiques de l'église en partie, du petit cloître et des bâtiments cénobitiques au nord et à l'ouest de l'ancien pavillon d'entrée susvisé, déjà inscrit sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, les vestiges du bâtiment des anciennes cuisines: façades et toitures, et cave, ainsi que la cour, ses murs de clôture et son puits, les vestiges des communs avec le sol des deux cours et leurs murs de clôture, l'ensemble des vestiges subsistants de la clôture monastique, situés sur les parcelles n°25, 26, 27a, 28, 40 à 42, 325, 327, 335 à 342, 347 à 357, 358a, 363a, 365a, 366, 381, 423 à 428, 461, 462 413, 414, section AR du cadastre. (Ins. MH. 31 Juillet 1991)

- Eglise Saint Antoine de Padoue, sise 125 rue jacquard, en totalité, cadastre section AI n° 242 (Ins. MH. 14 septembre 2001)
- Ancienne Usine La Foudre, sise 76 avenue Jean Jaurès, à savoir le bâtiment de la Grande Fabrique et le bâtiment des machines, située sur la parcelle n° 151 d'une contenance de 2ha 63a 21ca, figurant au cadastre section AL (Ins. MH 11 avril 2003)

# QUEVILLON

- Château de la Rivière Bourdet : les façades et toitures du château et le colombier. (Ins. MH. 30 Novembre 1934)
- Chapelle du domaine du Belaître : en totalité, située sur la parcelle n° 453, section A du cadastre. (Ins. MH. 19 Octobre 1994°

### **ROUEN**

- Secteur sauvegardé de Rouen par décret du 19-11-86.
- Monument aux Forains morts (1931)
   Maxime RÉAL DEL SARTE (sculpteur)
- Poste centrale (1950) ANDOUL (architecte)
- Synagogue (1950) Robert DUMERIL, Gilbert FRANÇOIS et François HERR (architectes)
- Préfecture, actuel Hôtel du Département (1960)
   Raoul LEROY (architecte)
- Cité de la Grand-Mare (1969) Marcel LODS (architecte)
- Église Sainte-Jeanne-d'Arc (1979) Louis ARRETCHE (architecte)
- Immeuble Le Métropole (1929) Émile Bois, Étienne Villette (architectes)
- Cathédrale Notre-Dame et ensemble des bâtiments annexes appartenant à l'état. (Cl. MH. Liste de 1862)
- Ensemble archiépiscopal : la totalité des vestiges archéologiques de l'ensemble archiépiscopal de Rouen et des édifices qui l'ont précédé, y compris ceux de l'ancienne église de la Madeleine, les sols de la cour des Maçons et ceux de la cour d'Albane, jusqu'à l'alignement repris sur le cadastre napoléonien le long de la rue Saint Romain, située sur la parcelle n° 185, section BI du cadastre, la rue Saint Romain, terrain non cadastré et en sous sol de la rue du Change, terrain non cadastré. (Cl. MH. 10 Mai 1995)
- Façade en bois de l'ancien logis des abbesses de Saint Amand, actuellement déposée dans la salle d'Albane de la cathédrale. (Cl. MH. 25 mai 1976)
- Terrains situés aux abords de la cathédrale, situés sur les parcelles n° 406 à 408, 428, 428a, 431 à 434, 456 à 458 du cadastre. (S. Ins. 31 décembre 1936)
- Zone de protection autour de la cathédrale, englobant les rues, places, espaces libres entourant l'édifice, ainsi que les façades et toitures des immeubles construits le long des voies ci-après : rue Saint Romain, rue des Quatre Vents, place de la cathédrale, entrée de la rue des Carmes jusqu'au

passage de la cour des comptes, entrée de la rue du Gros Horloge jusqu'au passage Saint Herblan, entrée de la rue Grand Pont jusqu'à la rue aux Ours, rue du Change, place de la Calende y compris les immeubles entre la rue du Bac et la place de l'Epicerie, rue des Bonnetiers. Servitudes. 1°a- La hauteur des constructions sur rue ou sur les cours visibles en perspective des voies précitées, ne devra pas excéder 12,50 mètres, la cote d'attache étant prise sur la bordure du trottoir au milieu de la parcelle à construire ou à reconstruire

1°b- Cette hauteur est portée à 14 mètres pour les constructions à édifier en bordure des espaces libres constitués par la cour d'Albane (rue Saint Romain et rue des Quatre Vents) et par la place de la cathédrale (depuis la rue des Quatre Vents, parcelle n° 434, jusque et non compris l'immeuble cadastré n° 641 prés du débouché de la rue du Change).

1°c- En cas d'élargissement de la rue Saint Romain ou de la rue des Bonnetiers, la hauteur des constructions pourra être portée à 16 mètres, à partir de la rue des Chanoines (en ce qui concerne la rue des Chanoines) et à partir de la parcelle n° 579 (en ce qui concerne la rue des Bonnetiers). 1°d- Sur toutes les rues et places comprises dans la zone de protection, l'inclinaison des combles ne devra pas dépasser 60 degrés. Les faîtages parallèles, ou transversaux en cas de pignon sur rue, seront à 6 mètres au maximum au-dessus des hauteurs indiquées aux paragraphes a, b et c. Leur maximum au-dessus de la cote d'attache, fixé en principe à 18,50 mètres (12,50m+6m) pourra donc exceptionnellement atteindre 20 mètres pour les constructions édifiées en bordure des espaces libres indiqués au paragraphe b (14m+6m) ou, éventuellement 22 mètres (16 m+6 m) pour les constructions qui seraient édifiées dans les parties des rues Saint Romain ou des Bonnetiers précisés au paragraphe c après élargissement des dites rues.

2° Les façades sur rue ou visibles de la voie publique par perspective devront être construites ou reconstruites dans la tradition du style normand pour les constructions civiles urbaines, c'est-àdire dans le caractère des maisons rouennaises ou normandes bâties du XIV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle en pans de bois ou en pierre.

3° les façades de style moderne pourront cependant être élevées dans une proportion et aux emplacements déterminés par l'administration des beaux-arts, elles devront s'harmoniser, comme proportions et matériaux, avec les constructions anciennes ou de style ancien.

4° Dans tous les cas, les reconstructions devront obligatoirement se faire ou être revêtues en

matériaux naturels à l'exclusion de tous produits et matériaux de remplacement et d'imitation. 5° Au cas où des parcelles mitoyennes seraient réunies pour la reconstruction, la nouvelle façade devra être établie en tenant compte de façon marquée de l'ancienne division cadastrale, l'ancien morcellement territorial devra être respecté en apparence.

6° Lorsque l'administration des Beaux-Arts devra être consultée sur un projet de construction, elle devra formuler, s'il y a lieu, ses observations dans le délai de trois mois qui suivra la demande du propriétaire, accompagnée de plans de constructions envisagés.

Faute de réponse de l'administration dans ce délai, le demandeur serait autorisé à construire (décret du 27 octobre 1938)

# **Edifices religieux**

- Vestiges de l'ancienne église Saint Augustins.
  - Voir quai de Paris.
- Eglise Saint Candé-le-Jeune.
  - Voir 24, rue aux Ours.
- Ancienne église Sainte Croix des Pelletiers, 20 et 22, rue Sainte Croix des Pelletiers. (Ins. MHMH. 10 janvier 1928)
- Ancienne église Saint-Eloi. (Cl.MH. 22 juin 1911)
- Eglise Saint Gervais : la crypte. (Cl.MH. liste de 1840)
- Eglise Saint-Godard. (Cl.MH. liste de 1862)
- Eglise Saint Jean Eudes, le presbytère et ses aménagements de jardin, sis rue du Docteur Payenneville, situés sur les parcelles n° 216 et 369 – cadastre section DN (Ins. MH 26 octobre 1998)
- Eglise Sainte Jeanne-D'Arc. En totalité avec le mémorial à Jeanne d'Arc, la croix du bûcher et la statue monumentale de Jeanne au bûcher, situés place du Vieux Marché, n° DP 280, section BD du cadastre, et appartenant à la commune (Ins. MH 30 Octobre 2002)
- Ancienne église Saint Laurent. (Cl.MH. liste de 1914)
- Ancienne église Saint-Lô: le portail. (Ins. MH. 13 juillet 1926)

- Eglise Saint-Maclou. (Cl.MH. liste de 1840)
- Ancien cimetière et construction au pourtour de l'aître Saint-Maclou. (Cl.MH. liste de1862)
   Voir également 184, rue Martainville.
- Eglise Sainte Madeleine, ancienne église de l'hôtel-Dieu. (Cl.MH. 21 mars 1910)
- Ancienne église de la Madeleine.
   Voir Ensemble archiépiscopal.
- Eglise Saint-Nicaise, y compris la nef et le clocher du XX<sup>e</sup> siècle. (Ins. MH. 23 décembre 1981)
- Eglise Saint-Ouen et chambre aux clercs. (Cl.MH. liste de 1840)
- Eglise Saint Patrice. (Cl.MH. liste de 1840)
- Ancienne église Saint Paul : le chœur et l'abside servant de sacristie à la nouvelle église. (Cl.MH. 15 juin 1926)
- Ancienne église Saint-Pierre-du-Châtel, rue Camille Saint-Saëns. (Ins. MH. 13 juillet 1926)
- Eglise Saint Vincent: les restes du Portail sud du transept et mur y attenant à l'est. (Cl.MH. liste de 1862)
- Eglise Saint-Vivien. (Cl.MH. 21 mars 1932)

### Chapelles

- Ancienne chapelle du prieuré de Grandmont. (Cl. MH. 17 Février 1936)
- Ancienne chapelle Saint Louis, place de la Rougemare. (Cl. MH. 16 Septembre 1957)
- Ancienne chapelle Saint-Yon: en totalité, y compris la crypte, à l'exclusion des aménagements fonctionnels contemporains, dépendant du C.E.S. Alexis Carrel, 90-92 rue Saint Julien, située sur la parcelle n°3, section IO du cadastre. (Ins. MH. 19 Septembre 1991)
- Chapelle des Franciscaines, 1 rue de Joyeuse, en totalité y compris les salles en sous-sol et l'extension en pignon Nord sur la rue de Joyeuse, située sur la parcelle n° 271, section LM du cadastre (Ins. MH le 29 novembre 2001

- Chapelle de l'hospice général. (Ins. MH. 25 Janvier 1948)
- Chapelle de l'ancien couvent des jésuites, au lycée Corneille. (Cl. MH. 21 Mars 1910)
- Chapelle funéraire de l'ancien couvent des ursulines. - Voir 19bis, rue des capucins.

# **Edifices religieux non cultuels**

- Ancien cloître du couvent Sainte Marie, devenu actuellement musée des antiquités.
   (Cl. MH. Liste de 1862)
- Ancien couvent des dominicains, 24, rue de Joyeuse: les façades et toitures des bâtiments conventuels, le cloître et la chapelle. (Ins. MH. 15 juin 1976)
- Ancien couvent des pénitents : le rez-de-chaussée et le premier étage, les façades des ailes sud et est du cloître, l'escalier dans l'angle nord-est en totalité. (Ins. MH. 21 Décembre 1984)
- Archevêché. (Cl. MH. 6 Février 1909)

# **Edifices publics**

- Palais de justice des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles (Cl. MH. Liste de 1840)
- Palais de justice :
- 1° le monument juif d'époque romane, découvert dans la cour d'honneur, 36, rue aux juifs. (Cl. MH. 1er juillet 1977)
- 2° Palais de justice, parties suivantes du XIX° siècle : Cour d'appel, 36, rue aux juifs: les façades et toitures, la salle des pas perdus, la salle des audiences solennelles de la première chambre avec son décor, l'escalier d'accès au bureau du premier président dans l'aile Nord- Est. et Tribunal de grande instance, place du maréchal Foch : les façades et toitures, les deux escaliers avec leur voûte lambrissée. (Ins. MHMH. 16 mai 1979)
- « Fierte Saint Romain ». (Cl.MH. liste de 1846)
- Bâtiment sud de la Halle aux Toiles, auquel est adossée la Fierte Saint Romain, sur la place de la Haute Vieille Tour. (Cl.MH. 2 juillet 1941)

- Porte Guillaume Lion, fontaine des Augustins et vestiges de l'ancienne église des Augustins, remontés dans un jardin public, à proximité de leur emplacement d'origine, situés sur les parcelles n°772, 773A et V.P., 764, 791 et 793, 6e section du cadastre. (Cl.MH. 29 janvier 1958)
- Gros horloge et fontaine. (Cl.MH. liste de 1862)
- Tour du beffroi. (Cl.MH. 18 juin 1930)
- Donjon de l'ancien château de Philippe Auguste, dit « Tour de Jeanne d'Arc ». (Cl.MH. liste de 1840)
- Restes de la tour dite « de la Pucelle », 1O2, rue Jeanne d'Arc. (Ins. MH. 13 juillet 1926)
- Tour Saint André, rue Jeanne d'Arc. (Cl. MH. 26 février 1958)
- Ancien bureau des finances.
   Voir place de la cathédrale.
- Caserne Jeanne d'Arc. (Ins. MH. 25 février 1948)
- Halle aux toiles. Voir Fierte Saint Romain.
- Hôtel Dieu. (Ins. MH. 11 mars 1932)
- Hôtel de ville : la façade sur jardin et toiture (Ins. MH. 18 février 1943)
- Ancien hôtel de ville: les façades sur la rue du Gros Horloge, n° 60 à 68, et sur la rue Thouret, y compris le retour au nord, et toitures correspondantes. (Ins. MH. 15 avril 1966)
- Serres axiales du jardin des plantes.
   (Ins. MH. 15 janvier 1975)
- Atelier de Ferdinand Marrou.
   Voir 70, rue Saint Romain
- Maison dite « des mariages ».
   Voir 185, rue Eau-de-Robec
- Gare rive droite. (Ins. MH. 15 janvier 1975)
- Lycée Jeanne d'Arc. Voir rue Saint Patrice.
- Lycée Corneille, 4, rue Maulévrier:
   1° les façades et toitures des bâtiments entourant la cour des cuisines, à l'exception de la chapelle déjà classée, et des bâtiments entourant la cour d'honneur de l'ancien collège des jésuites; le décor peint par Baudouin sous le porche de

Joyeuse et la fresque peinte par Baudouïn dans la cour du gymnase (cour des externes) du petit lycée de Joyeuse. (Cl. MH. 31 décembre 1985) 2° les bâtiments du XIX° siècle du petit lycée de Joyeuse; le plafond de la salle des actes; le monument aux morts et la statue de Pierre Corneille. (Ins. MH. 28 décembre 1984)

 Ancienne Teinturerie Auvray, 3 rue du tour et 247, 251 route de Darnétal, en totalité, cadastre section EL n° 150 et 183 (Ins. MH. 31 juillet 2001)

#### **Fontaines**

- Fontaine Saint-Candé, rue aux Ours. (Ins. MH. 17 février 1939)
- Fontaine Sainte Croix des Pelletiers.
   (Cl. MH. 9 septembre 1943)
- Fontaine Saint Jean Baptiste de la Salle, située sur la place Saint Clément, non cadastrée, domaine public.(Ins. MH. 29 juillet 1991)
- Fontaine réservoir Sainte Marie: la totalité du réservoir et de la fontaine Sainte Marie, y compris l'ensemble des murs de soutènement et des éléments de clôture, ainsi que l'emprise foncière du terrain adjacent soit la parcelle BY 105 avec les installations hydrauliques, le tout situé à l'angle des rues Louis Ricard et Sainte Marie, sur les parcelles n° 106 et 105, section BY du cadastre. (Cl. MH. 10 Mai 1995)

# **Hôtels particuliers**

- Ancien hôtel d'Asselin. Voir 24, rue aux Ours.
- Hôtel dit « de Bellegarde » ou « du Bailliage ».
   Voir 1, rue Faucon.
- Ancien hôtel de Bésuel.
  - Voir 5, 7 et 9, rue du Sacre.
- Hôtel de Bougtheroulde.
  - Voir 15, place de la Pucelle.
- Hôtel Caillot de Coqueréaumont.
  - Voir 22, rue Beffroi.
- Hôtel de Crosne, siège du corps d'armée.
  - Voir 53, rue Gustave Flaubert.

- Hôtel d'Etancourt. Voir 68, 97-99, rue d'Amiens.
- Hôtel de l'état-major ou « du conseil de guerre ».
   Voir rue du Moulinet.
- Hôtel de Franquetot. Voir 7, rue du Moulinet.
- Hôtel Girancourt. Voir 48, rue Saint Patrice.
- Hôtel d'Hocqueville. Voir 1, rue Faucon.
- Hôtel de la Houssaye. Voir 22, rue de la Chaîne.
- Hôtel Jubert de Brécourt.
  - Voir 1-3, rue de l'Hôpital.
- Hôtel de Miromesnil. Voir 12, rue de la Seille.
- Ancien hôtel Sainte Catherine.
  - Voir 108-110, rue Malpalu.
- Hôtel de Senneville.
  - Voir 28, 30 et 32, rue Damiette.
- Ancien Hôtel particulier. Voir 91, rue des Carmes.
- Hôtel. Voir 20, 22, 23, 24, 26 et 28 rue de Crosne.
- Hôtel Particulier, 66 rampe Bouvreuil
  - Voir Rampe Bouvreuil
- SECTEUR SAUVEGARDE: quartier ancien, tel qu'il est délimité sur le plan annexé à l'arrêté du 4 septembre 1964. Révisé par Mr Louis Arretche et Mr Gaspérini et approuvé par décret le 19 novembre 1986.
- Côte Sainte Catherine : Vestiges du prieuré Saint Michel, de l'Abbaye de la Trinité du Mont (ou de Sainte Catherine), de l'ancien et nouveau Fort de Sainte Catherine, au lieu dit « Sainte Catherine », sur les communes de Bonsecours et de Rouen.
  - Voir Bonsecours.
- Côte Sainte Catherine: SECTION ML: Point d'origine: au sud de la départementale n° 95, angle nord-est de la parcelle n° 53, puis dans le sens des aiguilles d'une montre, limites est et sud de la parcelle n° 53, limite sud-ouest de la parcelle n° 52, limites est, sud-est et sud-ouest de la parcelle n° 51, limites est et sud-ouest de la parcelle n° 49, limites est et sud-ouest de la parcelle n° 48, limites sud-ouest et ouest de la parcelle n° 35, limites

nord-ouest et nord de la parcelle n° 412 et limite entre les sections ML et MA . SECTION MA : limite nord de la parcelle n° 475, limites ouest nord et est de la parcelle n° 472a, chemin départemental n° 95 (Site classé le 4 février 2002) – (totalité du site classé - Voir COTE SAINTE CATHERINE)

[ROUEN - CLASSEMENT PAR NOMS DES RUES : cf. fin de la liste]

### **SAHURS**

- Eglise. (Cl.MH. 2 avril 1928)
- Manoir de Marbeuf : le porche d'entrée et la chapelle. (Cl.MH. 18 avril 1944 et 7 avril 1945)
- Château de Soquence :
  - > 1. le corps de logis en totalité dans ses dispositions d'origine, y compris les restes de décor peint; les façades et toitures de l'ensemble des bâtiments restants: la galerie centrale, la chapelle, les communs à l'exception des adjonctions modernes et le pavillon d'angle; les terrasses en totalité, y compris les murs de soutènement, les murs de clôture et les escaliers avec leur rampe en fer forgé; situé sur les parcelles n° 38, 39, 40 et 45, section AH du cadastre. (Ins. MH. 27 octobre 1988) > 2. le parc, en totalité, y compris la clôture et les façades et toitures de l'ensemble des bâtiments, à l'exclusion de la maison du gardien, situées sur les parcelles n° 34 à 36, 38 à 40, 42 à 46, 50, 56, 57 et 61, section AH du cadastre. (Ins. MH. 5 Janvier 1998)
- Site inscrit de la boucle d'Anneville.
  - Voir Anneville (Boucle d').
- « Domaines rouennais de la boucle de Roumare ».
   (S. Ins. 13 septembre 2004)

# SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE

Ancienne abbaye Saint-Georges-de-Boscherville:
 1º l'église, les restes du cloître et la salle capitulaire. (Cl.MH. listes de 1840, 1862 et 1875)
 2º Les parcelles nº 313, 314, 215, 216, 218, 221, 225, 269 et 270, section A du cadastre, avec les vestiges archéologiques enfouis, connus ou à découvrir, à l'exclusion des constructions autres que

celles ci-après désignées : Les vestiges du logis des chambellans, avec la chapelle en totalité. La partie conservée du bâtiment de l'ancien dortoir et de l'ancien réfectoire, dans les dispositions d'origine, en totalité, et les vestiges des travées démolies, ainsi que l'ancien commun dit « maison du puits » à l'exception des adjonctions. La totalité des aménagements des anciens jardins comprenant les murs de soutènement des terrasses et constructions annexes, le puits, la citerne et la conduite voûtée. La totalité des murs de clôture, située sur les parcelles n°215, 225, 313 et 314, section A du cadastre.(Cl.MH. 14 février 1989) > 3° Les parcelles n°214, 223 et 224, section A du cadastre avec les vestiges archéologiques enfouis, connus ou à découvrir, à l'exclusion des constructions autres que celles classées M.H. par l'arrêté du 14 février 1989 ci dessus. (Ins. MH. 27 novembre 1987)

- Ensemble formé par les abords constitués par les bâtiments, les vergers, les cultures, compris dans son enceinte, et les versants de la croupe à l'orée de la forêt de Roumare à partir du débouché de la R.N. n°132 (parcelles n° 256 à 259, 264 à 281, 283 à 298, 301 à 310, section A du cadastre; la partie sud de la parcelle n° 255, jusqu'à la ligne fictive abaissée de l'angle ouest de cette parcelle jusqu'à la R. N. 132 et coïncidant approximativement avec la bissectrice de l'angle; la partie sud de la parcelle n°26O jusqu'à la ligne fictive abaissée de l'angle ouest de la parcelle n° 257, sensiblement parallèle à l'enceinte de l'abbaye; la partie ouest de la parcelle n° 282 jusqu'à la ligne fictive prolongeant la lisière de la forêt de Roumare, parallèlement à la limite commune aux parcelles n°282 et 283.). (S.Ins. 25 février 1943)
- Maison à pans de bois, au lieu dit « le Brécy », située sur la parcelle n°356, section C du cadastre : les façades et toitures (Ins. MH. 20 février 1968)
- Ancienne ferme des templiers, au hameau de Genetey: les façades et toitures du logis, de la grange et du pressoir; la chapelle en totalité avec son décor peint; le puits, située sur la parcelle n° 380, section D du cadastre. (Ins. MH. 3 mai 1974) Le logis en totalité, ainsi que l'emprise foncière d'origine du manoir, (parcelles n° 380, 158, 379 et 302 section D) (Ins. MH. 3 février 1999)
- Site inscrit de la boucle d'Anneville.
  - Voir Anneville (Boucle d')

### SAINT PAER

- Château de l'Aulnay :
  - > 1° le Château. (Ins. MH. 2 février 1932)
  - > 2° le parc et les bâtiments anciens (granges et communs). (Ins. MH. 16 février 1948)

### SAINT PIERRE DE MANNEVILLE

- Eglise. (Cl. MH. 27 mars 1914)
- Manoir de Villers : les façades et toitures du logis et de la chapelle du manoir, situé sur la parcelle n° 117, section AE du cadastre. (Ins. MH. 6 août 1997)
- Site inscrit de la boucle d'Anneville.
  - Voir Anneville (Boucle d')

# SAINT PIERRE DE VARENGEVILLE

 Camp du Catelier, situé sur les parcelles n° 67 à 71, section C du cadastre, lieu dit « Gargantua ». (Ins. MH. 26 décembre 1984)

### SAINT PIERRE LES ELBEUF

• Château du Parc : le vieux puits.

(Ins. MH. 14 avril 1930)

### **SOTTEVILLE-LES-ROUEN**

- Grues hydrauliques situées au dépôt ferroviaire, 1 rue Gaston Contremoulins, non cadastrées. (Ins. MH. 3 Juillet 1996)
- Eglise Saint Vincent de Paul en totalité située sur la parcelle n° 283 d'une contenance de 27a75ca, figurant au cadastre section ZL (Ins. MH 22 avril 2004)
- Grand ensemble de la Zone verte (1966) Marcel LODS (architecte)

#### **SOTTEVILLE SOUS LE VAL**

- Croix du XII<sup>e</sup> siècle, dans le cimetière. (Cl. MH. 27 décembre 1913)
- Château du Val-Freneuse: les façades et toitures du château, des communs et des trois tourelles du jardin; la grille d'entrée et la grille du parc; ainsi que les pièces suivantes avec leur décor: les petit et grand salons et le bureau-bibliothèque au rezde-chaussée, la chambre nord ouest au premier étage et la chapelle aménagée dans les communs, situés sur la parcelle n°102, section B du cadastre sur la commune de Sotteville-sous-le-Val et la parcelle n° 24, section AN du cadastre sur la commune de Freneuse. (Ins. MH. 21 décembre 1977)

#### **LE TRAIT**

 Cité ouvrière Le Nouveau Trait (1920) Gustave MAJOU (architecte)

# **VAL DE LA HAYE (LE)**

- Ancienne commanderie de Sainte-Vaubourg : la grange dîmière; les restes de la chapelle ; la cave voûtée; le puits, situés sur les parcelles n° 117 et 188, section AD du cadastre. (Ins. MH. 27 décembre 1972)
- « Domaines rouennais de la boucle de Roumare ».
   (S. Ins. 13 septembre 2004)

# **YAINVILLE**

- Eglise. (Cl.MH. liste de 1846)
- Vestiges du Fossé Saint-Philibert, situés sur les communes de Yainville et de Jumièges :
  - > Commune de Yainville : les parcelles n° 223, 224 et 321, section AD du cadastre et les parcelles n° de 90 à 93, 251, 252, de 458 à 464, 563, 566 et 567, section AC du cadastre.
  - > Commune de Jumièges : les parcelles n° 4, 214, de 219 à 222, section F du cadastre. (Ins. MH. 2 Octobre 1996)
- Site classé des abords du château du Taillis.
  - Voir Duclair.

#### **YMARE**

 Ensemble formé par l'église, les allées et la ferme de l'ancien château, situé sur les parcelles n° 29 à 35, 103 à 106, 108 à 111, 360 et 361 (ancien 107), 362 et 364 (ancien 112). (S. Ins. 20 mars 1978)

#### **YVILLE SUR SEINE**

 Château. (Ins. MH. 7 octobre 1931) > et Domaine du Château, en totalité, soit l'ensemble du bâti, de la clôture, le parc et les perspectives sur les communes d'Yville sur Seine et Mauny, ainsi que le parc à gibier situé sur la commune de Barneville sur Seine (Eure), cadastre sur Yville sur Seine D 6., 66, 77, 121, 122, 125-128, 130-132, 135-139, 240, 248, 249, 253. (Inv M.H. 19 novembre 2002) (Inv.MH. 23 Décembre 1996) > 2. l'ancienne grange dîmière, en totalité, les anciens murs d'enclos intérieurs et extérieurs, tels qu'ils sont conservés en élévation ou inclus dans des bâtiments postérieurs, y compris la porte située sur les parcelles 33 et 36 dite « Porte des Champs », ainsi que l'ancienne assise foncière, sol et sous-sol avec les vestiges archéologiques connus à découvrir, situés sur les parcelles n° 29 à 31, 33, 35, 37, 39 à 41, 43 à 45, 47, 48, 50, 55, 162, section AI du cadastre. (Ins. MH. 7 Octobre 1997)

# LISTE ALPHABETIQUE CLASSEMENT MH ROUEN PAR NOM DE RUES

- **83, rue d'Amiens**, maison de bois : la façade. (Ins. MH. 13 juillet 1926)
- 68, 97-99, rue d'Amiens: les façades avec leurs statues de l'ancien hôtel d'Etancourt, transférées du 73, rue du Gros Horloge. (Ins. MH 28 avril 1933)
- Rue du Bailliage : Hôtel d'Hocqueville.
   Voir 1, rue Faucon.
- 4, place Barthélémy Voir 16, rue Damiette.
- 8, rue Beauvoisine: les vantaux de la porte, situé sur la parcelle n° 748, 5° section du cadastre. (Ins. MH. 2 novembre 1959)
- 15, rue Beauvoisine: le portail sur rue, les façades nord et ouest et leurs couvertures de la première cour, à l'exclusion de la partie en saillie aux façades peintes en faux bois et les façades et couvertures des bâtiments entourant la deuxième cour, situés sur les parcelles n°930p, 8° section du cadastre. (Ins. MH. 22 juillet 1963)
- 24 et 26, rue Beauvoisine: les façades nord et ouest sur la cour-jardin et toitures correspondantes situés sur les parcelles n°737 à 741,
   5° section du cadastre. (Ins. MH. 5 mars 1962)
- 56 et 58, rue Beauvoisine: la façade sur rue, vantaux de porte compris et versant de toiture correspondant, situés sur les parcelles n°714 et 715,
   5° section du cadastre. (Ins. MH. 4 juillet 1959)
- 63, rue Beauvoisine: la façade sur rue et toiture correspondante, situé sur la parcelle n°892 et 893, 8e section. (Ins. MH. 5 mars 1962)
- 72, rue Beauvoisine et rue de la Seille : les façades et toitures. (Ins. MH. 11 septembre 1953)
- 100 et 102, rue Beauvoisine, angle de la rue de Monbret: les façades sur la rue Beauvoisine et toitures correspondantes, situés sur les parcelles n°669 et 668, 5° section du cadastre. (Ins. MH. 5 mars 1962)
- 105, rue Beauvoisine: l'escalier avec sa rampe en bois et la loggia sur cour, situé sur la parcelle n°194, 8° section du cadastre.
   (Ins. MH. 5 mars 1962)

- 107, rue Beauvoisine: la façade du bâtiment ouest sur jardin et toiture correspondante, situé sur la parcelle n°54, 8° section du cadastre. (Ins. MH. 30 juillet 1963)
- 113, rue Beauvoisine: le balcon en fer forgé du XVIII<sup>e</sup> siècle, au premier étage, situé sur la parcelle n°189, 8<sup>e</sup> section du cadastre. (Ins. MH. 5 mars 1962)
- 132, rue Beauvoisine: la façade sur rue et versant de toiture correspondant, situé sur la parcelle n°98, 57me section du cadastre.
   (Ins. MH. 4 juillet 1959)
- 166, 175, 177, 179, 181 et 183, rue Beauvoisine:
   les façades sur rue et toitures correspondantes,
   situés sur les parcelles n°46, 47, 49, 50 et 54, 8° section du cadastre. (Ins. MH. 28 juin 1963)
- 188, 200-202, rue Beauvoisine: les façades sur rue et versants de toiture correspondants, situés sur les parcelles n°51 à 55, 67 et 66, 5° section du cadastre. (Ins. MH. 4 juillet 1959)
- 198, rue Beauvoisine, Ancien cloître du couvent Sainte Marie, actuellement musée des Antiquités. (Cl.MH. liste de 1862)
- 22, rue Beffroi, hôtel Caillot de Coqueréaumont : les façades et toitures, ainsi que l'escalier intérieur avec sa rampe en fer forgé, situé sur la parcelle n° 163, section CD du cadastre. (Ins. MH. 16 avril 1975)
- rue des Beguines. Voir 77, rue des Bons-Enfants
- Place Bernard Tissot. -Gare droite, en totalité. (Ins. MH.15 Janvier 1975)
- **2, boulevard des Belges**. Voir 80 quai du Havre.
- Quai de Boisguilbert: les façades et toitures du château d'eau / marégraphe, situé sur la parcelle n° 163, section KY du cadastre (Ins. MH. 7 Octobre 1997)
- 2 rue des Bonnetiers, Archevêché.
   (Cl. MH. 6 Février 1909)
- **18, rue des Bons Enfants** : la maison gothique à l'angle de la rue Dinanderie. (Ins. MHMH. 19 août 1963)
- **20, rue des Bons Enfants** : la façade sur rue et toiture correspondante de l'immeuble, situé sur la

- parcelle n° 646, 8° section du cadastre. (Ins. MH. 5 mars 1962)
- 22 et 24, rue des Bons Enfants: les façades sur rue et toitures correspondantes de l'immeuble, situé sur les parcelles n°643, 644 et 645, 8° section du cadastre. (Ins. MH. 28 juin 1963)
- 27, rue des Bons Enfants: la façade sur rue et toiture correspondante de l'immeuble, situé sur la parcelle n°385, 10° section du cadastre. (Ins. MH. 5 mars 1962)
- 29, rue des Bons Enfants: la façade sur rue et toiture correspondante de l'immeuble, situé sur la parcelle n°384, 10° section du cadastre.
   (Ins. MH. 27 juillet 1963)
- 31, rue des Bons Enfants: la façade sur rue et toiture correspondante de l'immeuble, situé sur parcelle n°383, 10° section du cadastre.
   (Ins. MH. 5 mars 1962)
- 77, rue des Bons Enfants et rue des Béguines : les façades sur rue et toitures correspondantes de l'immeuble, situé sur la parcelle n°117, 10° setion du cadastre. (Ins. MH. 28 juin 1963)
- 87, 89, 91 et 93, rue des Bons Enfants: les façades sur rue et toitures correspondantes des immeubles, situés sur les parcelles n°125 à 128, 10° section du cadastre. (Ins. MH. 5 mars 1962)
- 97 et 112, rue des Bons Enfants: les façades et toitures correspondantes, situés sur les parcelles n°131, 10° section et 428, 8° section du cadastre. (Ins. MH. 28 juin 1963)
- 75-77, rue Bouquet: tourelle, actuellement démontée, et la décoration de la chambre de l'abbesse provenant de l'ancienne abbaye de Saint Amand. (Ins. MH. 14 mars 1929)
- 66 Rampe Bouvreuil, Hôtel Particulier, en totalité, ainsi que le jardin et les murs d'enclos, cadastre CH 129 (Ins. MH 21 novembre 2002)
- façade en bois de l'ancien logis des Abbesses de Saint Amand, actuellement démonté.
  - Voir cathédrale.-
- rue Camille Saint-Saëns, ancienne église Saint-Pierre-du-Châtel. (Ins. MH. 13 Juillet 1913)
- **57-59, rue Camille Saint-Saëns** : immeubles. (Ins. MH. 5 juin 1946)

- 19bis, rue des Capucins: la chapelle funéraire de l'ancien couvent des ursulines. (Ins. MH. 18 février 1975)
- 14, rue des Carmes, l'ancienne chambre des comptes, actuellement démontée. (Cl.MH. liste de 1862 et 21 juillet 1886)
- 91, rue des Carmes, ancien hôtel particulier: le corps de logis central sur cour, l'aile en retour d'équerre au nord ainsi que l'oriol au nord-est; l'emprise foncière de la cour intérieure et les caves en sous-sol, situé sur les parcelles n° 135, 136 et 134, section ZE du cadastre. (Ins.MH. 5 juillet 1927 et 2 juillet 1991)
- Place de la Cathédrale et rue du Petit Salut,
   l'ancien bureau des finances: les façades sur rue et sur cour et toitures. (Cl.MH. décret du 20 août 1926)
- 68 et 70, rue cauchoise: la façade sur rue et versant de toiture correspondant de la maison.
   (Ins. MHMH. 2 mai 1956)
- 22, rue de la Chaîne, l'ancien hôtel de la Houssaye. (Ins. MH. 27 février 1948)
- Rue du Change. Voir Ensemble Archiépiscopal.
- 23, rue des Champs Maillets : la porte monumentale, vantaux compris. (Ins. MHMH. 10 janvier 1928)
- 8, rue de la Cigogne: les vantaux de la porte de l'immeuble, situé sur la parcelle n°809, 5° section du cadastre.(Ins. MHMH. 18 novembre 1959)
- 20 et 22, rue de Crosne: les façades sur rue et sur cour, y compris le mur du fond, et les toitures de l'hôtel. (Ins. MH. 27 octobre 1953)
- 23 et 24, rue de Crosne: les façades sur rue et les toitures correspondantes de l'hôtel. (Ins. MHMH. 18 novembre 1953)
- 26, rue de Crosne: la façade sur rue, la toiture correspondante et le vestibule d'entrée de l'hôtel. (Ins. MHMH. 18 avril 1955)
- 28, rue de Crosne: les façades sur rue, sur cour et toiture de l'hôtel. (Ins. MHMH. 6 novembre 1953)
- 2 et 2bis, rue Damiette: les façades sur rue et versants de toitures correspondants des immeubles, situés sur les parcelles n°182 et 452 du cadastre.
   (Ins. MH. 20 octobre 1958)

- **3, 4, 5 et 6, rue Damiette** : les façades sur rue et versants de toiture correspondants des immeubles. (Ins. MH. 3O décembre 1957)
- 7, rue Damiette : la façade sur rue et versant de correspondant de l'immeuble.
   (Ins. MHMH. 7 janvier 1958)
- 8, rue Damiette et impasse des hauts-mariages : les deux façades et versants de toiture correspondants. (Ins. MHMH. 7 janvier 1958)
- 13, rue Damiette: la façade sur rue et versant de toiture correspondant de l'immeuble.
   (Ins. MH. 7 janvier 1958)
- 14, rue Damiette: la façade sur rue, la façade en revers sur cour et versants de toiture correspondants de l'immeuble. (Ins. MHMH. 7 janvier 1958)
- 16, rue Damiette et 4, place Barthélémy: les façades et toitures de l'immeuble. (Ins. MHMH. 7 janvier 1958)
- 28, 30 et 32, rue Damiette, hôtel de Senneville : les façades sur rue, y compris le portail d'entrée, sur cour et sur jardin et l'ensemble des toitures, situé sur les parcelles n°165 à 168, 6° section du cadastre. (Ins. MHMH. 2 janvier 1958)
- 41 et 46, rue Damiette: les façades sur rue et versants de toiture correspondants. (Ins. MH. 30 décembre 1957)
- 247, 251 route de Darnétal et 3 rue du Tour,
   Ancienne Teinturerie Auvray, en totalité, cadastre section EL n° 150 et 183 (Ins. MH. 31 juillet 2001)
- Rue Dinanderie. Voir 18, rue des Bons Enfants.
- Rue du Docteur Payenneville Voir église Saint Jean Eudes
- rue du Donjon, Tour dite « Jeanne d'Arc » ou donjon de l'ancien château de Philippe Auguste. (Cl.MH. liste de 1840)
- 14, rue Dulong: la façade sur rue et toiture correspondante de l'immeuble, situé sur la parcelle n°197, 5° section du cadastre. (Ins. M. 23 octobre 1963)
- 57 et 57bis, rue Eau-de-Robec: les façades et toitures de l'immeuble, avec le retour sur la rue Lamauve situé sur la parcelle n°125, section BN du cadastre. (Ins. MHMH. 26 avril 1984)

- **134, rue Eau-de-Robec**: la façade sur rue et toiture correspondante de l'immeuble, situé sur la parcelle n° 564, 3° section du cadastre. (Ins. MHMH. 5 mars 1962)
- 136, rue Eau-de-Robec: la façade sur rue et toiture correspondante de l'immeuble, situé sur la parcelle n° 563, 3° section du cadastre.
   (Ins. MHMH. 28 juin 1963)
- 158, rue Eau-de-Robec: la façade sur rue et toiture correspondante de l'immeuble, situé sur la parcelle n° 63, 3° section du cadastre. (Ins. MHMH. 5 mars 1962)
- **183, 185-187, rue Eau-de-Robec et 94, rue du Ruissel; la maison « des mariages »**: les façades sur rue et versants de toiture correspondants; la façade sur cour et versant de toiture correspondant du pavillon du XVI<sup>e</sup> siècle au fond de la cour et accessible par le n°185, rue Eau-de-Robec, situé sur les parcelles n°666 à 669, 3<sup>e</sup> section du cadastre. (Cl.MH. 25 septembre 1961)
- rue d'Elbeuf, Serres axiales du jardin des plantes, en totalité. (Ins. MH. 15 Janvier 1975)
- 1**0-12, rue Etoupée** : la façade. (Ins. MH. 13 juillet 1926)
- 5, rue Eugène Dutuit ; maison de bois : la façade.
   (Ins. MH. 13 juillet 1926)
- 1, rue Faucon; à l'angle de la rue du Bailliage;
   hôtel d'Hocqueville dit « de Bellegarde » ou
   « du Bailliage »
  - > 1° Les façades et toitures. (Cl. MH. 28 juillet 1937)
  - > 2° Les parties des XVII° et XVIII° siècles comprenant : les façades sur rue et sur jardin de la dépendance dite « maison du bourreau »; les escaliers Louis XIII et du XVIII° siècle, les salons Louis XVI au rez-de-chaussée et à colonnes du premier étage. (Ins. MH. 8 avril 1935)
- Quai Ferdinand de Lesseps: les façades et les toitures du château d'eau / marégraphe et du bâtiment adventice, situés sur la parcelle n° 23, section KS du cadastre. (Ins. MH. 7 Octobre 1997)
- **2, rue Fontenelle**. Voir 64, 65 et 66, quai du Havre.
- 35 et 37, rue Fontenelle : les façades sur rue et toitures correspondantes de l'hôtel. (Ins. MHMH.
   6 novembre 1953)

- 39 et 41, rue Fontenelle : les façades sur rue et toitures correspondantes de l'hôtel. (Ins. MH. 16 décembre 1954)
- rue François Villon, Eglise Saint-Godard. (Cl.MH. liste de 1862)
- rue François Villon, Ancienne Eglise Saint Laurent, devenue musée de la ferronnerie. (Cl. MH. liste de 1914)
- **Boulevard Gambetta, Caserne Jeanne d'Arc**, actuellement hôtel de la Région. (Ins.MH. 25 Février 1948)
- Boulevard Gambetta, chapelle de l'Hospice général, actuellement chapelle de l'hôpital
   Charles-Nicolle. (Ins. MH. 25 Janvier 1948)
- Place du Général de Gaulle, hôtel de ville: la façade sur jardin et toitures. (Ins. MH. 18 Février 1948)
- Place du Général de Gaulle, Eglise Saint-Ouen et chambre des Clercs. Cl. MH. liste de 1840)
- **Rue du Gros-Horloge** : les façades et toitures des immeubles bordant la rue. (S. Ins. 22 mai 1937)
- Gros-Horloge et fontaine. (Cl.MH. liste de 1862)
- Tour de Beffroy. (Cl.MH. 18 Juin 1930)
- 23, 25-27, 28, 29, 46, rue du Gros-Horloge : les façades et toitures. (Ins. MH. 12 octobre 1929)
- 60 à 68, rue du Gros-Horloge et rue Thouret, ancien hôtel de ville: les façades et toitures correspondantes, y compris le retour au Nord, situé sur les parcelles n°705 et 737, 9° section du cadastre. (Ins. MHMH. 15 Avril 1966)
- 73, rue du Gros-Horloge ; hôtel d'Hétancourt.
   Voir 97-99, rue d'Amiens.
- 85 et 87, rue du Gros-Horloge : les façades et toitures. (Ins. MH. 12 octobre 1929)
- 95, rue du Gros-Horloge: les façades sur rue et toitures correspondantes de l'immeuble, situés sur la parcelle n°838, 9e section du cadastre. (Cl.MH. 28 mars 1959)
- **97, rue du Gros-Horloge**, maison. (Ins. MH. 12 octobre 1929)

- 99, rue du Gros-Horloge: la façade sur rue et toiture. (Cl. MH. 25 août 1927)
- **124, rue du Gros-Horloge** : la façade et toiture. (Ins. MH. 12 octobre 1929)
- **136, rue du Gros-Horloge** : la façade et toiture. (Ins. MH. 6 janvier 1930)
- 138, 139-141, 144, 146, 148-150, 161, 163, 165, 167 et 169, rue du Gros-Horloge: les façades et toitures. (Ins. MH. 12 octobre 1929)
- 53, avenue Gustave Flaubert ; hôtel de Crosne, siège du corps d'armée : les façades et toitures. (Ins. MH. 24 octobre 1929)
- **3, 5, 7 et 9, rue d'Harcourt**. Voir 56, quai du Havre.
- Place de la Haute-Vieille-Tour,
  - 1°- Fierte Saint-Romain. (Cl.MH. liste de 1846).
  - 2°- bâtiment sud de la halle aux Toiles auquel est adossée la fierte. (Cl.MH. 2 Juillet 1941)
- **Impasse des Hauts Mariages**. Voir 8, rue Damiette.
- 80, quai du Havre et 2, boulevard des Belges : les façades sur le quai, sur le boulevard et toitures correspondantes (Ins. MH. 27 octobre 1953)
- 56, anciennement 11, quai du Havre et 3, 5, 7 et
   9, rue d'Harcourt : les façades sur le quai, sur la rue et sur la cour, et toitures. (Ins. MH. 27 octobre 1953)
- 58, anciennement 11bis, quai du Havre: les façades sur le quai, sur la cour et toitures. (Ins. MH. 27 octobre 1953)
- 59, 60, 61, anciennement 12, quai du Havre : les façades sur rue, sur cour, le passage voûté et toitures. (Ins. MHMH. 6 novembre 1953)
- 62, 63, anciennement 13, quai du Havre : les façades sur le quai, sur la cour et toitures. (Ins. MH. 27 octobre 1953)
- 64, 65 et 66, anciennement 14, quai du Havre et 2, rue de Fontenelle: les façades sur le quai, sur la rue et sur la cour, et toitures. (Ins. MHMH. 6 novembre 1953)
- rue Henry II de Plantagenet, Ancienne chapelle du prieuré de Grandmont. (Cl.MH. 17 Février 1936)

- 1 et 3, rue de l'Hôpital, ancien hôtel Jubert de Brécourt :
- > 3, rue de l'Hôpital : les façades et toitures, la tourelle d'escalier (avec l'oriol et l'épi qui la surmonte) du grand corps de logis.
- > 1, rue de l'Hôpital : les façades et toitures sur rue et sur cour du bâtiment, à l'exclusion des deux étages modernes à l'est; les deux colonnes réemployées dans la façade ouest du bâtiment est sur cour, situé sur les parcelles n° 28 à 30, 7e section du cadastre. (Ins. MH. 31 Octobre 1958)
- rue Jeanne d'Arc, tour Saint-André, situé sur la parcelle n°1080, 9° section du cadastre. (Cl. MH. 26 Février 1958)
- 102 rue Jeanne d'Arc, restes de la Tour dite « de la pucelle ». (Ins. MH. 13 Juillet 1926
- 111, 111bis, 113, 115 et 117 rue Jeanne d'Arc et 16, rue Verte, café le Métropole: en totalité, la devanture y compris la marquise et l'enseigne et le décor intérieur y compris les lustres et le comptoir, situé sur la parcelle CH 49. (Ins. MH. 01 Décembre 2000) Immeuble en totalité, y compris la marquise ainsi que la devanture et le décor intérieur du magasin de fleurs situé sur la parcelle n° 49, section CH (Ins. MH 20 Février 2004)
- 1 rue de Joyeuse, chapelle des Franciscaines : voir chapelle des Franciscaines
- **24 rue Joyeuse, couvent des dominicains** : les façades et toitures des bâtiments conventuels, le cloître et la chapelle, en totalité, situé sur la parcelle n°17, section BV du cadastre. (Ins. MH. 15 juin 1976)
- 36 rue aux Juifs, palais de justice
  - > 1° Palais de justice du XVe et du XVIe siècle. (Cl. MH. liste de 1840)
- > 2° Monument aux juifs d'époque romane, découvert dans la cour d'honneur. (Cl. MH. 1er juillet 1977) > 3° Cour d'appel : les façades et toitures, salle des pas perdus, salle des audiences solennelles de la première chambre avec son décor, escalier d'accès au bureau du premier président dans l'aile Nordest et Tribunal de Grande instance, place Maréchal Foch : les façades et toitures, les deux escaliers avec leur voûte lambrissée. (Ins. MHMH. 16 Mai 1979)
- Rue Lamauve. Voir 57-57bis, rue Eau-de-Robec.

- 13-15, rue Lamauve: les façades et toitures de l'immeuble, situé sur la parcelle n° 127, section BN du cadastre. (Ins. MHMH. 26 avril 1984)
- rue Lecat, Hôtel-dieu, actuellement nouvelle préfecture. (Ins. MH. 11 Mars 1932)
- 16, place du lieutenant Aubert : la façade sur la place et le versant de toiture correspondant de la maison, située sur la parcelle n°99, 6e section du cadastre. Ins. MH. 6 Décembre 1958)
- rue Louis Ricard et rue Sainte-Marie, Fontaineréservoir Sainte-Marie: la totalité du réservoir et de la fontaine, y compris l'ensemble des murs de soutènement et des éléments de clôture et l'emprise foncière du terrain adjacent soit la parcelle BY 105 avec les installations hydrauliques, située à l'angle des rues Louis Ricard et Sainte-Marie sur les parcelles n° 106 et 105, section BY du cadastre. (Cl. MH. 10 Mai 1995)
- 98-100, 99-101, 103, 104, 105, 106 et 107, rue
   Malpalu: les façades sur rue et versants de toiture correspondants (Ins. MH 30 avril 1956)
- 108-110, rue Malpalu: la façade sur rue et versant de toiture correspondant; les vestiges de l'ancien hôtel sainte Catherine dans la deuxième cour. (Ins. MH. 30 avril 1956)
- 109, rue Malpalu: les façades sur la rue Malpalu et sur la place Barthélémy et versants de toiture correspondants. (Ins. MHMH. 30 avril 1956)
- place du maréchal Foch, parties du XIX<sup>e</sup> siècle du palais de Justice.
   Voir 36 rue aux Juifs
- 178 à 182, rue Martainville : les façades sur rue et versants de toiture correspondants.
   (Ins. MH. 28 Avril 1956)
- **184, rue Martainville** : Aître Saint-Maclou et ancien cimetière
- 1° Ancien cimetière et construction au pourtour de l'aître Saint-Maclou. (Cl. MH. liste de 1862)
  2° les façades et toitures sur rue et sur cour du petit bâtiment formant l'entrée de l'aître Saint-Maclou. (Ins. MH. 28 avril 1956)
- **186, rue Martainville** : la façade sur rue et versant de toiture correspondant. (Ins. MH. 28 avril 1956)
- 188-190-192, rue Martainville: la façade sur rue et versant de toiture correspondant. (Ins.MH. 13 mars 1957)

- 194-196, 198 à 204, 206-208, rue Martainville : les façades sur rue et versants de toiture correspondants. (Ins. MH. 28 avril 1956)
- **210, anciennement 208, rue Martainville**: la façade sur rue et la façade sur cour; les versants de toiture correspondants; l'escalier sur cour et sa loggia, situé sur la parcelle n° 432, 6° section du cadastre. (Cl.MH. 29 mars 1962)
- 214-216, 222, 224-226, 228-230, 232-234, 236,
   246 à 254, rue Martainville: les façades sur rue et versants de toiture correspondants. (Ins. MH. 28 avril 1956)
- **256, rue Martainville** : la façade sur rue et versant de toiture correspondant. (Ins. MH. 30 avril 1956)
- 258 à 262, rue Martainville : les façades sur la rue Martainville et sur la rue Damiette, et versants de toiture correspondants. (Ins. MHMH. 30 avril 1956) 66 14/08/2008
- place de la Madeleine, église Sainte-Madeleine, ancienne église de l'Hôtel-Dieu. (Cl.MH. 22 Juin 1911)
- rue de Monbret. Voir 100-102 rue Beauvoisine.
- 4 rue du Maulévrier, lycée Corneille :
   1° Chapelle de l'ancien couvent des Jésuites.
   (Cl.MH. 21 Mars 1910)

2° les façades et toitures des bâtiments entourant la cour des cuisines (à l'exception du chevet de la chapelle déjà classée) et des bâtiments entourant la Cour d'honneur de l'ancien collège des Jésuites; le décor peint par Baudouin sous le porche de Joyeuse et la fresque peinte par Baudouin dans la cour de gymnase (cour des externes) du petit lycée de Joyeuse. (Cl.MH. 31 Décembre 1985) 3° le monument aux morts et la statue de Pierre Corneille, de l'ancien collège des Jésuites et les façades et toitures des bâtiments du XIX° siècle, du petit lycée de Joyeuse, située sur la parcelle n°229, section BV du cadastre. 5Ins. MH. 28 Décembre 1984)

- 2, rue du Moulinet, Hôtel de l'Etat major et du Conseil de guerre: la façade et toiture. (Ins. MH. 24 octobre 1929)
- 7, rue du Moulinet, hôtel de Franquetot : l'ensemble des façades et toitures des trois corpsde bâtiment d'habitation, y compris la façade arrière sur jardin, à l'exclusion de l'adjonction contemporaine; le corps de bâtiment sur rue en totalité,

- y compris le parapet, la balustrade, le portail et les vantaux de la porte; situés sur la parcelle n°67, section CE du cadastre (Cl.MH. 13 septembre 1990)
- rue aux Ours, fontaine Saint-Candé. (Ins. MH. 17 Février 1939)
- 24, rue aux Ours; restes de l'église Saint-Candéle-Jeune et parties suivantes de l'ancien hôtel d'Asselin: la façade sur rue, les façades sur cour et toitures correspondantes; la cage d'escalier, l'escalier et la rampe en fer forgé du bâtiment au fond de la cour. (Ins. MH. 15 septembre 1954)
- 37, rue aux Ours: la façade sur rue et toiture correspondante de l'immeuble, situé sur la parcelle n°1313, 9° section du cadastre. (Ins. MH. 3O septembre 1959)
- 39, rue aux Ours: la façade sur rue et toiture correspondante de l'immeuble, situé sur la parcelle n° 1312, 9° section du cadastre. (Ins. MH. 11 décembre 1959)
- 41-43, rue aux Ours: la façade sur rue et toiture correspondante de l'immeuble, situé sur la parcelle n°1311, 1310, 9° section du cadastre. (Ins. MH. 9 octobre 1959)
- 45 rue aux Ours: la façade sur rue et toiture correspondante de l'immeuble, situé sur la parcelle n°1309, 9° section du cadastre. (Ins. MH. 3O septembre 1959)
- 48, rue aux Ours: la façade sur rue et toiture correspondante de l'immeuble, situé sur la parcelle n° 957, 9° section du cadastre. (Ins. MH. 5 mars 1962)
- 49-51, rue aux Ours: la façade sur rue et toiture correspondante de l'immeuble, situé sur la parcelle n° 1307 et 1307a, 9e du cadastre. (Ins. MH. 2 novembre 1959)
- **57-59, rue aux Ours** : immeubles. (Ins. MH. 5 juin 1946)
- quai de Paris, Porte Guillaume, fontaine des Augustins et vestiges de l'ancienne église
   Saint-Augustin, remontés dans un jardin public, à proximité de leur emplacement d'origine, situés sur les parcelles n° 772, 773p et VP, 764, 791 et 793, 6° section du cadastre. (Cl.MH. 29 Janvier 1958)
- rue du Pas-de-Gaud, maison à pans de bois. Voir 65 rue Saint-Hilaire.

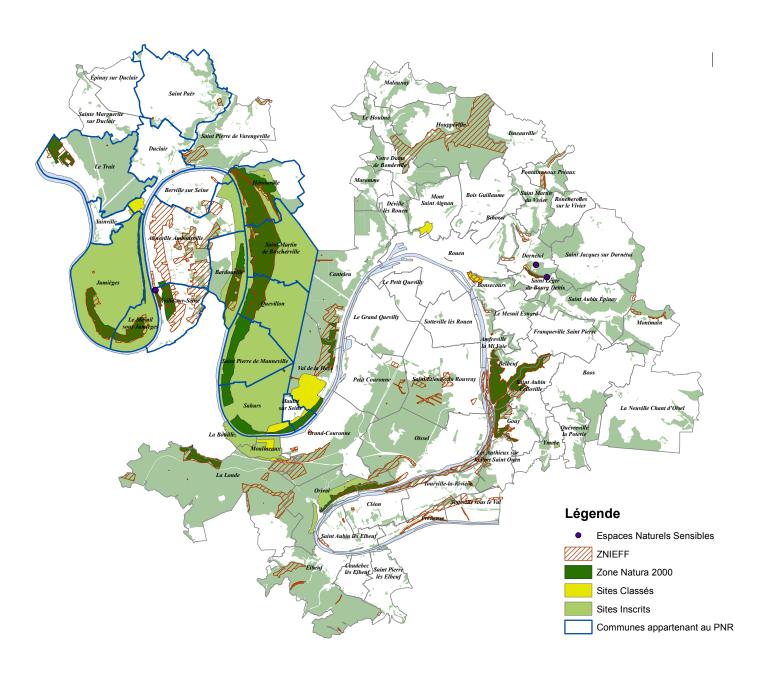
- 11, rue Percière, maison du XVI<sup>e</sup> siècle. (Ins. MH. 19 juillet 1926)
- Rue du Petit Salut, Bureau des Finances.
   Voir place de la cathédrale.
- 15, place de la Pucelle, hôtel de Bourgtheroulde : les façades et toitures. (Cl. MH. décretdu 11 janvier 1924)
- 20, rue des Requis (anciennement rue Poisson), ancien grand séminaire (école primaire supérieure de garçons): la porte monumentale sur rue. (Ins. MH. 2 décembre 1926)
- place de la Rougemare, ancienne chapelle Saint Louis, située sur la parcelle n° 157, 6° section du cadastre. (Cl. MH. 16 Septembre 1957)
- 94, rue du Ruissel, maison des Mariages.
   Voir 183, 185-187, rue Eau-de-Robec.
- **5, 7, 9, rue du Sacre**, ancien hôtel Bésuel : la façade et toiture sur rue. (Cl. MH. 15 février 1974)
- place Saint-Clément, fontaine Saint-Jean-Baptistede-la-Salle, en totalité, domaine public, parcelle non cadastrée. (Ins. MH. 29 Juillet 1991)
- rue Sainte-Croix-des-Pelletiers, fontaine Sainte-Croix-des-Pelletiers. (Cl. MH. 9 Septembre 1943)
- 20 et 22 rue Sainte-Croix-des-Pelletiers, ancienne église Sainte-Croix-des-Pelletiers. (Ins. MHMH. 10 Janvier 1928)
- **rue Saint-Gervais**, église Saint-Gervais : la crypte. (Cl. MH. liste de 1840)
- 48 rue Saint-Hilaire, ancien couvent des Pénitents: le rez-de-chaussée et le 1<sup>er</sup> étage desfaçades des ailes sud et est du cloître et l'escalier dans l'angle nord-est, en totalité, situé sur la parcelle n°28, section BP du cadastre. (Ins. MH. 21 Décembre 1984)
- 48 rue Saint-Hilaire: chambre de visite de l'aqueduc de Carville, en totalité (cad. LW 171) (Ins. MH. 18 février 2005)
- 85, rue Saint Hilaire et retour sur la rue du Pas-de-Gaud, maison à pans de bois : les façades et toitures sur rue. (Ins. MH. 4 février 1976)
- rue Saint-Julien, ancienne chapelle Saint-Yon, en totalité, y compris la crypte, à l'exclusion des aménagements fonctionnels contemporains,

- dépendants du Ces Alexis Carrel), située sur la parcelle n°3, section IO du cadastre. (Ins. MH. 19 Septembre 1991)
- rue Saint-Lô, palais de Justice. Voir 36 rue aux Juifs
- 17 rue Saint-Nicaise, église Saint-Nicaise, y compris la nef et le clocher du XX<sup>e</sup> siècle. (Ins. MH. 23 Décembre 1981)
- rue Saint-Lô, ancienne église Saint-Lô: le portail.
   (Ins. MH. 13 Juillet 1926)
- 14, rue Saint Nicolas: la façade sur rue et toiture correspondante de l'immeuble, située sur la parcelle n° 227, 7e section du cadastre. (Ins. MH. 28 juin 1963)
- 16, rue Saint Nicolas: la façade sur rue et toiture correspondante de l'immeuble, situé sur les parcelles n° 504 et 505, 8° section du cadastre. (Ins. MH. 5 mars 1962)
- **50, rue Saint Nicolas**, maison à pans de bois : les façades et toitures. (Ins. MH. 17 mars 1950)
- rue Saint-Patrice, église Saint-Patrice. (Cl. MH. liste de 1840)
- **24, rue Saint Patrice** : le portail. (Ins. MH. 19 juillet 1926)
- 26, rue Saint Patrice : le portail. (Ins. MH. 19 juillet 1926)
- 38, rue Saint-Patrice, ancien hôtel d'Arras, ancien lycée Jeanne d'Arc, actuellement collège d'Aurévilly: les façades et toitures du pavillon sur rue, la façade et toiture du bâtiment au nord sur cour. (Cl. MH. 12 juillet 1886)
- 42, rue Saint Patrice: la façade sur rue et toiture correspondante; les façades sur cour et toitures correspondantes des deux bâtiments en équerre, situé sur les parcelles n° 376 et 370, 8° section du cadastre. (Ins. MH. 30 juillet 1958)
- 48, rue Saint Patrice; hôtel de Girancourt:
   les façades et toitures. (Cl. MH. 12 juillet 1945)
- 50, rue Saint Patrice: la façade sur rue et toiture correspondante de l'immeuble, situé sur la parcelle n° 379 et 380, 8° section du cadastre. (Ins. MH. 5 mars 1962)

- place Saint-Paul, ancienne église Saint-Paul : le choeur et l'abside servant de sacristie à la nouvelle église. (Cl.MH. 15 Juin 1926)
- Rue Saint Romain, Ensemble Archiépiscopal, la totalité archéologiques de l'ensemble archiépiscopal et des édifices qui l'ont précédé, y compris ceux de l'ancienne église de la Madeleine et sols de la cour des Maçons et ceux de la cour d'Albane jusqu'à l'alignement repris sur le cadastre napoléonien le long de la rue Saint-Romain. (Cl.MH. 10 Mai 1995).
- 2-4, rue Saint Romain: la façade sur rue et toiture correspondante de l'immeuble, situé sur les parcelles n° 504 et 505, 7e section du cadastre. (Ins. MHMH. 29 juin 1963)
- 6, rue Saint Romain: la façade sur rue et toiture correspondante de l'immeuble, situé sur la parcelle n° 503, 7° section du cadastre. (Ins. MHMH. 7 août 1963)
- 11, rue Saint Romain; « Vieille maison ». (Cl.MH. 17 novembre 1927)
- 8, 10, 12, 14, 16, 18, rue Saint Romain: les façades sur rue et toitures correspondantes des immeubles, situés sur les parcelles n°497 à 501, 7° section du cadastre. (Ins. MH. 5 mars 1962)
- 18, rue Saint Romain: en totalité, l'immeuble en fond de cour, et l'emprise foncière de la cour, y compris le cellier au sud-ouest, situés sur la parcelle n°268, section BI du cadastre. (Ins. MH. 2 juillet 1991)
- 20, rue Saint Romain: la façade sur rue et toiture correspondante de l'immeuble, situé sur la parcelle n° n°495, 7° section du cadastre. (Ins. MHMH. 26 juin 1963)
- 22-24, rue Saint Romain: la façade sur rue, les trois façades sur cour et toitures. (Ins. MHMH. 22 mars 1951)
- 26 et 52, rue Saint Romain: les façades sur rue et toitures correspondantes de l'immeuble, situés sur les parcelles n°477 et 491, 7e section du cadastre. (Ins. MHMH. 5 mars 1952)
- 58, 60, 62 et 62bis, rue Saint Romain: les façades sur rue et toitures correspondantes des immeubles, situés sur les parcelles n° 470 à 474, 7e section du cadastre. (Ins. MH. 28 juin n1963)
- 70, rue Saint Romain, atelier de Ferdinand Marrou : les façades et toitures sur rue. (Ins. MH. 15 janvier 1975)

- 74, rue Saint Romain: la façade sur rue et toiture.
   (Cl. MH. 28 avril 1948)
- **76, rue Saint Romain** : la façade, y compris le balcon en fer forgé. (Ins. MH. 3 décembre 1930)
- place Saint-Vivien, église Saint-Vivien. (Cl. MH. 21 Mars 1932)
- rue de la Seille. Voir 72 rue Beauvoisine.
- 12, rue de la Seille, hôtel de Miromesnil : les façades et toitures sur rue et sur cour; l'escalier intérieur avec sa rampe en fer forgé. (Cl.MH. 20 mars 1978)
- 6, rue Stanislas Girardin, hôtel: les façades et toitures du bâtiment principal et du bâtiment en retour sur rue, y compris le porche d'entrée, la façade sur cour et toiture correspondante du bâtiment en retour au fond de la cour, ainsi que le grand salon et le bureau avec leur décor, situé sur la parcelle n°757, 12° section du cadastre (Ins. MH. 29 octobre 1971)
- 3 rue du Tour et 247,251 route de Darnétal,
   Ancienne Teinturerie Auvray, en totalité, Cadastre section EL n° 150 et 183 (Ins. MH. 31 juillet 2001)
- Rue Thouret, ancien hôtel de ville. Voir 60 à 68 rue du Gros-Horloge.
- 30 et 32, rue des Vergetiers et rue du Gros horloge: les façades sur rue et toitures correspondantes de l'immeuble, situé sur les parcelles n°972 et 973, 9e section du cadastre. (Ins. MHMH. 28 juin 1963)
- 16, rue Verte, café le Métropole : Voir 111, rue Jeanne d'Arc.
- 29, rue Verte, maison Marrou : la façade et toiture sur rue. (Ins. MH. 29 octobre 1975)
- 35, place du Vieux marché: la façade sur la place et toiture correspondante. (Ins. MHMH. 6 novembre 1953)
- Place du Vieux Marché, mémorial à Jeanne-d'Arc, la croix du bûcher et la statue monumentale de Jeanne au Bûcher (Voir église Sainte Jeanne-d'Arc)
- 36-38, rue du Vieux palais: la façade sur rue, les façades sur la grande cour, toitures; les deux portes et le guichet en menuiserie du passage d'accès de la grande cour à la petite cour; la cheminée de la pièce à rez-de-chaussée entre la grande cour et la petite cour. (Ins. MH. 3 décembre 1954)

Annexe 6 Liste des zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique présentes sur le territoire de la CREA (ZNIEFF de type I et de type II)



# RAPPEL DES MESURES PRISES EN FAVEUR

# DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

# La naissance de la notion de "patrimoine naturel"

La loi relative à la protection de la nature, promulguée le 10 juillet 1976, permet la création d'un premier cadre juridique à la protection de l'environnement et donne naissance à la notion de patrimoine naturel. Depuis, de nombreuses mesures, réévaluées ou mises en place, permettent une protection de sites, d'espèces végétales ou animales. Elles présentent divers degrés de protection. Quatre mesures nationales sont directement induites ou renforcées par la loi :

- Les réserves naturelles nationales, instituées par la loi de 1930 et renforcées par la loi de 1976.
- Les réserves naturelles régionales, qui se sont substituées aux réserves naturelles volontaires par la loi sur la démocratie de proximité du 27 février 2002.
- L'arrêté préfectoral de protection de biotope, mesure de protection s'appliquant à des milieux abritant des espèces animales ou végétales sauvages protégées.
- Les zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF), espaces intéressants par la richesse de la faune, de la flore et des milieux naturels.
   Les inventaires effectués sur les ZNIEFF participent à la connaissance du patrimoine naturel français. Une ZNIEFF n'est pas une mesure de protection juridique, mais cette classification met en avant l'intérêt biologique d'un espace en cas de projet d'aménagement.
- Les autres mesures nationales concernent les sites classés (loi du 2 mai 1930), les sites inscrits (loi du 2 mai 1930), les réserves de chasse et de faune sauvage (arrêté du 23 septembre 1991), les forêts de protection (créées en 1922), les parcs naturels régionaux (décret de 1967), les parcs nationaux (loi du 22 juillet 1960) et les espaces naturels sensibles.

# On distingue deux types de ZNIEFF:

- Les zones de type I : secteurs d'une superficie en général limitée, caractérisés par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou de milieux rares, remarquables, ou caractéristiques du patrimoine naturel, national ou régional.
- **Les zones de type II** : grands ensembles naturels riches et peu modifiés, ou qui offrent des potentialités biologiques importantes.

Les ZNIEFF de type I doivent comprendre des espèces ou des habitats remarquables dits "déterminants". Les listes d'espèces concernent la flore, les oiseaux, les

mammifères, les batraciens et reptiles, les insectes. Les milieux répertoriés sont en eux-mêmes déterminants c'est-à-dire qu'ils peuvent justifier la création d'une ZNIEFF sans comporter forcément la présence d'une espèce déterminante. Cette caractéristique distingue la Haute Normandie des autres régions françaises. Anneville-Ambourville, Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen, Belbeuf, Berville-sur-Seine, Boos, Canteleu, Elbeuf-sur-Seine, Fontainesous-Préaux, Freneuse, Gouy, Grand et Petit Couronns, Hénouville, Houppeville, Jumièges, La Londe, Le Mesnil-sous-Jumièges, La Neuville-Chant d'Oisel, Montmain, Moulineaux, Orival, Quevillon, Saint-Aubin-Celloville, Saint-Etienne-du-Rouvray, Saint-Martin-de-Boscherville, Saint-Paër, Saint-Pierre-de-Varengeville, Sotteville-sous-le-Val, Le Trait, Tourville-la-Rivière, Val-de-la-Haye, Ymare, Yville-sur-Seine...font partie des nombreuses communes de la CREA possédant des ZNIEFF de type I.

Les ZNIEFF de type II concernent notamment les vallées du Cailly, de l'Aubette, du Robec et de l'Austreberthe, et les forêts de Roumare, de La Londe-Rouvray, de Jumièges, du Trait et de la Forêt Verte. Au-delà des vallées des rivières et des milieux boisés, les milieux secs (pelouses calcicoles et silicicoles issues d'un mode d'exploitation ancestrale), tout comme les zones humides (mare, marais, étang...), font également partie des espaces protégés. Dans la vallée de la Seine, chaque méandre du fleuve présente une rive concave qui subit l'érosion du fleuve et une rive convexe qui correspond à des zones de dépôt de part et d'autre de l'éperon rocheux constituant l'axe du méandre, les alluvions anciennes étant généralement de nature siliceuses et grossières. Le fleuve y a creusé des terrasses, sur lesquelles s'installent des milieux secs et silicicoles, particulièrement originaux pour la région, pelouses en milieux ouverts, chênaie acidiphile en milieu boisé. En aval de Rouen, les pelouses se limitent principalement à un grand ensemble, celui de la boucle de Roumare, les coteaux d'Hénouville, ensemble d'une superficie de 30 hectares classé en ZNIEFF. La Côte de la Fontaine, réserve naturelle régionale d'un peu plus de 12 hectares située sur la commune d'Hénouville, est composée d'une pelouse calcicole et de bois calcicoles dominant la vallée de la Seine et ses prairies humides. Créée en avril 1998, elle est gérée par le Conservatoire des sites naturels de Haute-Normandie. Outre certaines espèces rarissimes et protégées en Haute-Normandie, ces pelouses abritent également des espèces en limite nord-ouest de leur aire de répartition. C'est notamment le cas de l'anémone pulsatille sur les coteaux d'Hénouville, dont les pelouses ont été cultivées jusqu'au début du XIXe siècle (vignobles, blé, sainfoin, etc.). Toutes les pelouses des boucles de la Seine sont aujourd'hui abandonnées de toute exploitation agricole depuis les années 1960. L'opération locale des boucles de la Seine, qui fait suite à une opération mise en place pour les zones humides depuis 1992, complète cette dernière opération en intégrant les coteaux calcaires dans les zones éligibles pour des aides au maintien du pâturage extensif. Ses objectifs principaux sont le maintien du pâturage extensif dans les prairies humides et les coteaux calcaires, la reconquête des vergers haute-tige et la rénovation du bocage.

# Intitulés des secteurs classés ZNIEFF de type I

Le Coteau de la Bilaudière

Le Val Osmont

Le Vallon de la Mare Angot

Le Vallon des Ecameaux, le Talus de la Route D92 en forêt d'Elbeuf

L'île du Noyer

La Mare aux Genêts

Les dix-sept-Piles

Le Château Robert L'île de la Crapaudière

La Maredote Les Pelouses silicicoles des Bruyères

La Roselière du Grand Aulnay Le Carrefour de la Mare aux Daims

Le Bon Marais La Mare et la Lande du Madrillet

Les Vallons L'Etang de l'usine Roclaine

La Mare aux Sapins Les Pelouses sablo-calcaires de

Saint-Etienne-du-Rouvray

La Mare aux Sansoures

La Terre à Pots

La Mare à la Chèvre

La Fontaine aux Ducs Le Chemin du Sanglier

Les Pelouses silicicoles du Rouvray

La Vente des Bornes

Les îles Bouffeau, St Yon, Grard,

La Mare Lecomte Paradis et Maugendre

Les îles aux Bœufs et Mayeux La Côte de Longpaon

Le Coteau du Hamel Le Coteau de St Léger-du-Bourg-

Denis

Les Communaux de St Adrien

Le Coteau du Val de Lescure Le Coteau d'Orival

Le Coteau du Mont Ager

La Mare des Roches

La Côte Ste Catherine

La Pelouse silicicole du champ de

courses La Côte du Mont Pilon

La Vallée du catelier La Grande Vallée

Le Coteau d'Orival Le Bois de Fontaine-sous-Préau

La Mare des Roches Les Longs Vallons et la Mare des

Cotrets

La Mare Coudry

Le Chemin des Merisiers et la Mare

Les îles Durand et Ste Catherine des Tulipiers

Le Coteau de Freneuse La Mare de St Georges

Le Bras mort de Freneuse La Mare Guémare

L'île Adam La Pelouse rare, le Chêne à Leu et la

Mare du Chêne à Leu

Les îles Coquet, Potel et Nanette

Les Coteaux d'Hénouville à Quevillon

L'île Ligard

Les Marais d'Hénouville à Quevillon

La Mare du Bosc

Les Prairies humides du But à Bardouville

Le Trou de la Fontaine à Hénouville

La Mare Epinay La Forêt de La Londe-Rouvray

La Mare aux Sangliers, Canteleu Les Coteaux Est de l'agglomération

Intitulés des secteurs classés

ZNIEFF de type II

rouennaise Les Coteaux de Biessard

La Forêt de Longboel, les bois des

La Mare Perdue, Val de Haye Essarts

La Pelouse rase de la Martel La Vallée de l'Aubette

La Maredote La Vallée du Robec

Le Bon Marais La Vallée du Cailly

La Roselière du Grand Aulnay La Vallée de l'Austreberthe

Les Vallons La Forêt Verte

La Mare à la Chèvre, La Londe Le Coteau d'Hénouville et la forêt de Roumare

La Mare aux Sapins

La zone alluviale de la Boucle de La Bois de la Fontaine Roumare, d'Hénouville et Hautot-sur-

S

La Vallée alluviale de la boucle d'An-

Le Bois du Cartel à Duclair neville-Ambourville

Les Pelouses silicicoles et bois du Les terrasses de la Seine d'Yville-sur-Claquevais Seine à Berville-sur-Seine

Les Prairies humides entre Anneville- La forêt de Jumièges

Ambourville et yville-sur-Seine La forêt domaniale du Trait

Les Prairies humides des Alouettes à
Berville-sur-Seine
Les Côtes entre Heurteauville et
Yville-sur-Seine

Les Landes à Callunes de Berville-sur-Seine Les prairies et marais entre

Heurteauville et la Mailleraye-sur-Les Pelouses silicicoles de La Crique Seine

•

Le Bois alluvial des Nouettes à Anneville-Ambourville

Le Bas de pente de Duclair

La Forêt alluviale du Trou Buquet à Yville-sur-Seine

87

# Annexe 7 Bibliographie

#### **Documents contractuels**

Contrat d'agglomération de l'Agglo d'Elbeuf 2007 / 2013

Contrat de l'agglomération rouennaise 2007 / 2013 projet et programme

Programme Local de l'Habitat du territoire elbeuvien 2007/2013

# Dossiers relatifs à la culture, à l'architecture, au patrimoine et à l'aménagement du territoire

Dossier de candidature de l'Agglo d'Elbeuf au label Villes et Pays d'art et d'histoire - Agglo d'Elbeuf - 2008

Dossier de candidature de la Ville d'Elbeuf au label Villes et Pays d'art et d'histoire - Ville d'Elbeuf - 2004

Dossier de candidature de la Ville de Rouen au label Villes et Pays d'art et d'histoire - Ville de Rouen - 2002

La stratégie de développement économique horizon 2020 - La CREA - février 2011

Charte forestière du territoire, programme d'actions 2010 / 2013 – La CREA – mars 2010

Les maisons des forêts des lieux à découvrir – La CREA – août 2010

La forêt dans l'agglomération rouennaise, état des lieux et avenir – Communauté de l'agglomération rouennaise

Carnet de découverte du parc animalier de Roumare - La CREA - 2007

Etude d'opportunité et de faisabilité du développement d'une navette fluviale / maritime sur l'axe Seine reliant Elbeuf-Rouen-Duclair – GRELET Conseils, SECAD, Horwath HTL, Allochon Bosquillon paysagiste, Philippe Boisdron – La CREA – 2010/2011

Elaboration du schéma d'hébergement touristique de plein air – Howarth HTL – La CREA – 2010/2011

Bilan du schéma directeur de l'agglomération Rouen-Elbeuf 2001/2009 – Syndicat mixte pour le SCOT de l'agglomération Rouen/Elbeuf – décembre 2009

Diagnostic territorial du SCOT – La CREA – avril 2011

Observatoire de l'habitat, outil de suivi et d'évaluation du PLH de la communauté d'agglomération rouennaise – Observatoire de l'habitat – 2006, 2007 et 2008

Lettre de l'habitat, Programme Local de l'Habitat – La CREA – janvier, février, mars et août 2011

L'essentiel de la Charte 2001 / 2011 - Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande - 2001

Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Mont-Saint-Aignan – Ville de Mont-Saint-Aignan

# **Ouvrages**

Bonmartel Paul - Histoire du chantier naval du Trait 1917/1972 - Paul Bonmartel - 1997

Bonmartel Paul – Histoire du patrimoine industriel de Duclair-Yainville-Le Trait 1891 / 1992 – Editions Bertout – 1998

Bonmartel Paul – Le Trait, cité nouvelle 1917/1944 – Paul Bonmartel –1995

Collectif d'auteurs – Architecture rouennaise du  $XX^e$  siècle dans l'agglomération – CAUE 76 – Petit à Petit – octobre 2002

Collectif d'auteurs – Habiter aujourd'hui, concilier densité et qualité de vie – Maison de l'Architecture de Haute-Normandie – juillet 2011

Collectif d'auteurs - L'Agglo au fil de l'eau - Communauté de l'agglomération rouennaise - 2006

Collectif d'auteurs – 45 vues d'agglo, 45 communes – Communauté de l'agglomération rouennaise – 2007

Collectif d'auteurs – Balade en Seine-Maritime, sur les pas des écrivains – Editions Alexandrines – 2007

Collectif d'auteurs - La Bouille perle de la Seine - Association La Bouillotte - Editions Lecerf - 1995

Collectif d'auteurs – De Paris à la mer : La ligne de chemin de fer Paris-Rouen-Le Havre – Collection Images du patrimoine – Editions Connaissance du patrimoine en Haute-Normandie – Publication de l'Inventaire de la région Haute-Normandie – 2005

Collectif d'auteurs – Le Patrimoine des communes de la Seine Maritime, deux volumes – Editions Le Flohic – 1997

Foubert Jean-Marie – Bois et forêts de Normandie – Editions Charles Corlet – 1985

Fort Cécile – Guide de l'architecture contemporaine dans l'agglomération de Rouen : 39 réalisations 1990 /2000 – Editions Perroquet Bleu – 2000

Fromager Gilbert – Le canton de Duclair à l'aube du XXe siècle – Editions Sodimpal – 1986

Fromager Gilbert – Le canton de Duclair de 1900 à 1950 – Editions Sodimpal – 1986

Joubert Alain, Roy Nathalie – Scène de la Seine : Catalogue d'exposition – Association des conservateurs de Haute Normandie – 1986

Largesse Pierre – Les communes de l'agglomération d'Elbeuf – Editions des Falaises – 2008

Lefebvre Eugène, Lemariey Daniel – La Bouille, Moulineaux, Caumont, Sahurs par les cartes postales – Editions Bertout – 1995

Pessiot Guy – Les communes de l'agglomération de Rouen, Tome 1 D'Amfreville-la-Mivoie à Malaunay et Tome 2, De Maronne à Ymare – Editions des Falaises – 2007

Real Emmanuelle – Le Paysage industriel de la Basse-Seine – Collection Images du patrimoine – Editions Connaissance du patrimoine en Haute-Normandie – Publication de l'Inventaire de la région Haute-Normandie – 2008

Verdier François (Inspecteur de l'Inventaire, Conservateur général du patrimoine de la Seine-Maritime, Conservateur régional du patrimoine de la Haute-Normandie) – Indicateur du patrimoine architectural

Promenade urbaine, parcours autour de la Reconstruction - CAUE 76 - 2008

Promenade urbaine, secteur ouest de l'agglomération – CAUE 76 – 2007

#### Mémoires universitaires

Colin Clémentine – Mémoire en analyse urbaine de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie, le développement durable au Trait

Beintein Mickaël – Mémoire en analyse urbaine de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie, Le Trait

Buruncine Elena, El-Messaouidi Fatimaezzohra – Mémoire en analyse urbaine de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie, Le Trait entre idéologie et la réalité

Rabecq Paul – Mémoire en analyse urbaine de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie, Le chantier naval du Trait - De la création à la reconversion

#### Revues

Collection Environnement en Haute-Normandie – juin 2001 – Vallée de Seine entre naissance et renaissance – Agence Régionale de l'Environnement en Haute Normandie

Collection Environnement en Haute-Normandie – Le paysage et ses fonctions – novembre 2000 – Agence Régionale de l'Environnement en Haute Normandie

Etudes Normandes – 2009 / n° 3 – La Seine normande

Etudes Normandes – 2009 / n° 2 – Le patrimoine industriel

Etudes Normandes - 2008 / n° 1 - Art et Histoire

Etudes Normandes – 2007 / n° 2 – Le patrimoine normand

Etudes Normandes – 2005 / n° 4 – Histoire et paysages

Etudes Normandes – 2003 / n° 3 – Paysage et patrimoine

CREA le Mag – 2010 et 2011 / n° 1 à 18 – La CREA

# Fascicules Histoire(s) de la CREA

Collection histoire(s) d'agglo, Cavelier de la Salle - mai 2010 - La CREA

Collection histoire(s) d'agglo, le patrimoine industriel de la rive gauche – octobre 2009 – Communauté de l'agglomération rouennaise

Collection histoire(s) d'agglo, les quartiers ouest – janvier 2009 – Communauté de l'agglomération rouennaise

Collection histoire(s) d'agglo, les lignes vertes - octobre 2008 - Communauté de l'agglomération rouennaise

Collection histoire(s) d'agglo, Rouen et Hanovre la reconstruction – mars 2008 – Communauté de l'agglomération rouennaise

Collection histoire(s) d'agglo, boutiques d'hier et d'aujourd'hui entre architecture et décors – juin 2007 – Communauté de l'agglomération rouennaise

Collection histoire(s) d'agglo, l'homme et la forêt rouennaise 1 & 2 – décembre 2006 – Communauté de l'agglomération rouennaise

Collection histoire(s) d'agglo, l'université à Rouen – septembre 2006 – Communauté de l'agglomération rouennaise

Collection histoire(s) d'agglo, décors et urbanisme à travers la rive sud – juin 2006 – Communauté de l'agglomération rouennaise

Collection histoire(s) d'agglo, les heures sombres de l'agglomération de 1939 à 1944 – mai 2004 – Communauté de l'agglomération rouennaise

Collection histoire(s) d'agglo, les mairies de l'agglomération – décembre 2003 – Communauté de l'agglomération rouennaise

Collection histoire(s) d'agglo, les Bruyères Saint-Julien – août 2003 – Communauté de l'agglomération rouennaise

Collection histoire(s) d'agglo, de Malaunay à l'Île Lacroix par les lignes de la TCAR – août 2003 – Communauté de l'agglomération rouennaise

Collection histoire(s) d'agglo, le chemin de fer – novembre 2001 – Communauté de l'agglomération rouennaise

Collection histoire(s) d'agglo, le patrimoine architectural du plateau est – septembre 2001 – Communauté de l'agglomération rouennaise

Collection histoire(s) d'agglo, mémoires de guerre 1  $\theta$  2 – octobre 1999 et août 2003 – Communauté de l'agglo-mération rouennaise

Collection histoire(s) d'agglo, et la Seine devint maritime – juillet 1999 – Communauté de l'agglomération rouennaise

Collection histoire(s) d'agglo, Rouen lieu d'histoire maritime – juillet 1999 – Communauté de l'agglomération rouennaise

Collection histoire(s) d'agglo, le port de Rouen de l'Île Lacroix à la Bouille – juillet 1999 – Communauté de l'agglomération rouennaise

# **Agglo Balades**

Agglo Balades, Parcs et Jardins – Communauté de l'agglomération rouennaise

Agglo Balades, La Vallée du Cailly – Communauté de l'agglomération rouennaise

Agglo Balades, La Vallée de l'Aubette – Communauté de l'agglomération rouennaise

Agglo Balades, Les Normands – Communauté de l'agglomération rouennaise

# Patrimoine des petites communes

Patrimoine des petites communes, entre Seine et plateau deux villes se profilent - février 2010 - La CREA

Patrimoine des petites communes, promenade historique entre Seine et plateau - février 2010 - La CREA

Patrimoine des petites communes, escales historiques le long de l'Aubette – février 2008 – Communauté de l'agglomération rouennaise

Patrimoine des petites communes, découverte du patrimoine des boucles de Seine – février 2007 – Communauté de l'agglomération rouennaise

Patrimoine des petites communes, promenades historiques entre ville et campagne – janvier 2005 – Communauté de l'agglomération rouennaise

Patrimoine des petites communes, escales historiques le long du Robec – février 2005 – Communauté de l'agglomération rouennaise

#### Laissez-vous conter

Laissez-vous conter les panoramas du territoire elbeuvien – La CREA – 2010

Laissez-vous conter le patrimoine industriel – La CREA – 2010

Laissez-vous conter Alain – Ville de Rouen – 2009

Laissez-vous conter Corneille – Ville de Rouen – 2009

Laissez-vous conter l'Abbatiale Saint-Ouen - Ville de Rouen - 2009

Laissez-vous conter l'Aître Saint-Maclou – Ville de Rouen – 2005

Laissez-vous conter Jeanne d'Arc – Ville de Rouen – 2005

Laissez-vous conter le pavillon Flaubert – Ville de Rouen – 2005

#### **Guides et brochures**

À la découverte du territoire elbeuvien – La CREA – 2010

Détours en boucles, guide touristique 2010 - Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande

Vivez la Seine au fil de la nature - Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande

Vivez la Seine au fil de la mémoire - Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande

L'abbaye de Jumièges – Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande

La route des fruits – Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande

Vallée de Seine, de Seine en verges - Office de tourisme de Duclair

La Boucle de Roumare – Association pour la Sauvegarde et la Mise en Valeur de la Boucle de Roumare

Randonnées en Vallée de Seine – Seine Maritime Tourisme – 2010

La Clérette et le Cailly – Office de tourisme du canton de Clères

Le manoir presbytéral de Bois-Guillaume, d'hier et d'aujourd'hui - Ville de Bois-Guillaume - 2010

L'art des bâtisseurs autour de Duclair - Offices de tourisme de Duclair et de Jumièges - 2001

Abbayes normandes, un autre regard – Route historique des abbayes normandes

Parcs et jardins de Haute-Normandie, manoir et parc de Villers – Manoir de Villers

#### **Sites internet**

La CREA et ses communes possédant un site

La base de données Architecture et Patrimoine mise en ligne par le Ministère de la Culture et de la Communication

Le CAUE 76

La Maison de l'Architecture de Haute-Normandie

# Remerciements:

Aux communes de la CREA pour leur précieuse collaboration.

A Guy Pessiot. Certaines légendes utilisées dans le dossier de candidature et la présentation historique des 45 communes de l'agglomération rouennaise dans l'annexe 4 proviennent de l'ouvrage de Guy Pessiot (Les communes de l'agglomération de Rouen, Tome 1 D'Amfreville-la-Mivoie à Malaunay et Tome 2, De Maronne à Ymare –Editions des Falaises –2007) et sont utilisées avec l'aimable autorisation de leur auteur.

Au Service régional de l'inventaire Haute-Normandie, à Claire Etienne et à son équipe, pour la recherche textuelle et iconographique, utilisée dans le dossier de candidature et ses annexes.